

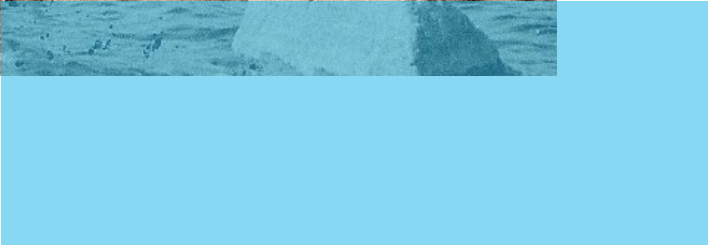


Rapport  
administratif  
et compte rendu financier



Ville de  
**Versoix**





# Avant-propos du Conseil administratif

Chers citoyens, chères citoyennes, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi sur l'administration des communes (LAC), nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport administratif et compte rendu financier portant sur la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020.

2020 se profilait comme une année synonyme de changements et de renouveau avec notamment la reprise du chantier de requalification de la route de Suisse, entamant le dernier tronçon de ce projet d'envergure mené par le canton de Genève pendant près de quatre ans.

Les élections communales, se déroulant sur deux tours, ont également marqué un rythme particulier au sein de l'administration et de la population. Les projets s'enchaînaient et la vie suivait son cours quand la crise sanitaire s'est brutalement abattue sur le monde, freinant la quasi-totalité des secteurs économiques. Plus grave encore, le virus dénommé «Covid-19 » a imposé sa loi jusque dans la vie privée de chacun et de chacune, réduisant à néant les contacts sociaux de toutes les tranches d'âge de la population.

Tombée comme un coup de massue, la conférence de presse du Conseil fédéral du 16 mars 2020 a marqué le début d'une vie cadencée par les mesures d'hygiène et de distanciation sociale rendues obligatoires pour enrayer la pandémie mondiale.

2020 a malheureusement été une année difficile et marquante pour beaucoup. Une année pendant laquelle le temps se percevait et se vivait différemment. Une année pendant laquelle nous avons davantage pris conscience de la richesse infinie que représentent nos bases, nos racines et nos valeurs.

Nous sommes fiers de la solidarité sans pareille qui s'est organisée aussi bien au sein de la population pour venir en aide aux aînés et aux personnes vulnérables, pour soutenir les personnes en difficulté durant le télétravail obligatoire ou encore des efforts déployés par les services communaux pour maintenir l'ensemble des prestations destinées aux Versoisien et Versoisienne.

La thématique visuelle choisie pour l'illustration du présent Rapport administratif et compte rendu financier marque cette année si particulière au travers de photos historiques. Des scènes de vie qui nous rappellent l'importance des fondements et de l'histoire de la Ville de Versoix.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans la lecture de ce document et nous réjouissons de vous retrouver en 2021, qui nous l'espérons sera une année plus clémente.

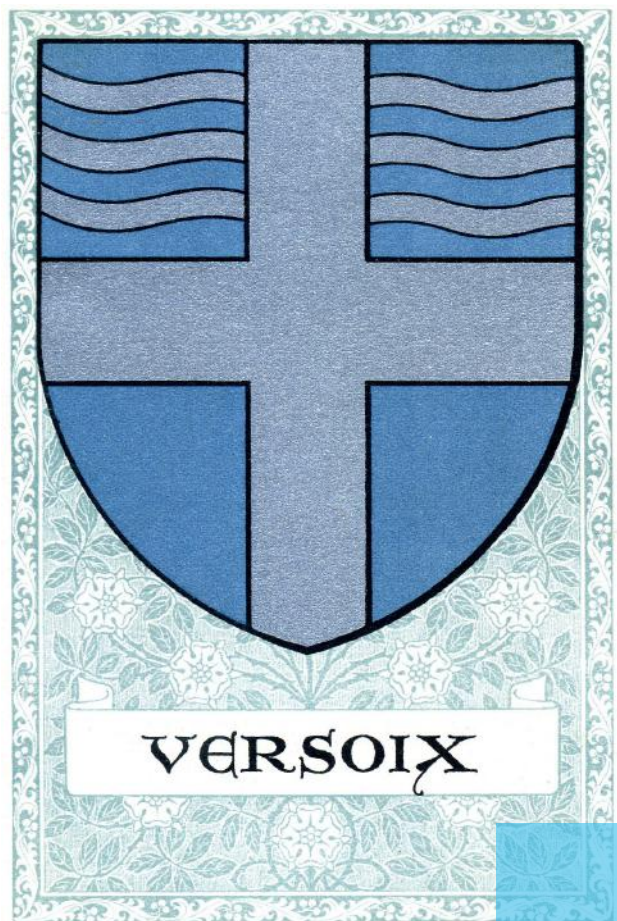
**Ornella Enhas**  
Conseillère administrative

**Cédric Lambert**  
Maire

**Jolanka Tchamkerten**  
Vice-Maire



2020





# Sommaire

Avant-propos du Conseil administratif	1
Évènements historiques	4
Conseil administratif	6
Conseil municipal	7
Activités du Conseil municipal	8
Commissions permanentes	10

## Dicastère de Madame Ornella Enhas

Secrétariat général	12
Ressources Humaines	22
Cohésion sociale	30
Sports et manifestations	44

## Dicastère de Monsieur Cédric Lambert

STVEP - Travaux - Voirie et espace public	50
Urbanisme et transports	57
Culture	63
Promotion économique	68

## Dicastère de Madame Jolanka Tchamkerten

Développement durable	70
Bâtiments	72
Gérance et écoles	76
Finances et comptabilité	82
Police municipale	86
Sapeurs-pompiers volontaires	92
Office de protection civile de Valavran	94

## Annexes

Fondations communales	96
Organigramme de la Mairie	97
Annexes finances et comptabilité	98



# Évènements historiques

## Crise sanitaire de la Covid-19 et départ de Monsieur Patrick Malek-Asghar

Le 16 mars 2020, le Conseil Fédéral décrète l'état d'urgence pour toute la Confédération, s'appuyant sur la loi sur les épidémies. Du jour au lendemain, des pans entiers de l'activité sont arrêtés, avec des conséquences majeures pour les institutions, la population, l'économie, les relations sociales et humaines.

Pour la Ville de Versoix en tant qu'institution et en tant qu'employeur, les incidences sont majeures et nécessitent la mise en place de plans d'urgence dans tous les secteurs. Au-delà du 16 mars, toute l'année 2020 est marquée par la nécessité d'adapter l'ensemble des structures politique, administrative et technique à une nouvelle réalité.

Le Rapport administratif et compte rendu financier 2020 a pour objectif de relater, secteur par secteur, les conséquences de cette pandémie à l'échelle locale. Et si le RAC a, par nature, la mission de relater les événements de l'année, la dimension historique de cette année particulière devrait être perceptible à la lecture des pages ci-après.

Autre événement historique pour Versoix, le retrait du Conseil administratif de Patrick Malek-Asghar de son poste de Conseiller administratif au terme de la législature 2015-2020, après 17 années d'une carrière politique qui l'ont conduit d'abord au Conseil municipal, puis au Conseil administratif.

M. Patrick Malek-Asghar, dit « PMA », a participé à trois législatures du Conseil municipal de la commune de Versoix, depuis juin 1994 à fin mai 2003, soit une durée de 9 ans. Durant ses mandats successifs de Conseiller

municipal, il a activement participé aux commissions de l'Environnement, des Finances, de l'administration et de l'économie, des Sports et du Centre sportif, de l'Aménagement et de l'urbanisme, de la Culture et de la communication, faisant ainsi preuve d'un large intérêt pour la politique communale. Il a présidé le Conseil municipal du 1<sup>er</sup> juin 1999 au 31 mai 2000.

Monsieur Patrick Malek-Asghar a ensuite été élu à quatre reprises au Conseil administratif de Versoix, de juin 2003 à mai 2020, soit 17 ans passés à l'exécutif. Il y a œuvré aux côtés de Madame Véronique Schmiéd (PDC), Monsieur Jacques Fritz (LIB), Monsieur Cédric Lambert (PDC), Monsieur Claude Genequand (PLR) et Madame Ornella Enhas (PS).

Monsieur Patrick Malek-Asghar a aussi été l'artisan de la création de la nouvelle fraction du Parti Libéral-Radical (PLR) qui été fondée le 7 décembre 2011 à Versoix et est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Durant son mandat au Conseil administratif, il a dirigé avec constance les dicastères des Finances, administration et économie, des Bâtiment et de la Gérance, y déployant les principes d'une saine gestion financière ainsi qu'une forte sensibilité à la préservation du patrimoine et un goût prononcé pour le chocolat. Au cours de ces années, Monsieur Patrick Malek-Asghar a été six fois Maire de Versoix.

Les Autorités de la Ville de Versoix le félicitent et le remercient chaleureusement pour son engagement intense et dynamique au service de notre belle commune.



# Nouveau coronavirus

Actualisé au 5.3.2020

## VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



### ✓ NOUVEAU



#### Garder ses distances.

Par exemple :

- Protéger les personnes âgées en maintenant une distance suffisante.
- Garder ses distances dans les files d'attente.
- Garder ses distances lors de réunions.

### POUR RAPPEL :



Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

[www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch)



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Bundesamt für Gesundheit BAG  
Office fédéral de la santé publique OFSP  
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP  
Uffizi federal da sanadad publica UFSP





# Les Élus

## Le Conseil administratif

### Maire

**Cédric Lambert (PDC)**

Urbanisme et transports, Travaux, Voirie et espace public, Culture et Promotion économique.

### Vice-Maire

**Jolanka Tchamkerten (Vert.e.s) qui succède au 1<sup>er</sup> juin 2020 à**

**Patrick Malek-Asghar**

Protection de la population, Bâtiments, Gérance & Ecoles, Finances, Développement durable et environnement.

## Conseillère administrative

**Ornella Enhas (PS)**

Administration générale, Cohésion sociale et Sports et manifestations.

Composition du Conseil administratif  
au 31 décembre 2020



Jolanka Tchamkerten  
Vice-Maire

Cédric Lambert  
Maire

Ornella Enhas  
Conseillère administrative

## Le Conseil municipal

Les élections du printemps 2020 ont conduit à la répartition des sièges et à l'intégration de 14 nouveaux élus au sein du Conseil municipal.

### Bureau du Conseil municipal

Président : **M. Yves Richard (Vert.e.s)**  
 Vice-président : **M. Julien Marquis (PLR)**  
 Secrétaire : **Mme Muriel de Terwangne (PDC)**



### Composition du bureau du Conseil municipal au 31 décembre 2020

#### PLR - Parti libéral-radical (9 sièges)

	Année d'entrée
M. Jean-Marc Leiser	1998
M. Ricardo Lima	2015
M. Julien Marquis	2015
M. Cédric Miche	2003
Mme Laetitia Monnot-Crespi	2011
M. Alain Riat	2011
Mme Corinne Schneckeburger	2020
M. Sean Sidler	2015
M. Christian Varonier	2020

#### PDC - Parti démocrate-chrétien (6 sièges)

	Année d'entrée
M. Michel Cela	2020
M. Gilles Chappatte	2008
Mme Muriel de Terwangne	2020
M. Daniel Ricci	2003
M. Pierre Schenker	2011
M. Béat Zeder	2015

#### Parti des Vert.e.s (9 sièges)

	Année d'entrée
Mme Joëlle Brunisholz	2020
M. Stéphane Conus	2020
M. Timothy Foster	2020
M. Jean-Pierre Kapp	2020
M. Gil Pinto-Pereira	2020
Mme Margaret Richard	2007
M. Yves Richard	2004
Mme Aline Sauter Caillet	2020
M. Eric Tamone	2020

#### PS - Parti socialiste (3 sièges)

	Année d'entrée
M. Xavier Henauer	2020
M. Patrice Marro	2020
Mme Elodie Matias Ramos	2020

# Activités du Conseil municipal

## Rétrospectives des décisions du Conseil municipal pour la période administrative s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020

Il est à noter que plusieurs séances ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

### Séance du 9 mars 2020

- Crédit de Frs 280'000.- destiné à l'aménagement de trottoirs sur le chemin du Biolay
- Crédit de Frs 500'000.- destiné à la réfection de trois aires de jeux
- Crédit de Frs 55'000.- destiné au remplacement de la protection cathodique des filtres à sable de la piscine
- Crédit de Frs 1'029'000.- destiné aux travaux gérance 2020

### Séance du 2 juin 2020

- Prestation de serment des Conseillers municipaux
- Election du bureau du Conseil municipal
- Nomination des diverses commissions et de leurs membres

### Séance du 14 septembre 2020

- Délégation de compétence pour la passation d'actes authentiques
- Crédit de construction de CHF 305'000 en vue de la stabilisation des rives et du lit mineur du Bief de Pont-Céard
- Projet de construction de deux habitats groupés au 13, ch. de la Grande-Ouche : préavis communal pour l'octroi d'une dérogation relative à l'augmentation de la densité à 0.6 en zone villa
- Election d'un représentant du Conseil municipal au sein du Groupe-ment des Législatifs de la Rive Droite
- Présidence et Vice-Présidence du local de vote en 2021
- Calendrier des séances du Conseil municipal en 2021

### Séance du 5 octobre 2020

- Crédit de CHF 200'000.- pour les travaux de raccordement des nouveaux bâtiments de la Corolle sur le réseau de chauffage d'Ecogia
- Crédit supplémentaire de CHF 290'000.- en vue de la distribution de bons de CHF 20.- à chaque habitant, à utiliser dans les commerces de Versoix
- Crédit de CHF 2'170'000.- destiné au réaménagement de surface du chemin du Vieux-Port, chemin Isaac-Machard, de l'accès central au port et le réaménagement de la zone nord de la place Bordier
- Comptes 2019 de la Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix
- Comptes 2019 de la Fondation Communale de Versoix-Samuel May
- Cautionnement d'emprunt d'un montant de CHF 3'800'000 en faveur de la Fondation communale de Versoix-Samuel May
- Hoirie Pernet : radiation du droit de préemption obsolète
- Présentation du projet de budget 2021

### Séance du 23 novembre 2020

- Fondation communale de Versoix pour la petite enfance
  - a. Comptes 2019
  - b. Budget 2021
- Contribution 2021 du Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)
- Budget 2021 de la Ville de Versoix
- Fondation communale pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC)



a. Comptes 2019

b. Dissolution

- Crédit d'investissement de CHF 401'000 en vue de la mise en conformité et le réaménagement du site de compostage GICORD
- Crédit de CHF 74'310 destiné à l'acquisition d'une application de gestion digitalisée des amendes d'ordre
- Nouveau règlement du Conseil municipal
- Rapport de la Commission ad hoc sur l'urgence climatique

### **Séance du 14 décembre 2020**

• Désignation des membres des conseils des Fondations :

a. Bon-Séjour de la Ville de Versoix

b. Fondation communale de Versoix pour la petite enfance

c. Fondation communale de Versoix-Samuel May

- Validation de l'organe de contrôle des comptes de la Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix
- Boucllement de crédits d'engagements
- Crédit de CHF 102'000 pour l'achat d'un véhicule utilitaire destiné au service des Travaux, Voirie et espace public et d'un agrégat sur tracteur destiné au service des Sports et Manifestations
- Crédit CHF 270'000 pour la mise en place d'une gestion plus rationnelle et économe de l'eau
- Crédit d'étude de CHF 45'000 destiné à la construction d'une passerelle mobilité douce sur la Versoix -Molard



## Commissions permanentes au 31 décembre 2020

### Bâtiments, gérance et protection de la population

Président : Alain Riat

Vice-Président : Gil Pinto-Pereira

Membres : Gilles Chappatte, Muriel de Terwangne, Cédric Miche, Alain Riat, Christian Varonier, Xavier Henauer, Gil Pinto-Pereira, Margaret Richard, Aline Sauter Caillet

### Aménagements et transports

Président : Yves Richard

Vice-Présidente : Daniel Ricci

Membres : Daniel, Ricci, Beat Zeder, Jean-Marc Leiser, Ricardo Lima, Corinne Schneckenburger, Xavier Henauer, Jean-Pierre Kapp, Yves Richard, Aline Sauter Caillet

### Cohésion sociale

Président : Eric Tamone

Vice-Président : Sean Sidler

Membres : Daniel Ricci, Pierre Schenker, Laetitia Monnot-Crespi, Sean Sidler, Corinne Schneckenburger, Elodie Matias Ramos, Joëlle Brünisholz, Stéphane Conus, Eric Tamone

### Développement durable

Président : Ricardo Lima

Vice-Président : Beat Zeder

Membres : Michel Cela, Beat Zeder, Ricardo Lima, Laetitia Monnot-Crespi, Christian Varonier, Elodie Matias Ramos, Timothy Foster, Gil Pinto-Pereira, Margaret Richard

### Culture, sports et manifestations

Président : Patrice Marro

Vice-Présidente : Joëlle Brünisholz

Membres : Muriel de Terwangne, Pierre Schenker, Julien Marquis, Cédric Miche, Sean Sidler, Patrice Marro, Joëlle Brünisholz, Stéphane Conus, Eric Tamone

### Finances, administration et économie

Président : Gilles Chappatte

Vice-Président : Julien Marquis

Membres : Michel Cela, Gilles Chappatte, Jean-Marc Leiser, Julien Marquis, Alain Riat, Patrice Marro, Timothy Foster, Jean-Pierre Kapp, Yves Richard

# *Dicastère de Madame Ornella Enhas*

Secrétariat général	12
Ressources humaines	22
Cohésion sociale	30
Sports et manifestations	44





# Secrétariat Général

## Crise sanitaire du Covid-19 - conséquences organisationnelles

Débutée dans un esprit de continuité et avec l'intention de mettre en place une transition harmonieuse dans le contexte des élections communales et au sein du Secrétariat général, l'année 2020 se révèle être l'année ayant eu le plus important impact sur l'administration en termes d'organisation.

Dès le 28 février, lors de l'annonce de l'annulation du Salon de l'automobile de Genève, une veille est instaurée visant à être en mesure de réagir aux décisions des autorités fédérales et cantonales dans le contexte de l'alerte sanitaire. Le 11 mars, une répartition des tâches entre le Secrétaire général et le Directeur de l'administration permet de garantir la prise de décision par les autorités communales et d'assurer leur exécution par les différents services.

Le 18 mars, le Conseil administratif se réunit pour la dernière fois sans recours à des moyens de vidéoconférence. Il ne reprendra ses réunions physiques que le 6 mai. Dans cet intervalle, un plan de réduction des prestations est mis en œuvre, permettant de fournir tous les services essentiels à la population, mais limitant strictement les prestations à ces services indispensables. Des organisations du travail visant à assurer la sécurité des collaborateurs sont mises en œuvre, passant par le travail à distance ou par d'autres structures limitant les contacts interpersonnels. De nouvelles tâches sont aussi assumées (plan de solidarité communal, aide alimentaire, voir le chapitre Cohésion sociale sur ces points).

En termes d'organisation, le Conseil administratif se dote d'outils permettant de tenir des séances en vidéoconférence. Plusieurs systèmes sont testés. Aucun de ces logiciels ne fait

l'objet d'une acquisition définitive, en raison de la brièveté de l'interruption des réunions physiques et de solutions téléphoniques efficaces. Par contre, le Conseil administratif modifie son organisation interne et acquiert un logiciel de gestion des séances et des tâches par internet, facilitant la mise à disposition de documents par les Chefs de service et la prise de décisions par le Conseil administratif. Ce logiciel est mis en fonction dans le courant du mois de mai et gère désormais la totalité des séances de l'administration versoisienne.

Depuis le 6 mai, le Conseil administratif se réunit à nouveau, dans le cadre d'un plan de protection permettant de tenir des séances dans des conditions adéquates de sécurité sanitaire. Se fondant sur l'évolution de la situation et de la capacité d'action des services, le Conseil administratif se prononce sur les décisions importantes, engageant la Commune en qualité d'institution. Les adaptations des plans de protection et le suivi des mesures techniques sont désormais entre les mains des Chefs de service et du Secrétariat général. De façon générale, les séances au sein de l'administration, de même que les prises de service et autres données d'ordres dans les équipes ont toutes lieu dans des conditions de sécurité adéquate, respectant strictement les distances physiques. Par exemple, la séance des Chefs de service, laquelle réunit une douzaine de personnes, se déroule dans la salle du Conseil municipal, prévue pour 35 personnes.

Sur le plan politique, le Conseil administratif, bien que fortement chargé, a pu prendre les décisions qui s'imposaient dans un climat de sérénité et en se fondant sur des dossiers



*Pour la troisième année consécutive, le Conseil administratif est appelé à se prononcer sur l'atteinte des objectifs qu'il fixe aux collaborateurs et aux services de l'administration.*

bien préparés. Le changement de législature, avec l'entrée en fonction d'une nouvelle élue en la personne de Mme Tchamkerten, en un moment de moindres restrictions, s'est traduite par une forte charge de travail et de nombreuses décisions à prendre.

Le Conseil administratif tire aussi un bilan positif, pour autant que cela soit possible, de la capacité d'action des services de l'administration. S'adaptant avec énergie et intelligence aux divers problèmes rencontrés, les responsables de l'administration ont démontré un engagement sans faille et une maîtrise de la situation adéquate. Les méthodes mises en œuvre depuis plusieurs années sous la direction du DARH ont fait leurs preuves et ont permis aux Chefs de service et responsables d'équipes de faire la preuve de leur autonomie et de leur capacité à prendre des décisions.

### **Objectifs et évaluation des objectifs**

Pour la troisième année consécutive, le Conseil administratif est appelé à se prononcer sur l'atteinte des objectifs qu'il fixe aux collaborateurs et aux services de l'administration. L'objectif fixé en 2020 à tous les collaborateurs était le suivant : renforcer la transversalité, la communication et la collaboration inter-services.

Le Conseil administratif estime que l'objectif fixé a été très bien atteint et que les services, dans le contexte particulier de la crise sanitaire, ont travaillé main dans la main pour garantir un accès aux prestations à tous les Versois.

Pour 2021, l'objectif fixé par le Conseil administratif est : intégrer les objectifs du développement durable dans l'action quotidienne de chaque collaborateur et favoriser la qualité de vie à Versoix.

### **Refonte de l'organisation de la direction administrative de la Ville de Versoix**

Lancé en 2016 lors de la création du poste et de l'engagement du DARH, le projet de modernisation de la fonction publique a vécu sa dernière étape en 2020 à l'occasion du départ à la retraite du Secrétaire général Frank Lavanchy. Préparée au sein du Conseil administratif depuis trois ans, la fusion des postes de Secrétaire général et de Directeur de l'administration et des Ressources humaines s'est concrétisée par la nomination de Christian Séchaud au poste de Secrétaire général et Directeur de l'administration.

Christian Séchaud, en poste depuis 2016 dans la fonction de Directeur de l'administration et des Ressources humaines, est désormais responsable de la gestion des séances du Conseil administratif, des Ressources humaines, de la Communication et du service de la Protection de la population. Il coordonne et dirige l'action des Chefs de service, notamment lorsque des projets unissant les compétences de plusieurs équipes doivent être pilotés.

En parallèle, un poste de Secrétaire général adjoint est nouvellement créé, avec des compétences et responsabilités distinctes.



A l'inverse de la situation qui prévalait jusqu'au départ de F. Lavanchy, avec deux alter egos aux postes de la direction administrative, la création d'un poste d'adjoint permet une verticalité et une complémentarité entre les deux collaborateurs. Cela facilite les remplacements lorsqu'ils sont nécessaires. Par ailleurs, une meilleure cohérence dans la transmission des affaires est constatée, l'équipe composant le Secrétariat général étant complétée par deux assistantes à mi-temps.

Mis au concours à l'automne 2019, ce poste est occupé par Marie-Louise Possa, qui est entrée en fonction au plus fort de la crise sanitaire.

### **Création d'un poste de Secrétaire général adjoint**

Arrivée le 1<sup>er</sup> avril à la Mairie, Mme Possa a fait connaissance avec les cadres de l'administration et a pris connaissance de son cahier des charges et de son domaine de compétences. En charge de la gestion des relations avec le Conseil municipal, de la gestion logistique des affaires du Conseil administratif, de la coordination des actions en matière de développement durable, de la réception et des archives, Mme Possa est repartie travailler à domicile pour gérer, à distance, le premier mois de son activité au sein de la Mairie, en raison de la crise sanitaire.

En contact quotidien avec le Directeur de l'administration, Mme Possa a pu se familiariser avec la Ville de Versoix à

distance, dans un contexte d'activité politique réduite (les séances du Conseil municipal étant suspendues durant la fin de la législature 2015-2020).

En dépit de cette entrée en fonction particulière, la continuité de l'action de la Ville de Versoix a pu être garantie et la transmission des dossiers entre M. Lavanchy et Mme Possa réalisée. A l'instar de toute l'administration, Mme Possa a fait preuve d'une grande faculté d'adaptation.

### **Continuité de l'action de la commune**

Malgré l'identification, entre 2018 et 2019, de plus de 350 risques menaçant le bon fonctionnement de l'administration communale, les risques découlant d'une pandémie n'avaient pas été identifiés comme des menaces aussi importantes pour le fonctionnement de l'administration versoisienne. Il a donc fallu s'adapter en fonction des circonstances, en priorisant les missions et en travaillant dans une relative urgence.

Définissant, avec l'appui du DARH et des Chefs de service, dès le mois de mars les tâches essentielles à assumer, le Conseil administratif est toujours parvenu à conserver la maîtrise de la situation et a pu assumer ces tâches en permanence. Mieux, grâce au plan de solidarité communal, mis en œuvre en urgence, le Conseil administratif et les services sont parvenus à augmenter les prestations à la population durant la période de crise sanitaire.



*Se fondant sur les expériences acquises en 2020, le système de gestion des risques sera revisité et amélioré au cours des prochaines années.*

Systématiquement, aussitôt que possible, les dispositions ont été prises pour faciliter la vie quotidienne de la population versoisienne, dans le strict respect des plans de protection imposés par les autorités fédérales et cantonales.

Se fondant sur les expériences acquises en 2020, le système de gestion des risques sera revisité et amélioré au cours des prochaines années.

#### **Mise en œuvre d'un nouveau système de gestion des séances**

Entamée dans le cadre de la modernisation de l'administration de la Ville de Versoix, la réflexion en lien avec la gestion des séances du Conseil administratif a subi une accélération entre la fin 2019 et le mois de mai 2020. Au-delà des phases de tests débutées en avril, le Conseil administratif a décidé de se doter de cet outil dès le début de la législature 2020-2025.

Grâce à un système d'identification et de gestion des accès individualisé, les collaborateurs de l'administration de la Ville de Versoix habilités à le faire peuvent introduire dans l'ordre du jour de la séance du Conseil administratif les documents nécessaires aux prises de décision de l'exécutif. Lorsque la séance débute, seuls les administrateurs du système peuvent encore modifier les documents et tenir le procès-verbal de la séance. Dans le même temps, les administrateurs (le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe) attribuent des tâches aux Chefs de

service chargés de l'exécution des décisions du Conseil administratif.

Ce système est atteignable par internet. Couplé à une solution de conférences téléphoniques ou de vidéoconférences, il permet au Conseil administratif de tenir des séances complètement délocalisées et de gérer les absences des Conseillers, pour quelles que raisons que ce soient. Grâce à sa simplicité d'utilisation, il peut aussi être utilisé pour des séances extraordinaires, chaque fois que cela est nécessaire.

Implémenté au sein de l'administration, le système est désormais largement utilisé par les Chefs de service ou pour la concrétisation de projets interservices.

*Le contact avec les habitants de Versoix a pu être maintenu en permanence et la réception a fonctionné comme centre névralgique de traitements des demandes, les aiguillant auprès des bons destinataires.*

### **Réception et accueil**

Les quatre collaboratrices de la réception renseignent la population par courriel, téléphone ou directement sur place durant les heures d'ouverture de la Mairie. Elles font le lien avec le Service cantonal concerné pour l'élaboration des cartes d'identité, traitent les données relatives aux démarches officielles (changement d'adresse, arrivée, départ, etc) et fournissent, aux Genevois et aux Confédérés, différents documents tirés du registre de l'Office Cantonal de la Population et des Migrations (attestation de résidence, etc.).

Il est également possible d'acheter auprès de la réception les marques de contrôle destinées aux chiens, des cartes journalières CFF/CGN, des cartes résidants (piscine) et d'obtenir des chéquiers culture, ainsi que plusieurs ouvrages touchant à l'histoire et la vie versoisienne.

La réception communique avec les différents services communaux en fonction des demandes provenant tant des professionnels que des privés.

Lors de décès, les secrétaires-réceptionnistes sont en relation avec les entreprises des pompes funèbres, ainsi qu'avec les familles, et organisent les inhumations au cimetière de Versoix.

Durant cette année particulière due à la pandémie, les collaboratrices de la réception ont assuré une permanence téléphonique dans un premier temps, puis à nouveau en présentiel. Le contact avec les habitants de Versoix a pu être maintenu en permanence et la réception a fonctionné comme centre névralgique de traitements des demandes, les aiguillant auprès des bons destinataires.

### **Cimetière**

53 personnes sont inhumées et 22 personnes ont reposé à la Crypte communale.

Le nombre de décès de Versoisien transmis par l'arrondissement de l'état civil de la rive droite du lac s'élève à 97.

12 tombes sont désaffectées, 15 concessions d'une durée de 20 ans renouvelées. Une urne est exhumée.

### **Intendance**

La personne en charge de l'intendance gère le bon fonctionnement de l'administration en assurant les achats de fournitures mais également en procédant à la publication officielle des différents textes de réglementation ou autorisations devant informer la population. Il assume également la bonne organisation des Conseils municipaux et met en place les différents événements organisés par la Mairie.

La crise sanitaire a conduit à la suppression de la quasi-totalité des événements et autres réceptions organisés par la Mairie.



### Informatique - généralités

Prise au dépourvu et contrainte d'improviser durant la première phase de la crise sanitaire, l'administration versoisienne a pu poursuivre son activité en travaillant avec des outils informatiques peu ou mal adaptés au travail à distance. Seul un nombre restreint de collaborateurs était équipé d'ordinateurs portables connectés au réseau de la Ville (par le SIACG) ou de systèmes de connexions de leurs ordinateurs privés à ce même réseau. Pour pallier ce problème, des outils gratuits en ligne ou des clés de stockage de dossiers ont été utilisés, autant de solutions insatisfaisantes sur le plan de la sécurité des données.

Au mois de juin 2020, la politique d'achats d'ordinateurs a été modifiée. Depuis cette date, les chefs de service et les personnes assumant des tâches essentielles sont équipés de façon systématique d'ordinateurs portables. Ceux-ci permettent l'accès à l'entier de la bureautique communale par le biais d'une simple connexion (wifi, 4G). Dans le même temps, une redistribution et une forte augmentation de licences permettant la connexion à distance met à disposition de tous les collaborateurs de l'administration des outils de travail adéquats et sécurisés.

En parallèle, l'activation d'une fonctionnalité existant sur le téléphones des bureaux de la Mairie permet de transférer, à la demande, les appels sur des téléphones portables.

Cette fonctionnalité permet ainsi à chaque collaborateur d'être ailleurs que dans son bureau tout en disposant de la totalité des fonctionnalités de son bureau.

Durant les périodes de crise aiguë, la très grande majorité des collaborateurs a pu travailler à distance, respectant ainsi les recommandations fédérales et cantonales en la matière.

Dans l'intervalle entre les deux vagues de crise sanitaire, afin de vérifier la pertinence du système, une période de test du télétravail a débuté dans le courant du mois de mai et devait se terminer à fin octobre. Cette période a permis de constater qu'une proportion correspondant à une journée de travail par semaine ou par deux semaines en fonction du taux d'activité est adéquate.

Depuis fin octobre, une grande majorité des collaborateurs travaille à nouveau à distance, dans des conditions de sécurité des données et de qualité des outils à disposition qui permettent de conserver une productivité adéquate. Une très conséquente modernisation des outils de travail à distance a été réalisée en quelques mois seulement.

Ces adaptations à la crise utilisent la presque totalité des possibilités du service informatique, limité à un seul collaborateur. Dans le reste de son temps de travail, ce dernier a géré la mise en place et en service des panneaux à messages variables (trois sur quatre en fonction à fin décembre) et à la mise en service de la partie informatique





du nouveau bâtiment de la Tourelle sur le site de l'Ancienne préfecture, avec l'installation de racks informatiques du réseau informatique, du wifi, de la téléphonie et des cylindres électroniques.

Enfin la modernisation des systèmes de communication sans fil (wifi) et l'activation de nouvelles fonctionnalités permettant le travail en visioconférence complètent l'activité 2020 du service informatique.

Dans le contexte d'une crise majeure, le service informatique et les collaborations avec le SIACG ainsi que plusieurs partenaires privés ont permis de garantir la continuité de l'action communale dans un climat de sécurité sanitaire adéquat.

### **Communication institutionnelle**

En 2020, le service est composé d'une chargée de communication à plein temps, assistée d'une apprentie employée de commerce. En collaboration avec le Secrétaire général et Directeur de l'Administration, le service gère la totalité des publications de la Ville de Versoix, que ce soit sous forme imprimée, par le biais du site internet, des réseaux sociaux ou encore des écrans Led à messages variables.

Le site internet, complètement refait à neuf deux ans plus tôt représente la vitrine de la Ville de Versoix. Il donne également accès à des services en ligne tels que l'achat

de cartes journalières CFF ou la location de salles et de matériel. Il permet également d'accéder aux actualités, à un agenda en ligne regroupant les événements organisés par l'administration communales ainsi que celles proposées par les associations et sociétés locales.

Ces informations sont ensuite reprises sur les réseaux sociaux de la Ville de Versoix, particulièrement Facebook et Instagram qui permettent une interaction directe avec la population connectée.

La communication continue de se faire par le biais de la double page « Mairie » éditée dans les dix numéros annuels du journal régional « Versoix Région ».

Comme pour l'ensemble de l'administration communale, l'année 2020 est une année durant laquelle la communication s'articule au rythme de la crise sanitaire et des nombreuses décisions prises à l'échelon des autorités fédérales, cantonales et communales. L'adaptabilité des supports développés au cours des années passées a permis de mettre en évidence des informations primordiales dans un contexte de crise sanitaire sans précédent.

### **Adaptation, suivi et multiplication des informations transmises par le Conseil Fédéral et le Conseil d'Etat**

Sous la supervision du Directeur de l'administration, le secteur de la communication est composé d'une collaboratrice, assistée durant une partie de l'année par une

*Une estimation du nombre d'actualisations des informations publiées en lien avec la crise sanitaire est d'environ 120 pour toute l'année, soit environ une actualisation tous les trois jours.*

apprentie. Cette dotation, suffisante en période ordinaire, se révèle insuffisante en période de crise et crée des risques, notamment de ne pas être en mesure de suivre l'actualité et les évolutions permanentes de la situation.

Dès le mois de mars, la stratégie de communication en lien avec la crise sanitaire a consisté à informer le plus largement possible la population selon deux axes.

Le premier axe consiste à populariser les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique, notamment en utilisant le matériel promotionnel mis à disposition par la Confédération. Pour des raisons de coûts, les supports électroniques (panneaux à messages variables, site internet, réseaux sociaux) ont été privilégiés. A de nombreuses reprises, ces messages ont aussi été diffusés au travers de placards (affiches) dans les rues, notamment aux endroits abondamment fréquentés. Ces endroits varient en fonction de la période (été = plage, automne = centre-ville, etc.).

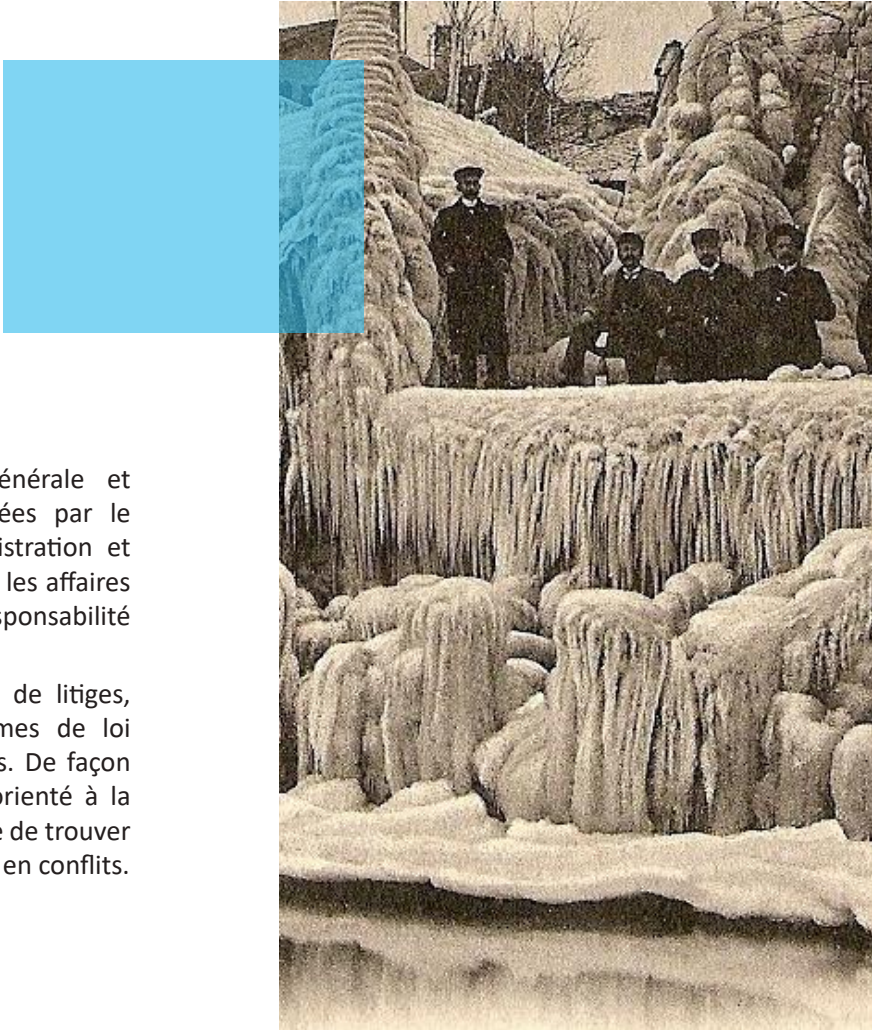
Le second axe consiste à tenir à jour une page sur le site internet [versoix.ch](http://versoix.ch) renvoyant vers les sites compétents (confédération, office fédéral de la santé publique, canton, etc.) pour toutes les décisions prises par les autorités et faisant le point complet sur les incidences pour la Ville de Versoix. Chaque décision prise par le Conseil administratif est ainsi transmise aux habitants immédiatement après avoir été prise, de façon que les fermetures et ouvertures

soient rapidement connues.

Cette stratégie est couronnée de succès. Elle permet aux habitants de se renseigner très facilement et de trouver des informations en temps réel, tout en étant redirigés sur les sites des autorités. Cela évite des erreurs et dirige la population directement sur des informations crédibles et dignes de foi.

Une estimation du nombre d'actualisations des informations publiées en lien avec la crise sanitaire est d'environ 120 pour toute l'année, soit environ une actualisation tous les trois jours.

D'autre part, les pages de la Ville dans le journal Versoix-Région ont également relayé les informations, avec la difficulté d'une parution mensuelle et des délais de bouclage peu adaptés à une situation de crise aussi complexe. Concrètement, les éditions d'avril, mai et juin ont principalement porté sur les mesures en lien avec la crise sanitaire. Dès le mois d'août, un retour à des informations plus spécifiquement communales est constaté. Enfin, la deuxième vague de la crise sanitaire a fait l'objet de publications complémentaires. Cela étant, les habitudes des habitants ont changé et leur capacité à s'informer ne nécessite plus une systématique de rappel des habitudes de précautions.



**Affaires juridiques**

Séparées en deux pôles (administration générale et ressources humaines) et respectivement gérées par le Secrétaire général et le Directeur de l'administration et des ressources humaines jusqu'au mois de juin, les affaires juridiques sont désormais regroupées sous la responsabilité du nouveau Secrétaire général.

Un nombre restreint de situations fait l'objet de litiges, alors que des collaborations avec des hommes de loi sont nécessaires pour finaliser des transactions. De façon générale, le nombre d'affaires juridiques est orienté à la baisse, en lien avec la volonté toujours renforcée de trouver des accords avant que les situations dégénèrent en conflits.





# Ressources Humaines



*Les entretiens de développement permettent de vérifier l'adéquation des personnes aux postes de travail et l'atteinte des objectifs, collectifs et individuels.*

La politique de gestion des Ressources humaines est coordonnée par le Directeur de l'Administration et des Ressources humaines (DARH) depuis 2016. Suite à la fusion de ce poste avec celui de Secrétaire général, le Secrétaire général et Directeur de l'administration, Ch. Séchaud, conserve la gestion des ressources humaines.

La politique mise en œuvre valorise la responsabilisation des cadres et des collaborateurs et a pour objectif principal la qualité de vie au travail : des employés satisfaits fournissent des prestations de qualité aux Versoisien.

Du point de vue structurel, le DARH puis SGDA est appuyé par une conseillère RH et une gestionnaire RH, ainsi qu'une assistante administrative, toutes trois à temps partiel, pour un total de deux postes à plein temps. Cette petite équipe gère le cycle de vie des collaborateurs depuis le recrutement et jusqu'aux départs, administre les temps de travail, entretient l'ensemble des relations avec les assurances sociales et assume la gestion des salaires.


Les entretiens de développement permettent de vérifier l'adéquation des personnes aux postes de travail et l'atteinte des objectifs, collectifs et individuels. En 2020, les Ressources humaines n'ont eu à traiter aucune situation de désaccord important entre responsable hiérarchique et collaborateur. Deux collaborateurs ne répondent que partiellement aux attentes liées à leur fonction, alors que tous les autres les remplissent aisément, voire mieux.

En raison de la crise sanitaire et d'une très forte implication du service dans la réponse aux interrogations et craintes des collaborateurs, seuls 18 jours de formation ont été proposés.

## **Recrutements et cycle de vie des collaborateurs**

Dans le courant de l'année 2020, les services de l'administration ont recruté à l'externe ou par transfert interne, 20 collaborateurs avec le statut de fonctionnaire ou en contrat à durée indéterminée. Trois femmes ont été recrutées en qualité de cheffes de service, soit Mmes Isabel Garcia au service de l'Urbanisme et de l'aménagement, Marie-Louise Possa en qualité de Secrétaire générale adjointe et Célia Da Silva au service de la Cohésion sociale (avec un début d'activité fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2021).

Treize collaborateurs ont quitté l'administration versoisienne durant l'année 2020. Six personnes ont pris leur retraite (Mmes et MM. Frank Lavanchy, Véronique Villars-Vallier, Tiziana et Maurice Marin, Jacques Steigmeier et Rémy Forel). Une personne, au terme de nombreuses démarches en relation avec les assurances sociales, se trouve dans l'incapacité de travailler et est prise en charge par les assurances alors que deux collaborateurs ont donné leur démission. Trois employés ont quitté l'administration suite à un licenciement ou après avoir conclu un accord de départ avec le Conseil administratif.



Enfin, le Conseil administratif déplore le décès de Laurent Périsset, qui venait de prendre de nouvelles fonctions au sein du service Gérance et écoles après avoir œuvré de nombreuses années au sein du service des Travaux, voirie et environnement.

#### **Durant la crise sanitaire**

Dans sa responsabilité d'employeur, la Ville de Versoix a dû trouver des solutions pour gérer les problématiques nouvelles induites par la crise sanitaire. Dès le mois de mars, la question des vacances a dû faire l'objet d'un traitement spécifique.

Le Conseil administratif a, durant la première vague, accepté de déplacer les vacances de tous les collaborateurs qui le souhaitent. Par contre, il a imposé que les vacances statutairement prévues pour 2020 soient prises par tous les collaborateurs, à l'exception d'un léger report de quelques jours en 2021. Cette façon de faire a permis de contenter les collaborateurs et la commission du personnel, tout en étant adéquate en termes de planification et de suivi du travail pour les responsables de services.

Dans le même sens, le Conseil administratif a payé les collaborateurs engagés sur une base horaire selon leur planification et non selon l'horaire réellement effectué,

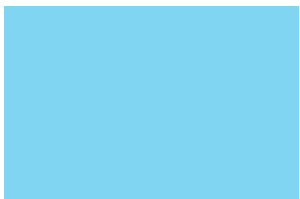
bon nombre d'entre eux ne pouvant assumer leurs tâches dans le contexte de la réduction des activités imposée par les autorités. Ce faisant, le Conseil administratif a assumé de façon pleine et entière sa responsabilité d'employeur.

Dès le mois de mars, le Conseil administratif a dû composer avec des absences. Limitées à un nombre restreint de collaborateurs durant la première vague, les absences ont fortement augmenté en automne. Au total, 22 collaborateurs ont été affectés par la crise sanitaire en 2020, leurs absences allant de quelques jours à plus de sept semaines. Un service s'est trouvé fortement mis sous pression avec moins de la moitié des collaborateurs présents.

Aucun collaborateur n'a dû être hospitalisé. Par contre, les collaborateurs de retour après la maladie sont très fatigués, reprennent avec des taux d'activité réduits, occasionnant un report de tâches sur d'autres personnes et la nécessité de réorganiser certains pans de l'activité des services communaux.



*Lorsque des équipes étaient en difficulté parce qu'impactées par le virus, les propositions spontanées de remplacement ont fusé et ont permis de trouver des solutions.*



A l'instar de tous les employeurs, la Ville de Versoix et le service RH en particulier ont dû faire face à toutes les conséquences psychologiques de la crise sanitaire et répondre à un nombre particulièrement élevé de sollicitations. La peur du virus, la vie sociale limitée, le manque d'événements festifs, la maladie ou le décès de proches ont conduit les collaborateurs à poser de nombreuses questions, auxquelles manquaient parfois les réponses... Par contre, le service des RH s'est appliqué à écouter les craintes et doléances des collaborateurs avec empathie et sollicitude.

Le manque de sens dans le travail (annulations de manifestations, d'expositions, etc.) a aussi impacté les équipes. Les dimensions conseil et écoute, mises à disposition par les collaboratrices du service des RH, ont permis aux Chefs de service de trouver un appui lorsque cela était nécessaire.

L'annulation des événements festifs (soirée du personnel, sortie d'été) ont aussi un impact négatif, dans la mesure où ces événements permettent de se réunir dans un contexte différent de celui du travail. Bien que compensées par une reconnaissance exprimée par le Conseil administratif en fin d'année, ces annulations ont renforcé le sentiment d'isolement de certains. Cela étant, aucun collaborateur n'a subi d'absences de longue durée en lien avec les conséquences psychologiques de la crise.

Le travail à distance (ou télétravail), mis en place dès le mois de mars dans des conditions dégradées, a aussi eu un impact important sur les collaborateurs : entre les difficultés techniques, la crainte mentionnée ci-dessus, la nécessaire gestion des familles et des enfants, le télétravail a globalement bien fonctionné et répondu aux attentes. Mais, à long terme, la mise en place de telles solutions doit être accompagnée d'une réflexion en profondeur pour limiter les difficultés.

Dans ce contexte, la mobilisation des collaborateurs de la Ville de Versoix est à souligner. Le plan de solidarité communal, la distribution d'aide alimentaire et la mise en place de bons de soutien aux commerces versoisiens ont réuni des employés de tous les services au profit d'un projet commun. Lorsque des équipes étaient en difficulté parce qu'impactées par le virus, les propositions spontanées de remplacement ont fusé et ont permis de trouver des solutions. A tous les échelons de la hiérarchie, les collaborateurs ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et de remise en question.

Enfin, plusieurs départs à la retraite sont survenus durant cette période. En fonction du moment (pendant la crise ou après), certains de ces départs ont pu être célébrés, alors que d'autres pas. Un report de ces célébrations à 2021 est prévu.



L'ensemble de ces tâches, à quoi s'ajoutent les innovations dans le domaine des indemnités pour pertes de gains et des modifications légales décidées en matière de droit du travail dans le contexte d'urgence sanitaire, s'est traduit par une importante charge de travail pour le service des RH. A l'instar d'autres services, les ressources humaines ont dû prioriser leur travail et renoncer, provisoirement, à certains projets. Ainsi, par exemple, la formation des collaborateurs a été repoussée.

## Bilan social

### Évolution des indicateurs relatifs aux effectifs et bilan social Taux de rotation du personnel

Le taux de rotation pour l'ensemble des fonctionnaires et CDI est de 9,50 %. Il se calcule comme suit :

Taux rotation	$\frac{\text{départs en nombre de personnes}}{\text{Effectif moyen}}$	$\frac{13}{126.5} = 10.3\%$
effectif moyen	$\frac{\text{effectif au 01.01.20} + \text{effectif au 31.12.20}}{2}$	$\frac{127+126}{2} = 126.5$

Les 13 départs correspondent à 6 départs à la retraite, 2 démissions, 3 licenciements ou accords de départ, 1 prise en charge par les assurances sociales et 1 décès.

### Lieux d'habitation à fin décembre 2020

Lieu d'habitation	Nombre employés CDI/fonct	%	Nombre employés Fonct	%	Nombre employés CDI	%
Versaix	74	59%	51	50%	23	85%
Versaix Environs *	9	7%	7	8%	2	7%
Genève	12	10%	11	11%	1	4%
Genève autres villes	12	10%	11	11%	1	4%
France Voisine	5	4%	5	5%	0	0%
France	1	1%	1	1%	0	0%
Vaud Terre Sainte	7	6%	7	8%	0	0%
Vaud autres villes	6	5%	6	6%	0	0%
Total	126	100%	99	100%	27	100%

(\*Bellevue, Collex, Genthod, Grand Saconnex)

Une très grande majorité des fonctionnaires et personnes en CDI habitent la commune de Versaix (58%).

Seuls 16% des employés n'habitent pas dans le canton de Genève (Vaud : 11%, France voisine : 4%, France 1%). En termes de proximité, 72% des employés habitent Versaix et ses environs (Communes du Canton de Genève proches de Versaix et Terre Sainte dans le Canton de Vaud).



### Répartition des effectifs au 31 décembre 2020 par taux d'activité et par sexe Répartition des effectifs au 3 décembre

		[1%-49%]	[50%-89%]	[90%-100%]	Total
Fonctionnaires	Femmes	2	33	11	46
	Hommes	0	6	47	53
	Total	2	39	60	99
Auxiliaires CDI	Femmes	18	4	0	22
	Hommes	2	1	2	5
	Total	20	5	2	27
Auxiliaires CDD	Femmes	22	1	0	23
	Hommes	12	1	0	13
	Total	34	2	0	36
Apprentis/stagiaires	Femmes	0	0	2	2
	Hommes	0	0	4	4
	Total	0	0	6	6
Total		56	46	66	168
		33%	27%	40%	100%

L'âge moyen à fin décembre 2020 des fonctionnaires et employé en CDI est de 48 ans; 48 pour les hommes et 48 ans pour les femmes. Un des enjeux est de préparer le départ à la retraite de 19 personnes (15 fonctionnaires et 4 CDI) entre 2021 et 2024.

## Effectifs

Répartition des effectifs par service à fin 2020 :

Services	Postes	Personnes
Bâtiments	1.50	2
Culture	5.60	9
Ecoles et gérance	22.30	30
Finances	3.60	5
Secrétariat Général et RH	10.70	15
Sécurité	11.10	23
Social	4.30	6
Sports et Manifestations	9.30	10
STVE	23.6	24
Urbanisme et transports	1.20	2
<b>Total général</b>	<b>93.20</b>	<b>126</b>

## Pyramide des âges







### Répartition des effectifs par service à fin 2020 :

Type de contrat	Postes	Personnes
Fonctionnaires	83	99
Auxiliaires CDI	10.22	27
Total général	93.81	126

### Effectifs traités en paie durant l'année 2020 :

Fonctionnaires	105
CDI	31
Auxiliaires	104
Stagiaires / apprentis	8
Stages insertion professionnelle	9
CM / CA / pompiers	88
Total	345

Le service RH a géré durant l'année 345 personnes dont 104 auxiliaires au lieu des 237 en 2019. En raison de la crise sanitaire, la Commune de Versoix n'a pas pu organiser les manifestations telles que le Festichoc, les promotions scolaires et les diverses manifestations versoisiennes.

### Ancienneté

#### Ancienneté moyenne par service à fin 2020 :

Services	Fonctionnaires	CDI	Ancienneté moyenne
Bâtiments	22		22
Culture	7		7
Ecoles et gérance	12	4	9
Finances	4		4
Secrétariat Général et RH	7	5	7
Sécurité	9	3	5
Social	3		3
Sports et Manifestations	14		14
STVE	15		15
Urbanisme et transports	2		2
Ancienneté moyenne	10	3	9

L'ancienneté moyenne est de 9 ans, avec une ancienneté plus élevée pour celle des fonctionnaires.

Les services « Bâtiments » et « Urbanisme » étant de petits services, l'ancienneté n'est pas significative. Toutefois, il est à noter que le service « Ecoles et gérance », « Sports et Manifestations » ainsi que « STVEP » ont des anciennetés assez élevées.

### Taux d'absence des collaborateurs

Dans le courant de l'année 2020, le taux d'absence (en postes) du personnel de la ville de Versoix se situe à 7.79% en moyenne.

Nombre d'employés (Fonct+CDI)	93.2	postes	
Nombre de jours ouvrés absences	1'843		
Nombre jours ouvrés de travail	254	X 93.2 =	23'672
Taux d'absentéisme	1'843	7.79%	23'672

Les 1'843 jours d'absence se décomposent de la manière suivante :

	jours absence	Nbre Postes	Ratio
Maladie moy. et longue durée (>3j)	1'412	93.2	5.96%
Maladie Courte durée (1 à 3j)	139	93.2	0.59%
Covid et quarantaine Covid 19	152	93.2	0.64%
Accident	140	93.2	0.59%
Total	1'843	93.2	7.79%

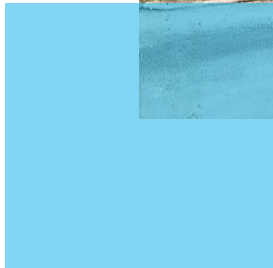
Le taux d'absence est resté relativement stable entre 2019 et 2020 malgré la situation sanitaire. Les chiffres liés à ce type d'absence sont certainement sous-évalués car certains cas ont été enregistrés sous maladie longue durée et non Covid.

9 collaborateurs cumulent à eux seuls plus de 50% des jours d'absence. Deux de ces collaborateurs ne font plus partie des effectifs.

Le nombre d'absences selon la durée se répartit comme suit :

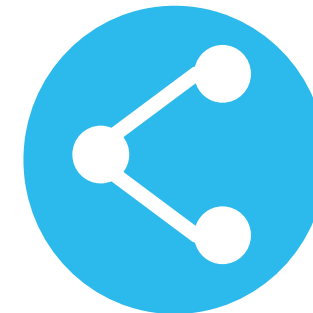
Nombre jours absence/année/personne	Nombre de personnes	%	Age moyen	Ancienneté moyenne
Absences de 0 à 3 jours	85	63%	47 ans	9 ans
Absences de 4 à 14 jours	17	12%	46 ans	6 ans
Absences de 15 jours et +	34	25%	49 ans	10 ans
Nombre d'absences	136	100%	48 ans	9 ans

Les absences sont suivies étroitement par le service des Ressources Humaines, notamment celles de longue durée en collaboration avec l'AI et l'assureur maladie de la Commune. Les absences de courte durée font également l'objet d'une attention particulière lorsque celles-ci sont répétées.





# Cohésion sociale



Le Service Cohésion Sociale (SCS) a pour mission de favoriser le bien vivre ensemble en offrant, aux habitants qui en expriment la demande, un accompagnement dans leur parcours de vie. Il veille aux besoins des populations fragilisées en développant des actions ciblées et spécifiques tout en favorisant l'inclusion et la participation de la population versoisienne. Afin de mener à bien ces différentes missions, le service collabore avec les ressources existantes en construisant des partenariats avec le monde associatif.

Plusieurs prestations sont proposées dans les domaines de la formation et l'emploi, l'enfance (0 - 11 ans), la jeunesse (12 - 25 ans), les seniors, l'aide sociale individuelle, la santé, l'intégration (par exemple, une cérémonie et un parcours d'accueil des nouveaux habitants), l'action communautaire et l'aide au développement.

L'année 2020 a été chargée et intense. Un changement de nom au cours du premier semestre marque un nouveau tournant. Le service anciennement appelé Service Social Jeunesse devient le service de la Cohésion sociale.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, une nouvelle Cheffe de service a pris la direction du service de la Cohésion sociale. Très impliquée dans son action professionnelle, elle a rapidement développé de nombreux projets et intentions, lesquels ont subi un arrêt brutal en lien avec la crise sanitaire.

Dès le début du mois de mars, la nécessité de mettre en place un plan de solidarité communal s'est imposée et l'entier du service a dû se focaliser sur ce projet. En quelques jours, des contacts ont été pris avec toutes les personnes âgées ou vulnérables domiciliées sur le territoire versoisien. En parallèle, des partenaires ont été sollicités pour apporter leurs compétences.

Au moment de la reprise d'une activité plus courante, durant le mois de mai, la Cheffe du service de la Cohésion sociale a conduit le projet de soutien aux personnes démunies, lequel a abouti à la distribution, en collaboration avec les communes de la Rive droite du lac, d'aide alimentaire pendant toute la période estivale sur le site de Palexpo au Grand-Saconnex impliquant un très conséquent investissement. Ces deux projets ont eu un impact important pour l'entier du service de la Cohésion sociale. Un poste de travailleur social de proximité a vu le jour. Celui-ci a été pensé pour favoriser les liens entre les habitants, les associations, les partenaires et les Autorités.

Les antennes d'insertion professionnelle La Forge et l'EspaceEmploi ont elles aussi connu un grand changement suite au départ à la retraite d'une de ses collaboratrices. Une fusion des deux antennes a été faite/réalisée. Une nouvelle réorganisation verra le jour en 2021 afin de palier à l'offre et à la demande de la population Versoisienne.

*Les conséquences économiques et sanitaires de cette crise amènent toute une population à se tourner vers des aides pour répondre à des besoins vitaux.*

## Crise sanitaire

La situation épidémique mondiale nécessite un travail important de la part de l'administration et une constante adaptabilité.

Des nouvelles formes d'organisation du travail (télétravail, accueil à distance) ont vu le jour et des forces particulières ont dû être mobilisées tout au long de l'année. Il a fallu relever de nouveaux défis pour répondre aux besoins de la population. Ainsi, des prestations supplémentaires, comme un plan de solidarité et une distribution alimentaire, ont été mises en place en un temps record.

Les conséquences économiques et sanitaires de cette crise amènent toute une population à se tourner vers des aides pour répondre à des besoins vitaux.

## Plan de solidarité

Suite aux décisions prises par le Conseil Fédéral en mars dernier, il a été recommandé aux seniors et aux personnes considérées vulnérables de limiter les sorties en dehors de leur domicile. Toutes les communes ont reçu comme directive de mettre en place un plan de solidarité pour protéger les personnes en leur permettant de rester chez elles en toute sécurité et de bénéficier de certaines prestations qui ne pourraient être remplies par leurs proches.

Le service de la Cohésion sociale, en collaboration avec les autres services communaux a établi un plan de solidarité important dans lequel les habitants pouvaient solliciter de l'aide pour les prestations suivantes :

- La livraison des courses en partenariat avec les Scouts de Versoix
- La livraison des repas en partenariat avec l'IMAD
- L'évacuation des déchets
- Promenade des animaux

Accompagnement lors des procédures de paiement (commande des bulletins de paiement auprès des établissements bancaires et aide au remplissage)

Un appel téléphonique était fait chaque semaine par le service de la cohésion sociale aux personnes identifiées isolées afin de prendre de leurs nouvelles et d'évaluer leurs besoins.

Plus de 300 demandes ont été traitées dans le cadre de ce plan de solidarité.

223 courses effectuées par les Scouts de la troupe Choiseul de Versoix entre le 25 mars et le 16 mai.

*En moyenne, 250 colis étaient distribués chaque semaine. Les colis étaient composés de denrées alimentaires de base et d'autres produits de première nécessité.*

- 2 jours par semaine
- Une moyenne 15 courses par jour
- 70 personnes différentes

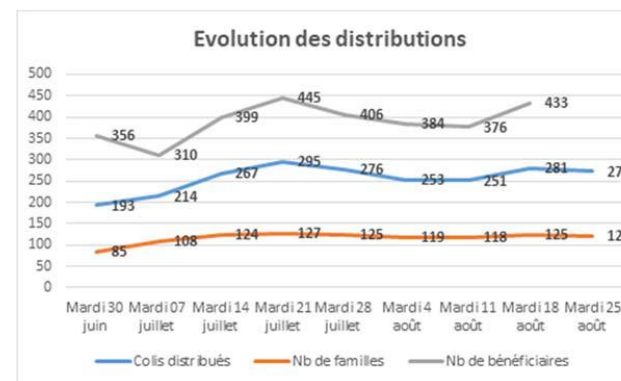
## Distribution alimentaire

La Ville de Versoix a répondu favorablement à la demande du Département de la Cohésion sociale et a contribué à la décentralisation de la distribution alimentaire. Elle a participé à la création d'un nouveau point de distribution alimentaire s'étalant sur 9 semaines dans les halles de Palexpo. Avec le soutien du Groupement des communes de la rive droite du lac (GCRDL), la Ville de Versoix, a mené cette réalisation en étroite collaboration avec la Ville du Grand-Saconnex, les Colis du Cœur et la banque alimentaire Partage.

L'action a débuté fin juin 2020. Les personnes inscrites sur la liste des bénéficiaires des Colis du cœur pouvaient se présenter sur place pour obtenir un cabas alimentaire et de l'information sociale. En moyenne, 250 colis étaient distribués chaque semaine. Les colis étaient composés de denrées alimentaires de base et d'autres produits de première nécessité.

Les collaborateurs du service Cohésion sociale ont œuvré chaque semaine à la mise en place du site, la réception des produits et à la distribution. Il y a aussi eu une forte implication et mobilisation dans ce projet de nombreux bénévoles (une soixantaine). Un collaborateur du Service des Sports et Manifestations a également prêté main forte à la coordination et gestion des bénévoles.

Ci-dessous une évolution des distributions par semaine.





## Cohésion sociale

### Aide sociale individuelle

L'assistante sociale intervient selon 3 types de prestations :

- **L'information-orientation** : consiste à répondre à des demandes uniques par téléphone, mail ou lors d'un entretien, sans qu'aucun suivi supplémentaire durant l'année ne soit mis en place. En 2020, 44 situations ont été traitées (en 2019, 17 demandes traitées sans suivi).
- **L'appui administratif et le soutien psycho-social** : ces interventions imposent une prise en charge approfondie, sur une durée variable, pouvant pour certaines s'étendre sur plusieurs années. L'objectif visé consiste à fournir un appui administratif aux personnes en difficulté ainsi qu'à obtenir les prestations que l'utilisateur parfois ignore, ou n'arrive pas à solliciter de lui-même. La complexité des démarches à accomplir et les difficultés propres à la personne sont des obstacles parfois trop importants. Ce travail est fait avec la collaboration de l'utilisateur et du réseau professionnel existant, tout en respectant la confidentialité et le secret de fonction. En 2020, 180 personnes (couples ou familles) ont bénéficié de ce soutien (en 2019, 187 situations)
- **Les aides financières** : celles-ci s'ajoutent aux situations suivies ou occasionnelles et nécessitent une évaluation de la situation sociale et économique du requérant. L'octroi d'une aide financière reste ponctuel et peut concerner tant les camps scolaires, que les bons taxis, les tarifs réduits pour

les restaurants scolaires, les dépannages d'urgence, la prise en charge des frais d'ensevelissement, etc. L'aide financière communale est toujours subsidiaire aux aides octroyées par les institutions compétentes telles que l'Hospice général ou le service des prestations complémentaires.

Parallèlement, le service social peut solliciter d'autres services ou fondations, par exemple pour les demandes financières plus importantes ou qui relèvent de difficultés précises et liées à la thématique traitée par l'institution sollicitée. En 2020, CHF 31'657.- ont ainsi été obtenus par le biais de Fondations diverses (en 2019, CHF 43'329.40.-).

Ces trois différents types d'intervention peuvent être combinés étant donné qu'un grand nombre de personnes ou de familles en situation précaire cumulent les difficultés.

### Visite à domicile des seniors en situation d'isolement

Afin de rompre l'isolement des personnes âgées, la Ville de Versoix a continué son partenariat avec la Croix-Rouge genevoise. Ce partenariat consiste en visites gratuites, généralement hebdomadaires, réalisées par des bénévoles formés et encadrés. Le suivi des bénéficiaires est important. Un lien de confiance s'établit sur la durée entre les prestataires et les bénéficiaires. Les effets sont stimulants et bénéfiques pour la santé, renforçant les possibilités de maintien à domicile de ces personnes vulnérables.





Cette année particulière a également impacté le fonctionnement des binômes mis en place par la Croix-Rouge genevoise en raison des mesures anti-Covid. Ainsi, des entretiens téléphoniques sont venus remplacer les visites à domicile.

À la fin 2020, 2 binômes étaient toujours actifs sur la commune, dont un qui gardait le lien par téléphone.

#### **Permanence impôts**

La permanence impôts proposée aux habitants de la Commune a débuté le 13 février. Elle s'est déroulée pendant environ 5 mois. Cette prestation est destinée aux habitants de la commune à revenus modestes. Comme les années précédentes, un grand nombre d'habitants a sollicité cette prestation. 135 Dossiers ont ainsi été traités.

#### **Antenne communale d'insertion socio-professionnelle**

À la suite de la fusion entre l'EspaceEmploi et la Forge, la nouvelle antenne d'insertion communale accueille les habitants de Versoix, Genthod et Bellevue âgés de 15 à 65 ans à la recherche de pistes pour réintégrer le marché de l'emploi ou de formation. L'Antenne d'insertion collabore dès à présent étroitement avec les travailleurs sociaux hors mur et le travailleur social de proximité dans le but de renforcer les prestations au service de la population.

104 personnes (dont 21 jeunes) accompagnées par l'actuelle conseillère en insertion ont pu bénéficier d'un accompagnement concrétisé par la mise en place de 16 stages et autres mesures comme des cours de langues ou des cours d'informatique, la validation des acquis, la réalisation de bilans de compétences, ou de suivis auprès de l'Office cantonal de l'emploi et de l'Hospice général.

#### **La Forge**

La structure d'insertion professionnelle la Forge a accompagné 28 jeunes dans leurs projets scolaires et professionnels. Ces suivis ont pour but d'aider les jeunes à trouver leur chemin de formation. La Forge travaille avec de nombreux partenaires.

Le semi-confinement des personnes âgées a nécessité l'aide de la conseillère en insertion, entraînant de ce fait, l'annulation de 37 rendez-vous de mars à mai.

#### **EspaceEmploi**

L'EspaceEmploi est une antenne d'insertion professionnelle destinée aux habitants de 26 à 65 ans à la recherche de pistes pour réintégrer le marché de l'emploi.

Une convention de partenariat avec les communes de Genthod et Bellevue est actuellement en vigueur.

*La Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants prévue en octobre devait accueillir 30 stands d'informations mais elle a été annulée cette année en raison de la situation sanitaire. Les nouveaux habitants arrivés en 2020 seront invités à participer à l'édition 2021 de la Cérémonie.*

La crise sanitaire exceptionnelle traversée cette année ne permet pas de résultats chiffrés.

## Dispositif intégration des Versoisien et programme d'accueil des nouveaux habitants

Dans le cadre de la politique cantonale impulsée par le Bureau de l'Intégration des Étrangers (BIE), la chargée de mission intégration de Versoix organise en octobre un parcours d'accueil de la Commune pour les nouveaux habitants (toutes les personnes arrivées au cours de la dernière année).

En présence de Madame Ornella Enhas, conseillère administrative, d'un représentant de l'association du Patrimoine versoisien et des associations d'habitants, 38 personnes participent au parcours débuté devant la Mairie et clôturé par une visite de l'exposition «Avant demain» du Fonds d'art contemporain au Boléro avec le chef du service de la Culture et les deux autres magistrats.

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants prévue en octobre devait accueillir 30 stands d'informations mais elle a été annulée cette année en raison de la situation sanitaire. Les nouveaux habitants arrivés en 2020 seront invités à participer à l'édition 2021 de la Cérémonie.

Par ailleurs, la brochure « Bienvenue à Versoix » qui présente plusieurs prestations offertes dans la Commune a été

rééditée en juin. Elle est envoyée tous les trois mois aux nouveaux habitants accompagnée d'un courrier de bienvenue (483 courriers envoyés en 2020). Cette brochure est mise à disposition dans plusieurs points clés ainsi que sur le site internet de la ville de Versoix. Les nouveaux habitants peuvent contacter la chargée de mission intégration pour toute question concernant leur installation dans la Commune. En 2020, elle a ainsi reçu 47 demandes de la part des nouveaux versoisien.

Le plan d'action du dispositif d'intégration de Versoix a été complété en 2020 par l'organisation d'autres événements. Pendant le mois de février, une séance d'information sur le droit de vote des étrangers au niveau communal a accueilli 35 personnes. En septembre, un atelier de théâtre avec une comédienne, un musicien et une juriste a été organisé autour de la participation citoyenne avec les participantes des cours de français donnés par l'UPA à l'Espace quartier de la Passerelle.

Dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme, un projet d'ateliers philosophiques sur la diversité a également été mené avec les enfants des parascolaires de l'école Montfleury, Ami-Argand et Lachenal ainsi qu'avec les enfants de la Villa YoYo. L'association proPhilo a été chargée d'animer ces ateliers. Durant ces ateliers, certains des mots prononcés par les enfants ont été retranscrits sur un support qui a ensuite été présenté aux parents afin de les in-



clure dans cette réflexion sur les différences.

Ces ateliers prévus en mars ont été reportés au mois de septembre en raison de la crise sanitaire.

*« Si on était tous pareils, ce serait quand même ennuyant... Voir les mêmes têtes tous les jours ? On ne saurait pas qui est qui ! »*

*« Y'a des beiges, y'a des métisses, y'a des bruns... Avant j'étais beige, mais j'ai bronzé. »*

*« Ce qu'on a en commun, c'est qu'on est tous différents. »*

*« On a tous un cerveau et un estomac. »*

*« Personne n'aime le coronavirus. »*

*« On est bizarre quand on ne se connaît pas. »*

*« Ça fait peur la différence. »*

*« Si quelqu'un est différent, on est gêné. Les autres se moquent. »*

*« On s'en fiche de la différence : moi, je n'ai aucune amie qui me ressemble. Parce que rien ne peut empêcher l'amitié. »*

*« Nous n'avons pas les mêmes passions mais les mêmes animaux préférés. »*

## Actions communautaires

### Jubilaires des seniors

Cette année, au vu de la situation sanitaire, la cérémonie des Jubilés n'a malheureusement pas eu lieu. Afin de pallier à cette annulation, le service de la Cohésion Sociale a fait livrer à domicile, des paniers garnis comprenant des produits locaux, confectionnés par des partenaires de la région.

En 2020, les vœux sont souhaités à 10 personnes pour leur 90<sup>ème</sup> anniversaire, 1 personne pour son 100<sup>ème</sup> anniversaire, 12 couples pour leurs 50 ans de mariage (noces d'or) ainsi que 3 couples pour leurs 60 ans de mariage (noces de diamant).

### Travailleur social de proximité

Un poste de travailleur social de proximité a vu le jour au 1<sup>er</sup> octobre 2020.

La mission première de ce poste est d'aller à la rencontre de la population versoisienne, afin d'être à l'écoute des réalités de chacun et de mettre en place des actions participatives qui contribuent à la cohésion sociale. La volonté est de pouvoir initier et susciter de l'intérêt chez les habitants, dans une logique de empowerment pour qu'ils deviennent acteur du changement.

## Enfance, petite enfance et jeunesse

### La Fondation Communale de Versoix pour la petite enfance

- 3 crèches : Fleurimage (60 places), Vers à Soie (64 places) et Vers à Soie Lac (40 places), pour un total de 185 enfants accueillis.
- 2 Jardins d'enfants : Jardin d'enfants de Vers à Soie Lac (16 places) et Jardin d'enfants de Montfleury (16 places) pour un total de 61 enfants accueillis.
- 1 espace « Accueil Parents Enfants » (fermé en 2020 à cause de la situation sanitaire).

105 collaborateurs : administratif, direction, conseil de fondation, équipes éducatives, équipes de cuisine, intendance et autres.

Un grand nombre de changements a lieu avec la crise sanitaire, dont les principaux sont :

- l'épidémie de COVID-19
- le changement de direction (après presque 15 ans)
- l'agrandissement de la nouvelle crèche « Les Vers à Soie Lac » qui est passée de 24 à 40 places proposées aux familles versoisiennes.

La date charnière du 16 mars 2020 marque la fermeture partielle des institutions par le Canton.

Dès septembre 2020, 16 places supplémentaires sont venues s'ajouter aux 24 créées l'année précédente.

*Les centres médico-pédagogiques proposent un programme scolaire spécialisé avec des sorties culturelles, sportives, d'éveil au milieu naturel et des courses d'école.*

### Ecoles primaires

À la rentrée 2020, 1014 enfants sont scolarisés dont 31 en regroupement spécialisé.

	2020 -2021
Bon-séjour Ami-Argand	406
Montfleury	270
Lachenal	338

### Offices médico-pédagogiques

Les écoles de pédagogie spécialisée (ECPS) anciennement appelées (CMP) sont des dispositifs d'enseignement spécialisé. 3 centres accueillent sur la commune de Versoix des élèves présentant des besoins particuliers. Des équipes pluridisciplinaires composées d'enseignants spécialisés, d'éducateurs, de logopédistes, de psychomotriciens ainsi que des thérapeutes prennent en charge les élèves dans leur globalité.

Leur objectif est de parvenir, dans la mesure du possible, à une réintégration dans l'enseignement régulier. Un projet éducatif individualisé (PEI) répondant aux besoins des élèves est élaboré en collaboration avec les familles.

Les centres proposent un programme scolaire spécialisé avec des sorties culturelles, sportives, d'éveil au milieu naturel et des courses d'école.



*Il a fallu aussi soutenir les parents qui devant faire du télétravail tout en s'occupant de leur enfant à leur domicile.*

*Des places de garde pour les parents qui occupaient une fonction régaliennne ont été trouvées.*

Nombre d'élèves scolarisés année 2020-2021

- Les Vignes:13
- La Versoix: 12
- Eole: 16

### Cycle d'orientation

Le Cycle des Colombières comptabilise un total de 637 élèves. Ci-dessous un récapitulatif des effectifs des élèves d'autres communes :

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Bellevue	107	89	98
Genthod	64	60	60
Collex	38	38	50

### L'association intercommunale pour l'accueil familial de jour Supernounou»

L'association Supernounou est intercommunale, et elle assure l'accueil familiale de jour afin de répondre aux nombreuses demandes de garde et permet de compléter les offres déjà présentes sur la commune (crèches, garderies). Elle regroupe les communes suivantes : Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Prégny-Chambésy et Versoix.

Une très belle synergie s'est créée entre les accueillantes à Versoix. En effet, elles s'organisent pour faire des activités avec les enfants pendant les gardes (promenades, pique-niques) En outre, l'association est chargée de :

- promouvoir ce mode de garde ;
- accueillir et accompagner les parents dans les démarches et les besoins liés au placement de leur enfant ;
- offrir des moments de rencontre à travers des réunions où chacun peut exprimer ses inquiétudes, ses expériences, ses besoins ;
- être présente à différentes manifestations ;
- être en relation avec les partenaires cantonaux et communaux de la petite enfance afin d'améliorer, par des réflexions et des actions, l'évolution de ce mode de garde.

Lors du confinement de mars 2020, les accueillantes se sont trouvées dans une situation jamais vue ; sans revenu du jour au lendemain. Il a fallu mettre en place un soutien moral et administratif afin de les aider à remplir certains documents pour essayer d'obtenir une indemnité.

Il a fallu aussi soutenir les parents qui devaient faire du télétravail tout en s'occupant de leurs enfants à leur domicile. Des places de garde pour les parents qui occupaient une fonction régaliennne ont été trouvées.



Quelques chiffres pour l'année 2020 :

- 13 accueillantes sur Versoix.
- 68 enfants accueillis à Versoix dont 15 scolaires.
- 26 enfants en liste d'attente sur Versoix

L'association propose également une formation aux accueillantes une fois par année, avec la participation d'une animatrice-formatrice.

#### **Arcade sages-femmes**

L'arcade sages-femmes a animé 23 accueils sur les 39 qui étaient prévus initialement. Leurs activités ont été suspendues avec les parents au printemps suite au semi-confinement instauré par les autorités. Celles-ci ont été reprises dès la rentrée scolaire fin août. Les séances ont une nouvelle fois été arrêtées les 2<sup>èmes</sup> et derniers jeudis du mois pour éviter un trop grand groupe en même temps dans les locaux dès le mois de novembre.

#### **Pro Juventute**

25 messages aux parents sont envoyés. Cette action menée en collaboration avec la fondation Pro Juventute conforte les mères et les pères dans leur rôle de parents, éveille leur compréhension pour les besoins de leur enfant, les sécurise en matière d'éducation et les oriente sur la vie commune.

Les messages informent les parents et leur fournissent des conseils pratiques sur les thèmes des soins, l'alimentation, l'éducation, le développement de l'enfant, le rôle de la

mère/du père, le couple et la garde d'enfant.

Les messages aux parents accompagnent les mères et les pères d'enfants âgés de 1 à 6 ans.

#### **Giap (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire)**

En moyenne, 435 enfants fréquentent les différents sites de la commune. Le site d'Ami-Argand / Bon Séjour compte une moyenne de 160 enfants qui fréquentent le parascolaire. Lachenal comptabilise une moyenne de 130 enfants. Quant au site de Montfleury, une moyenne de 130 enfants. Pour les 3 sites la moyenne reste plutôt stable (5 à 10 enfants de différence par jour).

#### **FASe (Fondation Genevoise pour l'animation socioculturelle)**

Le travail des TSHM (Travailleurs sociaux hors murs) s'adresse au public des 12-25 ans et se décline selon cinq axes opérationnels :

- 1<sup>er</sup> axe : être en lien avec les jeunes
- 2<sup>ème</sup> axe : mettre en lien jeunes et adultes
- 3<sup>ème</sup> axe : faire le relais entre jeunes et institutions
- 4<sup>ème</sup> axe : permettre aux jeunes de reprendre confiance en eux
- 5<sup>ème</sup> axe : faciliter l'insertion sociale des jeunes

L'équipe est composée de 4 animateurs socio – culturels et de 1 monitrice. L'ensemble des collaborateurs est managé par un coordinateur de région. Les activités proposées sont de nature éducative, sociale, ludique et sportive.

*Cet espace d'accueil permet de favoriser l'intégration, de prévenir la violence ainsi que de développer l'autonomie et la créativité des enfants.*

De nombreuses activités telles que les accueils libres n'ont pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire (le Galaxy, les repas à la Passerelle et le Sport pour Tous), les Petits Jobs et les diverses manifestations ont été arrêtées pour enrayer la propagation du virus. De la même manière, les séances Dialogue et prévention intergénérationnels ont été bouleversées. Seulement une a pu être effectuée en présentiel au mois de mars, la suivante, à la mi-mai, par visioconférence et la dernière au mois de novembre a été annulée.

Pendant plusieurs semaines, le personnel du centre de loisirs a été accompagnant lors des présences dans la rue.

Une grande présence dans la rue a pu être mise en place et un collaborateur du service communal d'insertion professionnel, maintenu.

Malgré tout, 3 projets ont pu aboutir :

- Les Chaises Longues sur la plage de la Bécassine durant l'été a permis de faire travailler 28 jeunes de la Commune sur la période estivale.
- La distribution alimentaire, chaque mardi à Palexpo, qui s'est déroulée avec la participation de nombreux jeunes bénévoles de la commune.
- La mise en peinture du local de la Passerelle, projet mené en étroite collaboration avec le travailleur social de proximité qui a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> octobre au sein de la Ville de Versoix.

### **Villa YoYo**

L'association propose un espace libre d'accès et gratuit pour les enfants de 4 à 12 ans. On y trouve un cadre rassurant avec des adultes professionnels pour les accueillir à la sortie des classes ainsi que les mercredis après-midi.

Cet espace d'accueil permet de favoriser l'intégration, de prévenir la violence ainsi que de développer l'autonomie et la créativité des enfants.

#### L'année 2020 en quelques chiffres :

Nombre d'enfants accueillis : 4134

Nombre de filles :1883

Nombre de garçons : 2251

Jours d'ouverture :192

Pendant les vacances de février, l'association organise la saison 6 de Top-chef, un moment que les enfants apprécient énormément car ils peuvent partir à la découverte du monde culinaire et préparer quelques magnifiques mets.

Ils profitent de la venue de la YoYo mobile avec ces multiples jeux d'extérieur sur la place de la Pelotière.

Les enfants ont également l'opportunité de collaborer avec l'artiste Néo-Zélandais, George Nuku, sur le projet « Bottle Ocean », qui consiste à travailler les matières recyclables comme par exemple, les sacs plastique ou les bouteilles en Pet.



Début mars, les enfants font une belle escapade au musée de Léman à Nyon, une sortie proposée par l'Ordre de St-Jean.

Le 13 mars, l'association doit malheureusement fermer la Villa YoYo en raison de la crise sanitaire.

Après quelques semaines de fermeture, un protocole sanitaire est mis en place et la Villa YoYo repart avec une moyenne de 15 enfants par jour. Les professionnels proposent des jeux collectifs, des ateliers de lecture en collaboration avec la bibliothèque de Versoix, des cinés YoYo, des ateliers cuisine et des sorties pique-nique au parc de la Bécassine et des barbecues.

Pendant le mois d'août, l'association se concentre majoritairement sur les jeux à l'extérieur et les sorties. Ainsi les enfants peuvent profiter de la piscine de Versoix et le bord du lac, des journées paddle inter-villas (Charmilles et Onex), des visites à l'Aquarium Aquatis de Lausanne, le Parc la Grange et le jet-d'eau à Genève ainsi que le parc animalier de Genthod.

L'association organise également plusieurs chasses aux trésors, football, balle assise et bien sûr des batailles d'eau. L'atelier jardin était de mise tout l'été, les enfants ont beaucoup de plaisir à être en contact avec la terre.

La fin de l'année s'achève par la décoration du fameux sapin de Noël à la Pelotière et les fêtes sont très joyeuses avec les mégas goûters, les déguisements, les ateliers maquillage et cuisine, les booms et les petits biscuits confectionnés par les enfants.

#### **Le centre de rencontres le Rado-Versoix**

L'association Le Rado-Versoix propose diverses activités d'accueil et de rencontre pour les jeunes et les familles de la commune de Versoix et des environs.

L'association anime divers lieux à Versoix: Le Rado, Le Radis, Le New Galaxy ou encore La Grève Nautique.

**Le Radis** (accueils et activités enfants et pré-adolescents)

Pour les enfants scolarisés en 1P à 4P (4 à 8 ans)

Pour les enfants scolarisés en 5P à 8P (8 à 11 ans)

**Le Rado** (accueils et activités adolescents)

Pour les jeunes de 12 à 17 ans

**Le New Galaxy** (soirée, discos et événement tout public)

Pour les jeunes de 12 à 17 ans – ou plus selon les soirs

Nouveau : Boom anniversaire pour les enfants de 9 à 13 ans

#### **Les Journées Quartiers**

Activités ouvertes à toutes et tous en divers lieux qui ont pour objectif d'offrir des animations qui favorisent la rencontre et l'échange.



*Pendant plus de deux mois, les Scouts, âgés entre 15 et 18 ans, équipés de gants et de gel désinfectant fournis par la Mairie, ont effectué les courses et les livraisons pour les bénéficiaires les plus vulnérables qui ne pouvaient sortir de chez eux.*

### **Action Préventive en Milieu Familial (APMF)**

Cette prestation menée par la Fondation officielle de la Jeunesse (FOJ) s'adresse aux parents qui ont des questionnements ou qui rencontrent des difficultés avec leurs enfants, elle a été mise en place à la demande de certaines familles. Le dispositif leur propose une aide éducative professionnelle et à domicile. En 2020, un grand nombre de familles de Versoix a sollicité cette prestation.

Le programme préventif est ciblé sur la mise en place d'un cadre éducatif dans le cercle familial et de redonner les compétences et moyens aux parents avant que les situations ne se péjorent.

Plusieurs axes sont étudiés pour le bien-être de l'enfant et des parents. Le but étant d'offrir un peu de répit à l'ensemble de la famille.

10 familles suivies

29 enfants

149 interventions qui totalisent 283.50 heures de travail

### **Scouts**

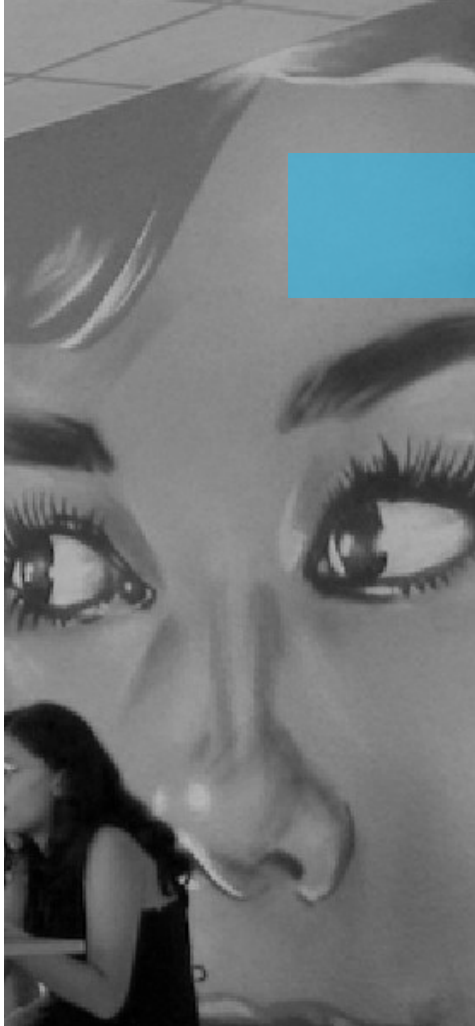
Le Groupe des scouts de Choiseul propose des animations variées selon les unités. Des activités deux à trois fois par mois et environ deux week-ends par année.

Habituellement, des camps sont proposés. Ils sont d'ailleurs reconnus comme les meilleurs moments qu'offre le scoutisme. C'est durant ceux-ci que le scoutisme se vit intensément. Les camps des plus jeunes participants durent environ une semaine alors que ceux pour les adolescents se déroulent plutôt sur deux semaines durant lesquelles ils ont pour habitude de dormir sous tente.

Cette année, les activités des scouts ont été fortement réduites, toutefois ils ont été d'un soutien considérable pour les habitants de notre commune. Pendant plus de deux mois, ces jeunes âgés entre 15 et 18 ans, équipés de gants et de gel désinfectant fournis par la Mairie, ont effectué les courses et les livraisons pour les bénéficiaires les plus vulnérables qui ne pouvaient sortir de chez eux. Cette action a non seulement répondu à un besoin de la population versoisienne mais elle a aussi redonné le sourire à ceux qui ont été fortement affectés par l'absence de contact social.

### **APEV**

L'APEV a réalisé 1 café de parents virtuel en novembre, qui n'a pas eu le succès attendu puisqu'il n'y a eu que 3 participants. Toutes les autres activités ont dû être annulées en raison de la pandémie.



### **APECO**

L'Association des parents d'élèves du collège des Colombières (APECO) s'engage pour maintenir un dialogue constant et constructif entre les parents et la direction du cycle, et organise des activités au bénéfice des familles d'élèves du CO : un prêt d'habits de ski et des projets qui améliorent la qualité de vie de l'établissement.

Le projet phare de l'année fut la rénovation de la cafétéria du cycle. Basé sur l'approche de la co-création, ce projet a permis aux élèves de choisir eux-mêmes le thème de la décoration «le cinéma».

### **Solidarité internationale**

Moyennant les fonds alloués à la solidarité Internationale, la Ville de Versoix vise à promouvoir le développement durable dans les pays les moins favorisés. En soutenant certains projets, elle souhaite également apporter sa contribution à la lutte contre les inégalités socio-économiques, la discrimination et l'exclusion.

Le 0,7% des recettes fiscales des personnes physiques de la Ville de Versoix est alloué à la ligne budgétaire de la solidarité internationale.

Les projets sont étudiés dans le cadre des Commissions. Les sujets de prédilection s'axent sur la formation, l'émancipation des femmes, la santé et le bien-être de la population enfantine.

### **Aide au développement**

Un contrat-cadre est établi entre la Ville de Versoix et la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) qui gère l'attribution des contributions de la Commune à hauteur de CHF 106 890.- aux différentes associations pour 4 projets retenus. La Ville de Versoix délègue avec conviction à la FGC le choix et suivi des projets. La FGC de son côté assure une analyse en détails des projets soutenus.

### **Coups de coeur**

Les coups de cœur sont présentés par les habitants de Versoix, les associations ou fondations ayant un fort ancrage à Versoix ainsi que les associations scolaires. 9 institutions bénéficient ainsi d'un subventionnement représentant CHF 53 445.-.

### **Aide d'urgence**

L'aide d'urgence est accordée en cas de catastrophes humanitaires ou naturelles. Cette année CHF 17 815.- sont versés à 3 associations.

# Sports & Manifestations



Le service des Sports et Manifestations regroupe actuellement 5 personnes (dont un stagiaire) pour l'administratif, 4 personnes au Centre Sportif de Versoix (CSV) pour l'entretien et la gestion des installations sportives, 3 surveillants au CSV présents à tour de rôle lors de matchs de football ou lors de manifestations sportives et un responsable piscine/lac accompagné d'environ 13 personnes en période estivale pour la surveillance de la piscine et de la plage de Port-Choiseul. Le service travaille pour toutes les associations sportives et répond à toutes questions relatives aux sports et à ses infrastructures. Il est également en charge de l'organisation de toutes les manifestations communales.

Du côté Sports, les tâches du service concernent notamment la gestion des subventions, la mise à disposition et la gestion des infrastructures sportives (en collaboration avec le service Gérance), le développement des activités sportives sur la commune, le soutien aux associations sportives et l'organisation ainsi que la gestion de la patinoire hivernale (du 23 novembre 2019 au 16 février 2020).

Concernant les Manifestations, le service organise plusieurs événements par année et soutient également d'autres manifestations organisées par des tiers. Ses principales tâches sont l'organisation et la gestion de A à Z des manifestations communales, les relations avec divers partenaires & four-

nisseurs et le développement de stratégies de communication sur les réseaux sociaux et sites internet.

En vue du départ à la retraite de Mme Catherine Wyss prévu au 31 janvier 2021, après plus de 20 ans de bons et loyaux services, le service des Sports a engagé M. Ivo Gête (ancien stagiaire au sein du service) afin de la remplacer. Du côté de l'équipe du CSV, M. Vincent Riser a résilié son contrat au mois de juillet afin de relever un nouveau défi dans un autre canton et c'est M. Frantz Petiote (ancien apprenti au STVE) qui l'a remplacé.

## Crise sanitaire

### Impact sur le fonctionnement du service

L'année 2020 a bien entendu été marquée par la crise sanitaire qui a fortement touché les activités du service. En effet, suite à l'annonce du semi-confinement au mois de mars, l'ensemble du service a été mis en télétravail jusqu'à la fin du mois d'avril afin de suivre les recommandations cantonales et fédérales et ainsi éviter au maximum les contacts. Dès le 27 avril, un tournus a été organisé au sein de l'équipe afin de garantir une présence au bureau à tour de rôle puis dès le 11 mai, une présence plus soutenue a été mise en place jusqu'à la fin de l'année.

*La difficulté durant cette période a également été de gérer nos infrastructures sportives et de communiquer les décisions semaine après semaine à nos utilisateurs, notamment aux associations sportives.*

Durant cette période de télétravail, le service a prêté main forte à d'autres services communaux qui en avaient besoin et notamment la Cohésion sociale. En effet, l'équipe s'est notamment impliquée dans les appels téléphoniques aux personnes à risque, à l'organisation de la distribution de l'aide alimentaire sur le site de Palexpo pendant la période estivale et à la livraison à domicile des courses. D'autre part, un soutien a également été apporté au service Gérance & écoles avec une aide aux restaurants scolaires.

#### **Impact sur les activités du service**

L'année 2020 a été marquée par l'annulation de presque toutes les manifestations communales exceptée la Soupe du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Deux semaines avant la tenue du Festichoc, alors que tout était en place et laissait augurer une magnifique 16<sup>ème</sup> édition, la décision a logiquement été prise d'annuler le Festival du Chocolat par les Autorités communales au vu de la situation sanitaire, une première dans l'histoire de cette manifestation. L'ensemble du service s'est attelé à gérer cette annulation et les conséquences qui en ont découlé : interruption et négociation des conditions d'annulation des contrats avec les divers prestataires, remboursement des frais d'inscription pour les exposants et les sponsors, communication auprès des partenaires et du public, organisation d'un concours virtuel de sculptures en chocolat créées par les apprentis du canton.

Pour le reste de l'année, les événements suivants ont également dû être abandonnés alors que leur organisation était prête et que le travail de préparation avait été effectué : la Sérénade au Président du Conseil municipal et au Maire, l'inauguration de la place du Bourg, la fête des Promotions scolaires, l'inauguration de la route de Suisse, la Fête Nationale du 1<sup>er</sup> août, la Journée du Sport, la sortie des Seniors, WeAre18! (fête dédiée aux jeunes majeurs) et la fête de l'Escalade. D'autre part, les manifestations pour le personnel communal (sortie d'été, séance d'information au personnel et soirée du personnel) ont également été annulées au dernier moment.

La difficulté durant cette période a également été de gérer nos infrastructures sportives et de communiquer les décisions semaine après semaine à nos utilisateurs, notamment aux associations sportives. Des plans de protection ont dû être mis en place puis adaptés à de nombreuses reprises afin de respecter les mesures préconisées par l'OFSP.

Le soutien aux associations sportives dans l'élaboration de leur plan de protection a également été l'une des tâches importantes dès le mois de mai jusqu'à la fin de l'année étant donné les changements fréquents des normes fédérales ou cantonales. La très bonne collaboration entre le service de la Gérance, la Police municipale et le service des Sports a



*En accord avec les normes sanitaires de l'OFSP, un plan de protection a dû être établi et il a été modifié à de nombreuses reprises afin de respecter les mesures décidées par la Confédération et le Canton.*



permis la mise en place de solutions logiques et cohérentes pour les différentes infrastructures sportives communales.

Concernant la patinoire éphémère, cette animation a pu être maintenue uniquement pour les écoles et le parascolaire puisque, les normes sanitaires en vigueur aux mois de novembre et décembre ne permettaient pas l'ouverture de cette installation au public. De plus, la buvette n'a pu être ouverte que 3 semaines avant que la décision de la démonter ne soit prise. Ce fut également le cas pour le nouveau projet de la double-piste d'Eistock (pétanque sur glace) qui sera reporté à la saison prochaine.

### **Saison estivale 2020 (plage de Port-Choiseul et piscine)**

#### Plage de Port-Choiseul

Malgré la situation, la plage de Port-Choiseul a ouvert le 9 mai, et c'était la seule plage ouverte et accessible au public du canton. Toutefois les vestiaires sont restés fermés au public durant toute la saison et l'accès aux WC a été limité.

En accord avec les normes sanitaires de l'OFSP, un plan de protection a dû être établi et il a été modifié à de nombreuses reprises afin de respecter les mesures décidées par la Confédération et le Canton. Dans ce cadre, une limite du nombre de personnes pouvant se trouver simultanément sur le site a été fixée. Un gardien supplémentaire a été en-

gagé pour compter les usagers (comptage manuel) et faire appliquer les directives aux visiteurs, ceci jusqu'au vendredi 26 juin. Seules 2-3 journées ont atteint la limite de 600 personnes.

La présence d'agents de sécurité, mandatés par la Police municipale pratiquement tous les week-ends de la saison, a permis aux gardiens de se concentrer sur la surveillance de la zone de baignade et de faire un gros travail de prévention, surtout auprès des parents de jeunes enfants ou de ceux qui n'avaient pas assez de capacité à se trouver seuls dans l'eau. Ce travail de prévention a été dans l'ensemble bien accepté.

Depuis maintenant plusieurs années, une tendance se dessine, à savoir que de plus en plus de gens se dirigent sur les sites naturels et ce, d'autant plus avec les fortes chaleurs, le public préfère la fraîcheur de l'eau du lac à celle de la piscine. De plus, l'accès y est gratuit et le cadre du site est magnifique. Cela dit, la baignade en eau libre rencontre aussi de plus en plus d'adeptes hors des périodes estivales.



### [Piscine communale](#)

Toujours en raison de cette situation hors norme, la piscine communale du Centre Sportif de Versoix a ouvert ses portes avec un mois de retard (le 13 juin au lieu du 9 mai). De nouveaux horaires ont été appliqués afin de faciliter l'information pour le public et augmenter légèrement les heures d'ouverture.

Afin de pouvoir ouvrir cette installation au public, un plan de protection, adapté à plusieurs reprises, a été mis en place dans le but de respecter les mesures sanitaires édictées par la Confédération et le Canton. Durant le mois de juin, un comptage manuel a dû être organisé afin de s'assurer du respect du nombre de personnes maximum autorisées simultanément sur le site. Dès le 26 juin, un système automatique de comptabilisation des entrées a été mis en fonction (système de tapis créé par la société M3 Technis de l'EPFL) ce qui a simplifié le comptage. Ce système très performant et intuitif peut être disposé ailleurs qu'à la piscine et une plateforme numérique permet de consulter les données à tout moment.

La fréquentation au mois de juin n'a pas été bonne en raison des conditions météorologiques peu propices aux activités nautiques extérieures. Par contre, durant le mois de juillet, la fréquentation a été excellente mais en août, un peu moins. Le mois de septembre a connu une faible fréquentation due à une météo plutôt fraîche.

### [Terrains de football au Centre Sportif de Versoix \(CSV\) Rénovation et réouverture du terrain A](#)

Le terrain A (terrain principal), dont la rénovation a débuté en 2019, a été rendu à ses utilisateurs en été 2020 après avoir subi un lifting complet. Les travaux ont été réalisés par le consortium Perrin SA et TerraSport avec lequel une collaboration particulièrement fructueuse a permis la réussite de ce projet tout en respectant les délais fixés. Afin de moderniser les infrastructures de ce terrain, un panneau de score électronique a également été installé en partenariat avec la société TerraSport.

### [Remplacement du granulat du terrain synthétique](#)

Lors d'un contrôle d'entretien du terrain synthétique, un problème majeur a été constaté le rendant totalement inutilisable. En effet, les granulats constituant le terrain s'étaient agglomérés avec l'augmentation des températures et collaient aussi bien sur les chaussures des utilisateurs que sur les machines d'entretien risquant par-là de les endommager. Dans cet état-là, le terrain était inutilisable et seul un remplacement du matériau de remplissage était en mesure de résoudre ce problème. Les travaux ont dû être effectués d'urgence, juste avant les vacances scolaires et le début des camps d'été qui ont finalement pu se dérouler sur ce terrain.





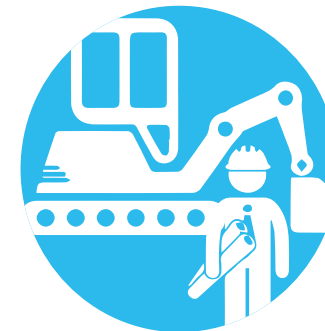
A historical black and white photograph of a street scene. In the center, a trolley with the name 'VERSON' on its front is moving down the street. The street is lined with buildings, including a two-story house on the right with an arched doorway. Several people, including women in long dresses and hats, and children, are standing on the sidewalks. Utility poles with wires are visible along the street. The overall atmosphere is that of a quiet town in the early 20th century.

## *Dicastère de Monsieur Cédric Lambert*

Travaux, voirie et espace public	50
Urbanisme et transports	57
Culture	63
Promotion économique	68



# Travaux, voirie et espace public



Le STVEP gère l'ensemble des tâches liées à la gestion et à l'entretien du domaine public communal ainsi que du domaine privé communal non-bâti. Chaque année, le service intègre dans son planning de travail tant la reprise des contrats privés liés à des grands chantiers que des entretiens supplémentaires (points de collecte des déchets, nouvelles aires de jeux, nouveau cours d'eau remis à ciel ouvert, fontaines) ou nouvelles tâches lui incombant (tournées week-end). L'ensemble des prestations réalisées par le STVEP ont pu être réalisées sans augmentation du personnel mais en rationalisant et réorganisant nos tâches quotidiennes, notamment avec la mise en place de l'entretien différencié.

L'organisation du travail en 2020 a dû régulièrement être modifiée et revue non seulement pour s'adapter aux différentes mesures de tous les chantiers en cours, notamment le réaménagement de la Route de Suisse, mais également pour faire face à toute les directives liées au Covid. L'ensemble des prestations liées au STVEP ont pu être ainsi maintenues à la satisfaction de nos autorités et de nos concitoyens.

Le STVEP est composé actuellement de 29 collaborateurs :


- Un Chef de Service
- Un adjoint au Service, notamment Responsable Gestion des déchets et Sécurité

- Un ingénieur Civil Responsable Assainissement et Travaux
- Une Assistante administrative à 50 %
- Un Chef de Secteur chapeautant :
- 12 Agents d'exploitation dont un Sous-Chef et un Chef d'Atelier
- 8 Horticulteurs dont un Sous-chef
- 4 apprentis : 2 Agex, 1 Horticulteur et 1 Mécanicien qui ont été encadrés et formés durant toute cette année, affirmant le soutien du service en matière de formation des jeunes, l'encadrement étant assuré par le personnel et le Service RH. De nombreux stages ont également été effectués en collaboration avec le CO des Colombières et le service Cohésion sociale.

L'organisation du travail de l'ensemble du service a été constamment adaptée selon les décisions fédérales ou cantonales, ainsi que par rapport aux besoins communaux et à nos priorités

Toutes les mesures de protection ont été suivies par l'ensemble du personnel de terrain et les données d'ordre se sont toujours faites à l'extérieur, ou sous couvert, afin de respecter les distances de sécurité. Un tournus a été opéré au sein des collaborateurs, qui, pendant la période des manifestations, étaient quelque peu en surnombre. Ainsi le travail a-t-il été axé sur les tâches indispensables, notamment la gestion des déchets (levées, traitement, points de collecte, encombrants) ou la gestion du

*L'organisation du travail de l'ensemble du service a été constamment adaptée selon les décisions fédérales ou cantonales, ainsi que par rapport à nos besoins communaux et à nos priorités.*



cimetière, puis prioritaires avec l'entretien des chaussées et des cours d'eau ou des canalisations mais encore avec le suivi des chantiers. Ce tournus a permis également de pouvoir assurer les permanences nécessaires pour pallier aux absences.

Une collaboration étroite a également été mise en place entre les services communaux (Police municipale, Gérance & écoles, Cohésion Sociale) pour venir en soutien aux diverses actions ponctuelles mises en place par ces derniers (rentrée scolaire, soutien à domicile, parascolaire, etc.).

Le STVEP a toutefois tout mis en œuvre et a pu assurer, durant toute cette période, l'ensemble des tâches qui lui ont été confiées.

Dans le cadre du fonctionnement du STVEP, trois mesures importantes ont été prises en 2020.

## Environnement

En moins d'une décennie, le STVEP est parvenu à abandonner toute utilisation de produits phytosanitaires ou chimiques au profit de substances entièrement organiques. Après le Domaine d'Ecogia (Label Nature), le cimetière et les abords du lac et des cours d'eaux, c'est maintenant toute la Commune qui est mise au même régime. Les mauvaises herbes sont éliminées grâce au passage de la balayeuse ou, selon les secteurs, manuellement, alors qu'un engrais orga-

nique (à l'odeur significative) est utilisé pour le traitement des parcs publics, permettant la diminution de la contamination des sols et des eaux.

## Gestion du domaine public

Suite à la décision de l'Etat de déléguer les compétences en matière de gestion du domaine public, 2 collaborateurs du STVEP ont été formés afin de pouvoir définir les mesures de chantier (déviation, fermeture, sécurisation), ainsi qu'établir les enquêtes publiques sur notre réseau de route non structurant (réseau de quartier). Les axes principaux (St-Loup, Montfleury, Pont-Céard et Lachenal) restant encore sous la responsabilité du Canton.

## Requalification de la route de Suisse

En 2020, malgré le retard dû à l'arrêt du chantier durant la première vague du Covid et à la mise en place des diverses mesures pour assurer la sécurité des ouvriers, les travaux ont pu être terminés et la chaussée enfin réouverte dans les deux sens le 22 décembre 2020.

Tous les travaux liés à la requalification de la route de Suisse ont pu ainsi être réalisés ainsi que l'ensemble des plantations et de mise en place du nouvel éclairage public. Les Places du Bourg, Mussard (côté Jura) et David, ainsi que les



venelles menant au lac sont également terminées avec la mise en place d'un nouveau mobilier urbain. La nouvelle fontaine de la place du Bourg sera mise en eau dès le printemps 2021.

La fin du réaménagement des Anciens Bains reste encore à terminer. En effet le projet a été passablement remanié, notamment pour permettre l'incorporation de WC et surtout afin de tout mettre en œuvre pour sauvegarder le tilleul existant. Les travaux ont été difficiles à exécuter, l'accès à la parcelle devant être coordonné avec les travaux sur la R route de Suisse et les demandes des voisins, mais les futurs usagers sauront apprécier ce réaménagement une fois celui-ci achevé au printemps 2021 (reste le ponton donnant accès au lac, la signalétique et la barrière).

La Commune entreprend toutes les démarches nécessaires auprès des promoteurs de la Scie et du Canton pour maintenir en activité le parking de la Scie fortement apprécié par ses usagers en attendant la réalisation de l'éventuel immeuble projeté sur le site.

## Travaux

### Aires de jeux

Après avoir rénové, en 2019, les aires de jeux de l'école Bon Séjour, de l'école Lachenal (préau des petits) et du Parc Courvoisier, c'est un crédit de construction de CHF 500'000.- qui a été voté par le Conseil municipal, pour la suite et fin de la remise en état de nos aires de jeux. Soit les sites de l'école Lachenal (préau des grands), du Parc de la crèche Fleurimage ainsi que du CSV.

Comme à l'accoutumée, le choix des projets de ces nouvelles aires de jeux est effectué par le biais de groupes de travail composés de représentants et moniteurs du parascolaire (pour les écoles), de l'APEV, du Conseil Administratif et des services communaux concernés (Gérance & écoles, Sports et manifestations et STVEP).

Du fait de la pandémie, seul un dossier a pu, quelque peu avancer, et le projet de l'école Lachenal a pu être finalisé par son autorisation et sa construction planifiée pour le printemps 2021. Les deux autres sites doivent être traités également en 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

*Avec le retard pris suite à la pandémie (coordination SIG, autorisation de construire) ainsi que le changement de législation, seule l'installation de chantier a été faite en 2020.*

### **Réaménagement des chemins Issac-Machard et du Vieux-Port**

Après avoir terminé le réaménagement et l'assainissement des chemins des Gravieres et Huber-Saladin, c'est au tour des chemins du Vieux-Port et Isaac-Machard de subir une réfection complète.

Un crédit de CHF 2.2 millions a été voté pour la réalisation des travaux suivants :

- réfection complète des enrobés tels que pour les Ch. Gravieres/Saladin: seuil grenailé.
- réalisation d'un trottoir de la Buvette du Port à la rte Suisse via Ch. Isaac-Machard.
- remplacement de l'éclairage public (smart city).
- remplacement des horodateurs (uniformisation du système sur tout Versoix).
- chemisage du collecteur des eaux pluviales (EP) communal.
- réaménagement du carrefour de la place Bordier avec la réalisation d'un point de collecte avec des conteneurs enterrés et la plantation d'arbres.

Avec le retard pris suite à la pandémie (coordination SIG, autorisation de construire) ainsi que le changement de législation, seule l'installation de chantier a été faite en 2020. Le chantier démarrera dès la reprise en janvier et afin que la majorité des travaux soit réalisée avant la reprise des activités du Port.

### **Trottoir chemin Biolay**

Pour faire suite à diverses requêtes de nos concitoyens demandant de sécuriser le cheminement des piétons aux alentours du giratoire de la route de L'Etraz, un trottoir a été réalisé de part et d'autre du carrefour sur le chemin du Biolay soit 2 x 150m (CHF 100'000.-).

### **Bief de Pont-Céard**

Un montant de CHF 300'000.- a été voté en urgence suite à la signalisation d'un petit glissement de terrain survenu en rive gauche du Bief de Pont-Céard à 100m de son débouché dans le Port-Choiseul. Le temps d'établir un projet de renforcement des berges et du lit du cours d'eau, d'obtenir les autorisations de construire et de faire voter le crédit de construction ne nous a pas permis de débiter ces travaux avant les fêtes de fin d'année. Ceux-ci seront exécutés dès l'ouverture des chantiers en janvier.

## **Mise en place zone 20 - 30km/h**

### **Route de Saint-Loup/Avenue Lachenal/Rue des Moulins/Courvoisier et chemin Val-de-Travers**

Un crédit de CHF 620'000.- voté par le Conseil municipal fin 2019, a permis la mise en place de cette grande « poche 30 » qui s'étend des quais de Versoix au haut de la route de St-Loup, englobant également le tronçon de la route de



Suisse compris entre le giratoire des Fayards et le chemin Vandelle.

Les travaux ont été entrepris à la fin du second semestre afin de permettre, Covid oblige, à toutes les procédures administratives d'être réalisées (autorisation de construire, enquête publique).

Après une année de fonctionnement, une campagne de mesure des vitesses sera effectuée afin de vérifier l'efficacité des aménagements, marquages et signalisations mis en place. Le cas échéant, d'autres aménagements pourraient compléter ceux existants afin d'arriver, comme la loi l'exige à ce que la moyenne de 85% des usagers roule à une vitesse maximale de 30 km/h.

Tous les travaux et chantiers faisant l'objet d'un vote de crédit sont expliqués (messages) et documentés (photos) sur le site internet de la Ville de Versoix –STVEP.

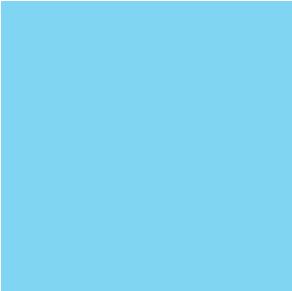
## Entretien différencié et développement durable

### Economie d'eau potable au sein du STVEP

Le STVEP a comme objectif pour 2020 d'étudier et de chiffrer une liste de mesures visant à économiser, voire à supprimer l'utilisation d'eau potable pour l'entretien et la gestion du domaine public communal. Cette étude a permis de définir les 7 mesures suivantes :

- automatiser l'arrosage des parcelles ou lignées d'arbres, voire suppression de l'arrosage.
- rationaliser le type de bacs à fleurs et équiper les bacs avec rétention d'eau.
- nettoyer les chaussées et procéder aux arrosages ponctuels en utilisant l'eau de pluie ou du lac, via un bassin de rétention et une pompe au lac.
- fermer les fontaines durant la nuit.
- remplacer les fleurs annuelles du plan de fleurissement par des plantes vivaces.
- réactualiser notre plan des entretiens différenciés et planifier une formation pour les collaborateurs.
- établir l'inventaire du patrimoine arboré et équiper de sondes les arbres isolés afin d'optimiser leur arrosage.

En décembre 2020, l'ensemble de ces mesures conduit au vote d'un crédit de CHF 285'000.- auprès du Conseil municipal et permet ainsi d'économiser plus de 3000 m<sup>3</sup> d'eau potable. Cette action permet non seulement de faire des économies financières (CHF 10'000.-/annuel) sur le budget de fonctionnement mais également de rationaliser au mieux le travail des collaborateurs du STVEP.



*D'autres aménagements pourraient compléter ceux existant afin d'arriver, comme la loi l'exige à ce que la moyenne de 85% des usagers roule à une vitesse maximale de 30 Km/h.*



## Revêtement en enduit gravillonné, le gravillonnage

La commune s'active depuis plusieurs années sur des choix environnementaux et c'est depuis déjà 13 ans, qu'une grande partie de ces chemins ruraux sont réalisés en revêtement gravillonné.

Ce produit permet de renouveler la couche de roulement en la rendant uniforme et en lui redonnant son adhérence initiale, mais également de l'étancher et d'éviter la pénétration de l'eau de ruissellement dans les assises de chaussées tout en permettant d'assurer son entretien.

Une solution qui répond aux charges de trafic et qui est d'une part la plus avantageuse financièrement (deux fois moins chère qu'une route en enrobé traditionnel (dont le budget annuel est d'environ CHF 80'000.-) et qui apporte, d'autre part, une solution très satisfaisante pour l'environnement. En effet, les gravillonnages sont classés dans les enduits superficiels très minces (1 cm), à l'inverse des revêtements bitumineux classiques, il n'est pas nécessaire de fabriquer puis de transporter des enrobés à chaud très préjudiciables pour le bilan carbone (rapport de 1 à 8). De plus, aucuns travaux lourds de préparation du support ne sont utiles (rabotages, terrassements), aucune mise en décharge n'est nécessaire, ce qui améliore encore considérablement notre bilan carbone.

Les mesures de chantier sont également moins lourdes et le chantier s'exécute bien plus rapidement, ce qui permet de réduire de manière conséquente les perturbations auprès des riverains et promeneurs.

Il est tout à fait normal d'avoir des projections de gravillons issus de la couche supérieure au passage de véhicules, il s'agit du « refus », celui-ci étant balayé après quelques semaines.

Ce type de structure est uniquement recommandé pour de la voirie légère encore saine et pour de l'entretien courant. Les enrobés classiques étant quant à eux fortement recommandés et irremplaçables pour restructurer des chaussées plus sollicitées et présentant des défauts de profil.

Chaque année, la commune procède à l'entretien (tournus) de 1 ou 2 chemins ruraux communaux.

### **Bornes électriques pour recharges de véhicules**

Durant toute l'année 2020, le STVEP et les SIG ont élaboré et finalisé un projet, conforme aux objectifs cantonaux, afin d'équiper notre territoire de bornes de recharge.

Après plusieurs séances de négociation avec SIG, le Conseil administratif a validé et signé les conventions afin de permettre ainsi la mise en place de 38 bornes pour équiper les parkings communaux du Boléro, Bon Séjour, Lachenal, Bordier et du CSV. L'objectif 2030 étant d'avoir entre 70-80 bornes sur le domaine public communal.



Les autorisations de construire et diverses enquêtes publiques ont été déposées en fin d'année 2020, en espérant ainsi pouvoir mettre la mise en place de ces bornes pour le printemps 2021.

## Gestion des déchets

En matière de gestion des déchets, 2020 est à considérer sous les angles suivants :

- déploiement des conteneurs enterrés – Le cap des 80% a été franchi avec la construction de 4 nouvelles infrastructures de collecte pour passer de 39 à 43 points de collecte. En sus : Sauvigny – Bon Séjour, Suisse 26, Dégallier 12 et Pont-Céard – De-Choiseul. Une dizaine de points de collecte constitués de conteneurs enterrés restent à construire d'ici fin 2022.
- légère hausse de la masse annuelle des ordures ménagères (ci-après : OM) par habitant – L'année bissextile aura été marquée par une légère hausse de la masse des OM, dans laquelle est incluse le poids des déchets encombrants ; passage de 209.58 kg/hab. en 2019 à 211.84 kg/hab en 2020, versus un poids moyen par citoyen sur la totalité du canton de Genève de 193.90 kg.
- levée des OM durant la crise sanitaire COVID 19 – Le sous-traitant de la commune pour le transport des déchets, la société Transvoirie SA, a fait preuve d'une capacité

d'adaptation à la hauteur des contraintes inhérentes à la crise sanitaire et à la poursuite des travaux de requalification de la route de Suisse.

- collecte déchets de cuisine avec augmentation de nombre des conteneurs enterrés dédiés – L'augmentation des conteneurs dédiés à la collecte des déchets de cuisine (+3 unités : Sauvigny – Bon Séjour, Dégallier 12 et Pont-Céard – De-Choiseul), pour le passage de 7 à 10 conteneurs, a permis de passer la barre des 100 t., avec 100.20 t. en 2020, contre 72.78 t. collectées en 2019 (7 conteneurs en 2019). La distribution gratuite de sachets biodégradables se poursuit auprès de la Mairie et de la Quincaillerie.
- cadre législatif – La procédure de consultation auprès des communes s'est achevée en 2020 pour la révision de la loi cantonale sur la gestion des déchets et son règlement d'application, ainsi que le prochain plan de gestion des déchets pour le canton, assimilable à un plan directeur en matière de gestion des déchets que les communes doivent suivre et respecter. L'approbation par les députés du Grand Conseil de ladite loi et dudit règlement devrait être votée durant l'année 2021. Ainsi, le processus de révision du règlement communal relatif à la gestion des déchets pourra alors être enclenché.

# Urbanisme et transports



Le service s'occupe du plan directeur communal, de divers projets et études d'urbanisme, de plans localisés de quartier et des autorisations de construire. Il est composé d'un chef de service, d'un architecte et d'une secrétaire à mi-temps.

Les conditions sanitaires et les mesures prises durant l'année 2020, ont impacté tant les projets d'aménagement que les demandes d'autorisation de construire.

## **Lachenal-Dégallier - démarche participative et projet de quartier (Delta-V)**

Suite aux remarques de la Commission cantonale d'Urbanisme Cantonale (CU) et du workshop du Musée Suisse d'Architecture (SAM) qui s'est tenu du 22 au 25 novembre 2019, le processus participatif a révélé des principes et des propositions d'aménagement et de développement. La prochaine étape est de formaliser ces principes dans un outil de planification adéquat. La concrétisation sera lancée en 2021. Dans ce cadre, une exposition du travail effectué sera réalisée en collaboration avec le Boléro. La situation sanitaire a ralenti cette démarche.

*Les conditions sanitaires et les mesures prises durant l'année 2020, ont impacté tant les projets d'aménagement que les demandes d'autorisation de construire.*

## **MZ des Hôpitaux**

En automne 2020, la Commission d'aménagement du Grand-Conseil a auditionné la Commune de Versoix sur le projet de loi de la modification de zone des hôpitaux. La présentation et la discussion se sont très bien déroulées, la Commission souhaite toutefois attendre d'avoir un projet de construction et d'aménagement avant de statuer.

Les besoins en équipement doivent être précisés et mis à jour. L'organisation et l'implantation des bâtiments doivent être définies dans un projet de construction en démontrant l'optimisation des surfaces utilisées et en réduisant l'emprise des terrains de football sur la zone agricole.

Il s'agit notamment de préciser dans le dossier les composantes paysagères (couloirs biologiques), de justifier la décision de ne plus utiliser le terrain de football de l'ancien stade de Versoix (Champ-Pauvre), de démontrer la compatibilité du projet avec les enjeux identifiés dans le plan directeur cantonal et préciser le devenir des jardins familiaux qui sont, pour l'instant, inclus dans le périmètre de la modification de zone.

La question du nombre de places de stationnement pour les véhicules individuels sera formalisée dans ce cadre.





### Vélostation

Suite au développement de projet et à l'établissement d'un devis général par les CFF, en collaboration avec le SUAT, le projet de vélostation est présenté à la Commission d'Urbanisme et Transports le 23 mai 2019. Le dossier de Procédure d'Approbation des Plans (demande d'autorisation) est déposé par les CFF auprès de l'Office Fédéral des Transports en juillet 2019.

Une demande de cofinancement sera déposée auprès de l'Etat dans le cadre des projets d'agglomération 2 du Grand Genève.

Les travaux sont prévus pour l'automne 2021, en coordination avec les travaux de mise aux normes des gares de Versoix et de Pont-Céard.

La procédure d'approbation des plans suit son cours. Une demande de crédit est présentée en Commission, elle est calculée sur une estimation basée sur les standards CFF. Nous savons cette estimation élevée, mais le vote d'un crédit est indispensable pour pouvoir bénéficier du co-financement du projet d'agglomération. La Commission a demandé au Conseil administratif de faire les démarches pour obtenir une participation financière du Canton, via la Fondation des Parkings, comme pour les autres vélostations genevoises des gares du Léman Express. Cette participation est refusée par l'Etat.

### Passage sous-voies

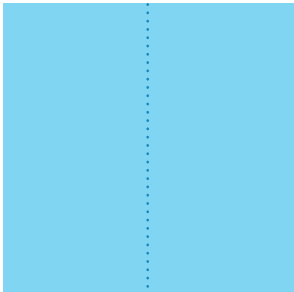
Différentes variantes du projet intégrant la problématique des personnes à mobilité réduite ont été présentées à la Commission d'Urbanisme et Transports. Deux options sont retenues, dont l'étude plus avant est actuellement en cours par les mandataires. Le résultat de l'analyse est présenté début 2020.

Le projet pose la question du franchissement des voies de façon large, notamment quant à la pertinence du projet de passerelle sur-voies au nord de la gare de Versoix ; très clairement la décision de la Commission est de mettre la priorité sur l'amélioration du passage sous-voies existant, lien principal et privilégié entre le quartier des écoles à l'ouest et Versoix-Centre-Ville à l'est.

La question d'une nouvelle passerelle est traitée avec le dossier Delta-V.

Une demande de cofinancement est déposée auprès de l'Etat dans le cadre des projets d'agglomération 3 du Grand Genève.

Le bureau d'architecte et le bureau d'ingénieur mandatés travaillent sur les variantes retenues. Le SUAT a rencontré les CFF en décembre 2020. Les CFF nous ont informé que dans le contexte sanitaire actuel, plusieurs projets ont été suspendus. Ils nous ont également informés que l'élargissement du passage sous-voie ne faisait pas partie de la liste des travaux prioritaires, malgré l'insistance de la commune.



*Le parking des Gravier est revu de façon à permettre le rebroussement des véhicules par parcours interne. Les accès piétonniers sont améliorés avec la création de larges trottoirs.*

### **Parc du Molard Passerelle**

Suite à la demande de la Commission Urbanisme et Transports du 17 octobre 2019, le bureau Mayor & Beusch en collaboration avec un bureau spécialisé en environnement et hydraulique a développé le projet présenté à la nouvelle commission Aménagement et Transports, le 10 novembre 2020, puis le 1er décembre 2020 pour vote. Le préavis de la Commission a été reporté en janvier 2021.

En parallèle au parc du Molard, une demande de cofinancement est déposée auprès de l'Etat dans le cadre des projets d'agglomération 2 du Grand Genève, notamment pour le projet de passerelle mobilité douce au-dessus du parc du Molard, entre le Nant-de-Crève-Cœur et le chemin des Colombières, approuvé par la Commission Urbanisme et Transports. L'Etat a donc inscrit cette passerelle sur la Ver-soix dans la liste des projets d'agglomération.

### **Accès Port-Choiseul - travaux en relation avec l'étape 3 de l'assainissement**

L'année 2019 commence par la délivrance de l'autorisation de construire relative au secteur du chemin des Gravier (chemin et parking).

Après plusieurs années d'étude ayant principalement débouché sur la modification du parking de la place Bordier, ainsi que des deux parkings du chemin des Gravier

(échange entre le parking bateaux et le parking voitures), l'assainissement du chemin des Gravier offre enfin l'opportunité de concrétiser une partie du projet en démarrant les travaux de la partie nord du secteur de Port-Choiseul.

Le parking des Gravier est revu de façon à permettre le rebroussement des véhicules par parcours interne. Les accès piétonniers sont améliorés avec la création de larges trottoirs, le stationnement est revu de façon à équilibrer les différents modes de transports. Les matériaux utilisés se réfèrent directement au lieu (enrobé grenailé pour les trottoirs), l'éclairage est entièrement revu afin de pallier au manque de sentiment de sécurité et ce secteur est entièrement mis en zone 30 avec les aménagements relatifs afin de s'assurer du bon comportement des automobilistes.

2019 est également l'année où les discussions avec les services de l'Etat, principalement la Capitainerie, ont débouché sur la délivrance d'une autorisation de construire pour la réfection du quai de Port-Choiseul. Actuellement, les discussions continuent pour trouver une méthode de financement équitable entre le Canton et la Commune.

2020 voit l'inauguration de la première étape des chemin Huber-Saladin et chemin des Gravier. Le Conseil municipal vote le crédit de réalisation pour la deuxième étape.

*Le chemin de Villars et le chemin des Colombières sont aussi prévus avec modération de trafic.*

### **Route de Suisse - Place du Bourg - Anciens Bains**

Les travaux de la route de Suisse battent leur plein en 2019, comme pour tout projet d'aménagement avec le SUAT qui accompagne ces travaux avec le STVEP pour régler au fur et à mesure du chantier les différents détails d'exécution ; mais l'important du travail reste les projets dits communaux, principalement celui de la place du Bourg.

Reste la question du mobilier urbain, si le mobilier fixe (grands bancs en béton et bancs circulaires autour des arbres) sont arrêtés depuis plusieurs mois, un débat a eu lieu sur un éventuel complément de mobilier ayant un caractère plus « léger » pouvant être facilement déplaçable, les discussions sur ce thème se poursuivent.

Concernant les Anciens Bains, 2020 voit l'entrée en force de l'autorisation de construire des Anciens Bains suivie de sa réalisation. La place du Bourg prend forme avec les revêtements, l'éclairage puis la fontaine et les bancs.

### **Zones 20 et 30 - Bourg et Versoix Centre-Ville**

Les aménagements déjà réalisés ou en cours de réalisation poussent l'exécutif et le SUAT à mener une réflexion sur le régime de circulation des secteurs de Versoix Bourg et de Versoix Centre-Ville.

Il en résulte un projet ambitieux constitué d'une grande « poche 30 » qui s'étend des quais de Versoix au haut de

la route de Saint-Loup. Cette poche comprend le tronçon zone 30 de la route de Suisse entre le giratoire sud de l'entrée de Versoix et le chemin Vandelle.

En relation avec la zone 20 existante de Versoix Centre-Ville, le chemin du Val-de-Travers est également limité à 20 km/h. Au sud de Versoix Centre-Ville, l'arrivée depuis la rue de l'Industrie, via la rue des Moulins, est prévue en zone 30 km/h tout comme le chemin César-Courvoisier.

Le chemin de Villars et le chemin des Colombières sont aussi prévus avec modération de trafic. Le régime exact de circulation sera décidé début 2020. La mise en œuvre de la zone 20 a été retardée pour des raisons liées au COVID.

Les mesures d'aménagements sont affinées avec le service de l'Etat concerné. Les travaux débuteront au printemps 2021.

### **PLQ Îlet Jean Querret**

Le PLQ est déposé au Canton pour l'enquête technique. Ce dossier a fait l'objet d'une collaboration étroite entre les différents acteurs fonciers, les services du Canton et le SUAT. Le projet a également fait l'objet d'une démarche participative.

C'est donc avec beaucoup de matière que l'Office de l'Urbanisme peut démarrer l'élaboration du PLQ. Chose rare, l'ensemble des propriétaires est connu y compris ceux qui



souhaitent développer, le dialogue est ainsi facilité, et les questions anticipées.

Du 3 juillet au 2 août 2019 se déroule la première enquête technique du projet de PLQ. Elle donne lieu à des observations de la part de l'Office du patrimoine, de la Direction générale de l'agriculture et de la nature, ainsi que de la Commission cantonale d'urbanisme. L'intention du « cœur vert » du projet est saluée, mais elle demande à être précisée, notamment concernant l'emprise du parking souterrain. Face à ces critiques, mais aussi à ces encouragements, l'Etat de Genève (OU) et la Commune de Versoix ont décidé d'accompagner le PLQ d'un plan des aménagements paysagers, et d'une charte des aménagements extérieurs.

En 2020, le projet est déposé pour une deuxième enquête technique qui s'annonce sans embûches. L'enquête publique du PLQ est prévue en 2021.

### **Pré-Colomb projet d'aménagement**

L'autorisation a été délivrée. Le démarrage du chantier est en cours pour la construction de logements. Les modalités des aménagements du chemin sont en cours et les travaux d'aménagement du chemin seront réalisés à la fin de la construction des logements.

### **Versoixroule**

La prestation Versoixroule 2020 est perturbée par deux éléments. Le premier est la mise en œuvre de l'offre cantonale « Vélo Partage » de vélos en libre service. Il faut s'assurer que Versoixroule est en conformité avec le contrat de Donkey Republic. Le deuxième c'est évidemment la Covid qui pose son lot d'interrogations comme pour beaucoup de secteurs.

### **Etude des Colombières-Lachenal**

En 2019, l'application par le Canton des valeurs strictes de l'OPB liées au bruit a délimité un couloir aérien sous lequel le développement de l'habitat n'est désormais plus compatible avec les nuisances, impactant ainsi le secteur des Colombières-Lachenal, secteur à densifier inscrit dans le PDCOM.

Le secteur est situé à proximité des centralités de Versoix-Centre et de Versoix-Bourg. Ce périmètre bénéficie, du fait de sa situation, d'une desserte en transports collectifs très performante (gare de Versoix, Léman Express, réseaux de bus), ainsi que d'une proximité avec un certain nombre d'équipements publics (collège des Colombières, école Lachenal) et de commerces.



*Cette voie verte doit également permettre de renforcer les connexions, les dynamiques et les interactions entre les communes.*



Le secteur dispose également d'une bonne connexion aux réseaux de mobilité douce via sa proximité avec la future voie verte reliant Versoix à Genève-Sécheron et son raccordement aux réseaux piétonniers de la Commune. Ces parcelles sont actuellement accessibles par la route de Saint-Loup, le chemin Louis- Dégallier et le chemin des Colombières.

Au regard des différentes contraintes réglementaires, patrimoniales et environnementales, le Canton en partenariat avec la Ville de Versoix a décidé en 2020 de lancer une étude d'aménagement afin de définir les possibilités de développement sur le secteur Colombières – Lachenal. Ce périmètre s'étend des bâtiments du parascolaire ainsi que deux villas au chemin Dégallier (dont la Commune a un droit d'emption), aux immeubles existants côté Adrien-Lachenal, jusqu'au secteur des bâtiments de l'ancienne papeterie, le long de la Versoix.

L'étude se déroulera sur 6 mois et débutera en 2021.

### **Voie verte**

Le projet de voie verte entre Genève-Sécheron et Versoix vise à créer un axe structurant de mobilité douce entre les Communes de Genève (quartier du Petit-Saconnex), Pregny-Chambésy, Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Versoix. Initialement imaginé dans le cadre de la stratégie intercommunale d'aménagement des Communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Versoix, l'itinéraire projeté de cette voie verte s'étend aujourd'hui sur un itinéraire d'environ 11 km jusqu'à la gare de Genève-Sécheron.

L'étude et la réalisation de cet axe de mobilité douce doivent permettre d'engager et d'accompagner, à travers une infrastructure structurante, une évolution vers une mobilité plus durable des territoires concernés. Cette voie verte doit également permettre de renforcer les connexions, les dynamiques et les interactions entre les communes en constituant l'armature d'un maillage de mobilité douce continu, sécurisé (notamment les carrefours), confortable et attractif.

Une procédure ouverte selon les marchés publics et la sélection d'une équipe pluridisciplinaire a été lancée en 2020. L'étude sera lancée en 2021.

# Culture



Le service de la culture s'adresse à toutes les générations par une offre très diversifiée. La programmation culturelle prend en compte quatre dimensions : artistique, éducative, patrimoniale et festive.

L'équipe est composée de neuf collaborateurs. Trois collaborateurs pour 1,8 poste équivalent plein temps qui coordonnent et produisent l'ensemble des activités culturelles: expositions, concerts, spectacles, événements, conférences, Fonds culturel, etc. Des étudiant-e-s complètent l'équipe pour l'accueil des publics et des missions de maintenance.

Les nombreux partenariats avec les associations locales, l'Etat de Genève et des institutions culturelles suisses et étrangères permettent de réunir les conditions favorables au développement des divertissements artistiques et culturels à Versoix.

## Expositions

### Galerie du Boléro

L'année commence avec « Antoine et Consuelo de Saint Exupéry ». Des objets personnels, des œuvres et des documents inconnus du public retracent la vie des «parents» du Petit Prince. Cette première mondiale est le fruit d'un partenariat avec la Succession Consuelo de Saint Exupéry.

L'été s'ouvre avec l'exposition d'architecture pour un immeuble à logements, situé au 19, avenue de Choiseul. Initié par la Fondation Samuel May, cet événement donne l'occasion de remettre les prix aux lauréats du concours et aux visiteurs de découvrir un nouveau projet versoisien.

Les Artistes d'ici inaugurent l'automne avec leur exposition annuelle. Dessins, sculptures, peintures, photographies et installations nous révèlent quarante visions originales de la nature.

Pour la première fois, le FCAC-Fonds cantonal d'art contemporain et l'Etat de Genève s'associent à une commune, Versoix et le Boléro, pour exposer des œuvres ignorées du public. Suite à un concours organisé par l'Etat de Genève, Karine Tissot est choisie pour réunir des artistes sous le titre « Avant demain ». Environnement, développement durable, évolutions sociales et économiques y sont traités de manière spectaculaire.

### Hall du Boléro

Chaque jour, cet espace voit passer un public nombreux. Des expositions artistiques, sociales ou pédagogiques y sont proposées tout au long de l'année en accès libre.

« Donner la vie en exil », suite photographique de Sylvie Léget, présente les mamans migrantes accueillies à Genève. L'exposition est reprise par les Rencontres internationales de la photographie d'Arles. « Objets transmissionnels »,

*Les publics peuvent toujours bénéficier d'expositions dans le hall en accès libre, par internet pour des visites virtuelles ou à la galerie lors de réouvertures autorisées.*

photographies de Michel Borzykowski et textes tirés du livre sur les objets issus de la Shoah (Ed.Slatkine). Avec « La Saint-Valentin c'est fou », Michel Jausi met à l'honneur les oiseaux en parades amoureuses lors desquelles se forment les couples.

Pour Pâques, « Eternel Fabergé », les œufs de légende sont présentés en très grands formats photographiques. Grâce à la Fondation Igor Carl Fabergé, nous découvrons les moindres détails de la collection de la Cour impériale de Russie. Cette exposition constitue le prélude à celle devant se tenir à Saint-Pétersbourg en 2021.

En collaboration avec l'Etat de Genève, « Terriens » dresse le portrait de l'agriculture genevoise. Cette mission photographique de François Schaer donne lieu à quatre expositions et au livre éponyme (Act Editions). « Livres pour les tout-petits » affiche en grands formats dix ouvrages pour la jeunesse, dans le cadre de la semaine qui leur est dédiée.

Pour finir l'année, « Du souffle et un peu de hauteur » nous conduit au sommet du Reculet qui toise Versoix depuis les hauteurs du Jura. Cet ensemble de Jean Revillard reste l'une des dernières œuvres de ce photojournaliste disparu en 2019.

### **Les expositions et la crise sanitaire**

La pandémie donne l'occasion de mesurer la réactivité du service et les relations de confiance tissées depuis six ans avec les artistes, les associations et les partenaires. Des expositions sont interrompues, reportées ou annulées. Dans une compréhension mutuelle, chacun réagit de manière positive, propose des solutions. Les négociations et les changements de programme incessants augmentent la charge de travail assurée par l'équipe. Mais les publics peuvent toujours bénéficier d'expositions dans le hall en accès libre, par internet pour des visites virtuelles ou à la galerie lors de réouvertures autorisées. Les directives Covid-19 garantissent la sécurité sanitaire des visiteurs et des équipes.

## **Spectacles et évènements**

### **Musique**

Les Caves de Bon-Séjour étant toujours en travaux depuis mars 2018, les concerts du dimanche sont produits sur la scène du Boléro : Trio Claude Regimbald en janvier, Lucio Fersurella et Yasmine Ambroise en février. Le Festival Antigél est accueilli pour un concert 100% Beethoven de Fabrizio Chiovetta. La suite des concerts s'interrompt en mars, suite aux directives Covid-19.



Le Festival d'orgue et les Ciné-concerts deviennent réguliers au temple de Versoix.

L'OCV - Orchestre de chambre de Versoix présente un programme Beethoven pour le concert « Terre & Nature » à la Salle Lachenal.

### Théâtre

« Tchekhov revisité » : ce spectacle d'humour proposé par « C Comme Comédie » déclenche les rires en janvier. La Compagnie du Bonheur vert présente sa pièce originale « Consuelo et Antoine de Saint Exupéry ». À l'automne, huit représentations de théâtre sont proposées dans le cadre de la Semaine du livre pour la petite enfance sur la scène du Boléro.

### Autres événements

Par sa vocation populaire, le Boléro accueille des événements de toutes natures dont la séance publique d'information sur le droit de vote des étrangers avec la participation du Conseiller d'Etat Thierry Apothéloz et les Autorités communales.

L'opération « Cœur à Cœur » de la RTS organisée avec l'APECO réunit les membres du Conseil administratif et des élèves du cycle d'orientation pour un quizz sur les droits de l'enfant. L'ensemble de Cors des Alpes Echogia donne un air de fête à la place de la gare. La recette des ventes et des inscriptions contribue à l'aide à l'enfance de la Chaîne du bonheur.

Initiée par Bernard Levrat, la Soirée des Nobel célèbre les lauréats 2019 qui œuvrent à l'Observatoire de l'Université de Genève (Sauverny). C'est ici qu'ils ont découvert, il y a 25 ans, la première exoplanète. Michel Mayor raconte cette aventure et nous initie à l'astronomie.

Des conférences et tables rondes obtiennent de belles audiences autour de thèmes très variés. « Objets transmissionnels », un livre, une exposition et un concert par Michel Borzykowski. Antoine de Saint Exupéry est mis à l'honneur par Alain Vircondelet et Martine Martinez Fructuoso. « Les jeux sont faits », organisé avec la Ludothèque, suscite l'intérêt des parents et éducateurs quant à l'importance des jeux de société pour chaque génération, sans oublier l'addiction aux jeux numériques.

Afin de remplacer la Fête de la musique annulée par la directive Covid-19, des artistes de rue animent Versoix en ordre dispersé, pour garantir la sécurité sanitaire.

Le Salon des écrivains d'ici réunit huit auteurs de Versoix. Romans, poèmes, essais et documents réjouissent les nombreux visiteurs le temps d'une dédicace et de quelques entretiens sur scène.



*Lors de la deuxième fermeture (novembre), la Bibliothèque met en place un service de «Click & Collect» permettant ainsi à ses usagers de lire et de regarder des films malgré les restrictions sanitaires.*

### **Les spectacles et la crise sanitaire**

Les artistes, associations et partenaires font preuve d'une grande compréhension en acceptant le report ou l'annulation de leurs spectacles à l'amiable. C'est notamment le cas des Concerts du dimanche mais aussi du Festival international de guitare reporté, dans un premier temps en novembre et, finalement, en 2021.

## **Bibliothèque**

### **Livres et lecteurs**

Le nombre d'adhérents actif est de 1'101 dont 185 nouveaux lecteurs. 79% sont versois. La bibliothèque s'enrichit de 2'096 documents (livres, DVD, revues) dont 905 documents pour le secteur jeunesse et 1'191 documents pour le secteur adulte. Une offre équitable permet la satisfaction de chaque génération.

### **Animations et accueil des groupes**

Les animations et les visites de groupes drainent un public toujours plus nombreux. Quatorze institutions (crèches, écoles, parascolaires) représentent 59 visites de groupes.

La jeunesse participe à des activités dont :

- Bébé bouquine,
- Histoires à partager,

- des contes,
- des ateliers créatifs.

Une nouveauté : Un atelier jeu en partenariat avec la ludothèque de Versoix.

Durant tout l'été, dans quatre lieux de Versoix, « Les livres en liberté » passent de mains en mains, trouvant de nouveaux lecteurs. Et comme chaque année, la « Semaine du livre pour la petite enfance » est une réussite.

### **La Bibliothèque pendant les fermetures liées à la crise sanitaire**

Lors de la première fermeture (mars), la Bibliothèque met en avant son offre de livres numériques. Très appréciée des lecteurs, l'inscription gratuite à ce service a connu une forte augmentation pendant cette période.

Certaines de nos animations sont annulées et d'autres reportées. C'est le cas de la «Semaine du livre de la Petite enfance» qui est reprogrammée en septembre 2020.

Lors de la deuxième fermeture (novembre), la Bibliothèque met en place un service de «Click & Collect» permettant ainsi à ses usagers de lire et de regarder des films malgré les restrictions sanitaires. Ce service, où il suffit de réserver en ligne des documents et de venir ensuite les retirer à la Bibliothèque, rencontre un vif succès et répond pleinement aux attentes des usagers.

Pendant ces deux périodes de fermeture, la priorité de la Bibliothèque est de garder le lien avec ses usagers et ses partenaires.



### Les cabines Livres-Service

Gérées directement par le service de la culture, les trois cabines connaissent un succès croissant. La population alimente les rayonnages et se sert en toute liberté. Ces nouveaux équipements complètent l'offre aux lecteurs, notamment en période de fermeture Covid-19 de la Bibliothèque.

## Fonds culturel

### Inventaire

Le Fonds de décoration et les œuvres appartenant de longue date à la Mairie sont toutes inventoriées sous le titre de Fonds culturel. Cette mission permanente achève une grande étape avec la mise en ligne des 240 œuvres accessibles à tous sur le site Internet de la Ville de Versoix (onglet : Fonds culturel).

### Cartographie des œuvres publiques

Durant le printemps, le recensement des œuvres en extérieur est effectué par l'établissement de fiches techniques et de photographies. Le tout est intégré à une cartographie afin de faciliter leurs localisations.

### Acquisitions

**Emilienne Perriraz** : suite au décès de l'artiste qui a marqué Versoix et dans le cadre de sa succession, la commune fait l'acquisition d'un ensemble de peintures. L'exposition de ces œuvres est prévue à la Galerie du Boléro début 2021.

**Catherine Kirchhoff** : deux tableaux de cette artiste versoisienne décorent le nouveau restaurant scolaire de Bon-Séjour. Ils représentent des amandes et des noisettes dans une palette très colorée.

# Promotion économique



**Soutenez vos commerces!**

La Ville de Versoix vous offre un bon de CHF 20.- afin d'aider vos commerces de proximité

www.versoix.ch

Comme dans chaque secteur, les activités liées à la promotion économique ont été fortement impactées par la crise sanitaire cette année.

Tous les traditionnels événements, tels que petits déjeuners, soirées d'information, séances de réseautage, ont été annulés au vu des directives mises en place.

Dès lors, l'accent a été mis sur le soutien aux commerces et petites entreprises par la diffusion d'informations ciblées et le relais vis-à-vis des autorités cantonales et fédérales concernant les mesures d'aide disponibles dans ce contexte économique difficile.

Afin de soutenir plus particulièrement le commerce local, une action consistant à émettre des bons de consommation a été mise en place (voir point ci-dessous). En plus de cette opération, tous les moyens de soutien ont été activés afin de maintenir autant que faire se peut l'activité du tissu économique local. En dépit de cette situation compliquée, on peut relever que plus de 200 entreprises ont pris leur siège dans notre commune cette année, prouvant ainsi une fois de plus notre attractivité.

## Bons de consommation dans les commerces de Versoix

Décidé par le Conseil administratif, un projet de distribution de bons de consommation d'une valeur de CHF 20.- offerts à chaque habitant de la Ville de Versoix a été mis en œuvre grâce aux efforts particuliers et conjoints de la Direction et de la déléguée à la promotion économique.

Un total de 13'500 bons, infalsifiables et utilisables une seule fois grâce à l'incrustation de codes permettant l'identification de chaque bon, aisément comptabilisables par les commerçants a pu être édité et distribué au début du mois de décembre. L'appui de l'Imprimeur d'émotions (ex-Imprimeries de Versoix et toujours localisé dans la ville) a permis d'adresser nominativement chaque bon à son destinataire. Les bons destinés aux mineurs ont été envoyés à un de leurs parents.

Approuvé par le Conseil municipal dans le courant du mois d'octobre, ces bons sont utilisables jusqu'à fin mars 2021 auprès des quelque 74 commerces participant à l'opération.

## Caddie service: analyse de la reprise du subventionnement du service

Lancée et financée par la FIVEAC, la prestation fournie par Caddie Service, laquelle consiste à livrer les courses depuis les commerces versoisiens jusqu'au domicile des acheteurs, doit être reprise par la Ville de Versoix dès 2021.

Un important travail d'analyse conduit par la Promotion économique et le service de la Cohésion sociale a permis de redimensionner le subventionnement de cette structure.

A noter que le service a été complètement interrompu durant la première phase de la crise sanitaire du Covid-19 et que les vélos de livraison ont été mis à disposition des scouts de Versoix, qui se sont chargés de faire et livrer les courses pour les personnes vulnérables ou âgées.





## *Dicastère de Madame Jolanka Tchamkerten*

Développement durable	70
Bâtiments	72
Gérance et écoles	76
Finances et comptabilité	82
Police municipale	86
Sapeurs-pompiers volontaires	92
Protection civile	94



# Développement durable



## **Développement durable**

Rattaché jusqu'à la fin de la législature précédente au service des Travaux, voirie, espaces verts et environnement, le développement durable intègre depuis le mois de juin 2020 le Secrétariat général, marquant ainsi la volonté d'ancrer l'action de l'ensemble de l'administration communale dans la durabilité.

Depuis cette intégration, l'action du service s'est axée autour de trois priorités : donner suite aux recommandations du rapport de la commission ad hoc pour l'urgence climatique, préparer le troisième audit en vue d'une nouvelle obtention du label Cité de l'énergie et définir un mode de collaboration avec l'ensemble des services communaux. Certains projets ont également pu voir le jour durant cette période.

## Mobilité douce

Depuis le mois d'août, un vélo à assistance électrique est mis à disposition des collaborateurs de la Mairie pour leurs déplacements professionnels. L'objectif de cette acquisition est de favoriser les déplacements en privilégiant la mobilité douce. Cette acquisition relance également la réflexion générale sur le mode de déplacement des collaborateurs de la commune.

## Zéro déchet

Dans le cadre de l'objectif cantonal visant à réduire les déchets de 25% d'ici 2024, la Ville a organisé pour ses habitants un premier cycle de conférences et ateliers autour de la thématique du « zéro déchet ». Ces événements se sont déroulés entre le mois d'octobre et de décembre. 177 personnes ont pris part à ces derniers et ont découvert des solutions simples pour réduire leur production de déchets. Au vu de la situation sanitaire, les ateliers ont basculé à mi-parcours en visio-conférence, sans pour autant perdre de leur attrait.

## Recyclage à l'école Ami-Argand

Afin de lutter contre les problèmes de déchets sauvages rencontrés fréquemment sur le site Ami-Argand et sensibiliser les usagers au recyclage, de nouvelles poubelles à tri sélectif ont été installées dans les préaux.

*Versoix s'est formellement engagée en 2020 à réaliser un plan climat communal, à agir concrètement sur la thermique de l'ensemble des bâtiments de son territoire ainsi qu'à substituer la consommation d'énergies fossiles par des énergies neutres en carbone.*

### **Versoix, Cité de l'énergie**

La Ville de Versoix, labellisée *Cité de l'énergie* depuis 2008, fait preuve d'exemplarité et d'initiative pour atteindre ses objectifs de politique environnementale et climatique. Elle mène une politique crédible et servant d'exemple à tous ses citoyens qui se verront sans doute sensibilisés à un comportement responsable.

Versoix s'est formellement engagée en 2020 à réaliser un plan climat communal, à agir concrètement sur la thermique de l'ensemble des bâtiments de son territoire ainsi qu'à substituer la consommation d'énergies fossiles par des énergies neutres en carbone.

En cohérence avec le Plan climat cantonal et le cadre fédéral de la lutte contre le changement climatique, elle s'engage sur le chemin de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> en visant le modèle de consommation de la société à 2'000 Watts et neutre en carbone à l'horizon 2050, sur l'ensemble de son territoire communal.

A la fin de l'année 2020, la Ville s'apprête à être auditée pour la 3<sup>ème</sup> fois consécutive par l'Association Cité de l'énergie afin d'obtenir le Label *Cité de l'énergie*, dont les critères d'acquisition sont de plus en plus exigeants. Dans ce cadre,

elle fait partie également des Villes pilotes auditées sur un nouveau chapitre consacré aux effets des changements climatiques.

Pour plus d'information : <https://www.energiestadt.ch>

Le Label Cité de l'énergie atteste de la mise en œuvre d'une politique énergétique et climatique à la fois cohérente et pragmatique, indépendamment des législatures et des changements de responsables. Il permet l'établissement de bilans ainsi qu'un contrôle de gestion assurant la visibilité de l'engagement en matière de politique énergétique et sa comparabilité d'une année à l'autre.

Les villes et les communes qui en sont titulaires suivent un processus en plusieurs étapes qui mène à la durabilité en matière d'énergie et de climat. Le label Cité de l'énergie est attribué par la commission indépendante de l'Association Cité de l'énergie

# Bâtiments

*Les travaux de la Tourelle se sont terminés durant l'été 2020.*

*Malgré le ralentissement du chantier en raison de la crise sanitaire, les classes de l'école ont été remises au DIP à la rentrée scolaire et la salle de danse pour la rentrée d'École et Quartier en septembre.*

Le service a pour mission de suivre les dossiers relatifs aux bâtiments communaux, à leur construction et à leur rénovation. Il gère plus particulièrement :

- les besoins et demandes pour la création de nouveaux bâtiments communaux ;
- les dossiers en cours de discussion à la commission des bâtiments ;
- l'élaboration des crédits pour la réalisation de nouveaux bâtiments ou de bâtiments à rénover ;
- les mandataires dans le cadre des dossiers «bâtiments» ;
- les réalisations «bâtiments» et l'établissement des décomptes finaux

Le service est composé d'un chef de service et d'une assistante à mi-temps.

## Transformation et agrandissement du site de Bon-Séjour

Les travaux sont arrêtés net dès la deuxième semaine du mois de mars en raison de la crise sanitaire et du confinement ordonné par le Conseil fédéral. Des solutions sont rapidement recherchées afin de relancer les activités pouvant être réalisées dans le respect des consignes sanitaires. Une demande est déposée auprès de la Police des constructions et, sous condition du strict respect des mesures de protection, une autorisation pour reprendre progressivement cer-



tains travaux est accordée. Le chantier a donc pu reprendre dès le 6 avril avec une limitation du nombre d'ouvriers et un service de nettoyage quotidien des sanitaires du chantier. Ces mesures sont encore d'actualité.

### Ouverture du restaurant scolaire

Après l'Ancienne préfecture remise début 2019, la deuxième étape, celle du restaurant scolaire s'est terminée mi-février 2020. L'exploitation du réfectoire a dans un premier temps été limitée à 50 personnes par la Police des constructions car l'accès par le hall d'entrée n'était pas terminé. L'autorisation pour l'exploitation totale fixée à 99 personnes a été délivrée à mi-avril.

Une zone vestiaire est aménagée à l'entrée avec un bac pour le lavage des mains. La cuisine a été réalisée en enfilade pour permettre un « self-service ». Elle est dotée d'un équipement professionnel pour la régénération des aliments et le lavage de la vaisselle.

### Ouverture de la tourelle et de l'ancienne école

Les travaux de la Tourelle se sont terminés durant l'été 2020. Malgré le ralentissement du chantier en raison de la crise sanitaire, les classes de l'école ont été remises au DIP à la rentrée scolaire et la salle de danse pour la rentrée d'École et Quartier en septembre.



Ce bâtiment accueille une cage d'escaliers avec un ascenseur assurant une circulation indépendante qui distribue deux bureaux au 1<sup>er</sup> et deux autres au 2<sup>ème</sup>, une salle de danse avec vestiaires au 3<sup>ème</sup>. Les combles disposent d'une salle polyvalente appelée « salle des associations » munie d'une cuisine professionnelle pour une cinquantaine de personnes ainsi qu'une salle de conférence appelée « secrétariat des associations » pour une vingtaine de personnes. Ces salles sont prévues pour une utilisation mutualisée par les sociétés versoisennes.

Des liaisons permettant un accès à l'école ont été aménagées au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> étage pour donner accès aux personnes à mobilité réduite.

Les bureaux du 2<sup>ème</sup> étage seront attribués aux travailleurs sociaux hors-murs qui ont été provisoirement logés dans l'Ancienne Préfecture.

### Ouverture de la Forge

La décision est prise de remettre en état ce bâtiment en maintenant sa typologie existante.

Au rez-de-chaussée, l'ancien garage sera aménagé en dépôt non chauffé dans l'attente d'un éventuel futur aménagement. Les deux bureaux existants seront rénovés avec une adaptation du chauffage et la remise à niveau des sols. Une liaison informatique est assurée par un branchement au réseau communal.

Ce bâtiment sera attribué à l'association des mamans de jour « Supernounou » qui aura ainsi une position centralisée et libérera des locaux à l'Espace de vie enfantine.

La remise est prévue pour début 2021.

### Préau couvert

Le projet, proposé initialement éloigné de l'école, a évolué en concertation avec les enseignants pour finalement offrir deux couverts en enfilade, visuellement aérés et légers. Disposés entre l'entrée de l'école et la ferme, ils protègent les enfants des intempéries lors de l'entrée en classe.

Le montage de la structure a été réalisé durant les vacances d'automne. Les cinq pièces d'une largeur moyenne de 4m50 à 5m ont nécessité un transport par convoi nocturne spécial. Les deux toitures d'un poids de 8 et 11 tonnes ont été assemblées par un camion grue positionné dans le préau.

## Programme de géothermie

### Chauffage du site de Bon-Séjour à l'aide de la nappe phréatique

Les travaux préparatoires pour l'installation de la pompe à chaleur (PAC) dans l'école de Bon-Séjour suivent leur cours. Après l'agrandissement de la chaufferie de l'école en 2018, les installations de chauffage ont été transformées en 2019 pour adapter l'installation de la PAC et la distribution de chaleur. Dans l'intervalle, le chauffage des bâtiments est assuré par la chaudière à gaz existante.



Un nouveau puits pour le rejet de l'eau dans la nappe phréatique a été foré dans le courant du printemps et est situé derrière l'école. Les essais d'infiltration et de circulation d'eau dans la nappe phréatique réalisés sont globalement bons.

Les travaux restants relèvent principalement des SIG. Il s'agit de la pose des conduites du tronçon de distribution de l'eau entre le puits de pompage situé au chemin Ami-Armand 4 et la route de Suisse et de la finalisation de l'installation de la PAC de l'école de Bon-Séjour. La finalisation est prévue entre 2021 et 2022.

#### **Point de situation et évolution**

Une quinzaine de puits ont été forés ces trois dernières années sur le territoire communal par les SIG en collaboration avec la Ville de Versoix et le GESDEC (Service de géologie cantonal). Cette campagne a pour but de préparer la transition énergétique, en proposant, l'utilisation de la nappe phréatique avec une PAC non seulement, pour les futures constructions mais également pour les installations de chauffage existantes et obsolètes.

L'évolution de la mise à disposition de cette distribution est dépendante de ces essais, des possibilités techniques de pose de conduites et de l'urgence engendrée par les projets de construction en cours. Grâce aux mesures préparatoires prises par les SIG dans le cadre des travaux de la route de

Suisse, le site de Bon-Séjour sera l'un des premiers projets à être raccordé à ce réseau. La suite des opérations et des décisions est du ressort de l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) en collaboration avec les SIG et le GESDEC.

## **Parcelle 57-59 route de Suisse (ex-Buffat)**

### **Mandat d'études parallèles**

La préparation et le lancement du mandat d'études parallèles pour le réaménagement de ces parcelles ont été reportés par la pandémie dans un premier temps, puis en raison des élections communales. Cet automne, le nouveau Conseil administratif a défini ce projet comme non urgent ; il décidera de la suite à donner à ce dossier en 2021.

## **Parking Versoix Centre-Gare**

### **Pose d'un panneau de signalisation du nombre de places libres du parking (sur la route de Suisse)**

Le Conseil administratif a décidé de commander un nouveau panneau lumineux indiquant le nombre de places libres dans le parking communal de Versoix centre-gare. Prévu pour être visible dans les deux sens, il sera posé au pied de la rampe de la Gare. Son financement est prévu dans le cadre du crédit des travaux complémentaires liés au bâtiment du Boléro de CHF 488'00.- voté en 2016.

Sa pose sera finalisée début 2021 suite à la fin des travaux de la route de Suisse.

#### Automatisation des portes du parking au niveau -2

Le Conseil administratif a également décidé d'automatiser les portes du parking communal au niveau -2, sur le modèle de la réalisation effectuée au niveau -1. La mise en service est prévue fin janvier/début février 2021. Son financement est également prévu dans le cadre du crédit des travaux complémentaires pour le bâtiment du Boléro de CHF 488.000.- voté en 2016.

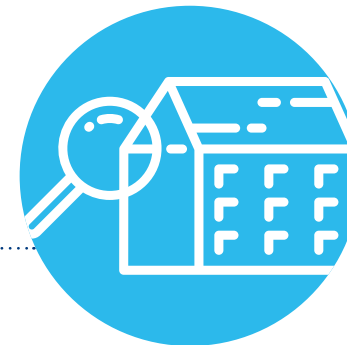
## Installations photovoltaïques

### Etude préliminaire

En réponse aux motions du Conseil municipal du 12 septembre 2011 « Plan pour la « solarisation » des toits des bâtiments communaux » et celle du PLR du 29 septembre 2019 « Transition énergétique : valorisation des toits de Versoix », une étude préliminaire a été lancée en fin d'année. Elle vise à contrôler les possibilités d'installations photovoltaïques sur les bâtiments communaux (à noter que les bâtiments les plus appropriés ont déjà été équipés ces dernières années) et à vérifier les conditions tant techniques que financières pour leur réalisation. Les conclusions de cette étude paraîtront dans le compte rendu de l'année prochaine.



# Gérance et Ecoles



Le service Gérance et Ecoles s'occupe des travaux d'entretien ainsi que de la maintenance des infrastructures techniques et de la sécurité de l'ensemble des bâtiments communaux, notamment :

- les écoles de Versoix et les bâtiments parascolaires ;
- les crèches et garderies ;
- les bâtiments du CSV, du stade municipal et de la plage de Port-Choiseul ;
- le bâtiment voirie et du service du feu ;
- les locaux de la Police municipale ;
- le Boléro et son parking ;
- les locaux administratifs ;

L'activité du service comprend également la gestion :

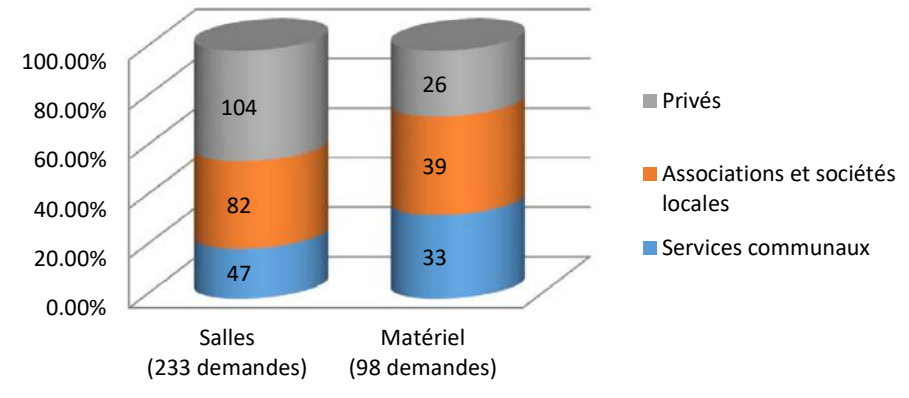
- des restaurants scolaires ;
- des locations de salles et du matériel communal ;
- des baux et loyers des locaux et terrains communaux ;
- du suivi et de l'optimisation énergétique des bâtiments ;
- des portefeuilles d'assurances et des sinistres.

Le service est composé de 34 collaborateurs, dont 1 chef de service, 1 assistante administrative, 1 secrétaire, 1 responsable technique, 1 responsable exploitation, 14 collaborateurs à la conciergerie dont 6 concierges responsables de secteur, 1 responsable des restaurants scolaires, 14 collaborateurs aux restaurants scolaires dont 3 coordinatrices de site.

## Travaux réalisés

Malgré les difficultés liées à la pandémie, le service réalise de nombreux travaux. Au restaurant du centre sportif, des travaux d'aménagement, d'éclairage ainsi que le remplacement des chaises sont effectués. En remplacement du four à bois vétuste, un four à pizza mixte gaz/bois de dernière génération est installé. Durant les travaux, un assainissement du réseau de gaz s'avère nécessaire et impacte fortement le coût budgété. La réfection des menuiseries extérieures, des toitures et des volets de bâtiments loués tels que Ecogia 6, Sauverny 4, et Ami-Argand 4, est effectuée. Afin de répondre à la motion prévoyant 40 places de crèche supplémentaires, déposée en 2019, la deuxième étape impliquant des travaux aux Vers à Soie est réalisée durant la fermeture estivale de 2020 ; les 16 places restantes sont par conséquent effectives depuis septembre. Dans le cadre du chantier de la Corolle à Ecogia, le service a effectué le raccordement du nouveau bâtiment au réseau de chauffage à distance. Une tranchée et la pose de conduites d'une longueur d'environ 80m sont réalisées. A la salle communale, des travaux de peinture ainsi que la pose de films solaires sur la façade sud limitant l'apport de chaleur sont effectués. Les portes d'entrée des appartements de fonction situés dans le bâtiment Voirie sont remplacées. La barrière d'accès véhicules au bâtiment voirie est changée.

## Répartition des demandes



Dans les écoles, le matériel de gym vétuste, obsolète ou manquant est renouvelé. Des travaux de réfection du carrelage décollé est effectué dans les vestiaires d'Ami-Argand; un espace containers extérieur à Lachenal est créé. Une inspection et un entretien de la structure porteuse en bois sont réalisés sur le pavillon parasolaire provisoire ainsi qu'un réaménagement et remplacement de mobilier pour le GIAP. Des travaux d'entretien et de chauffage à Montfleury sont réalisés.

### Gérance et locations

Le Service en charge des locations met à disposition ou loue des locaux et du matériel de manière ponctuelle ou régulière. Les calendriers et toutes les informations utiles aux demandes de locations sont disponibles sur le lien <https://www.versoix.ch/location-de-salles/>.

Les diverses prestations fournies par le service sont estimées à un total de 331 demandes de locations ponctuelles :

- 233 demandes concernent les salles polyvalentes ; dont 47 liées aux activités des services communaux, 82 pour les associations et sociétés locales et 104 pour les privés.
- 98 demandes concernent le matériel ; dont 33 liées à des manifestations communales, 39 pour les associations et sociétés locales et 26 pour les privés.

Les réservations régulières de locaux communaux, notamment dans les écoles, ne sont pas comprises dans ces chiffres et font l'objet d'un planning spécifique basé sur le calendrier de l'année scolaire.

La Maison des associations, nouvellement rénovée sur le site de Bon-Séjour, accueille depuis fin septembre des associations et partis politiques de la Ville et leurs activités. Les utilisateurs ont accès à la salle avec cuisine attenante d'une capacité maximale de 50 personnes. Les locaux sont destinés spécialement aux associations préalablement autorisées et sont réservables par le biais d'un planning en ligne.

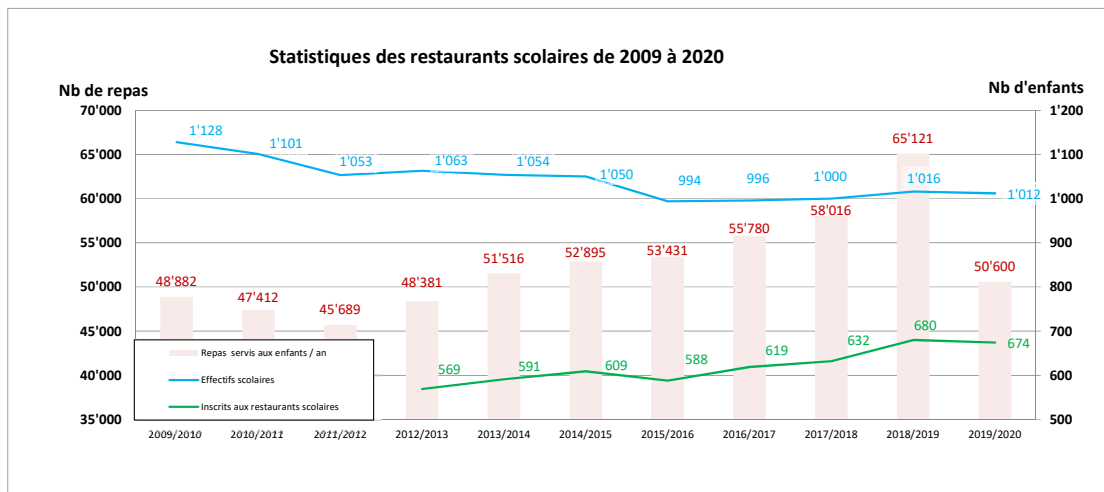
A la suite d'un relogement interne, la Confrérie des Potes au feu occupe de façon régulière les locaux du 4<sup>ème</sup> étage de la Maison des associations pour ses activités culinaires, libérant ainsi l'espace attribué jusqu'alors à la salle communale Lachenal.

### Conciergerie

Le service poursuit sa réorganisation. Les concierges responsables de secteur se voient confier de nouvelles responsabilités. Ils encadrent et gèrent désormais chacun leur équipe de subordonnés et sont également responsables des bâtiments géographiquement proches.

*La Maison des associations, nouvellement rénovée sur le site de Bon-Séjour, accueille depuis fin septembre des associations et partis politiques de la Ville et leurs activités.*





Le secteur Lachenal reprend également la Villa Ricci et le bâtiment Voirie. Le secteur Montfleury comprend les 2 écoles, la nouvelle garderie ainsi que le bâtiment du Radis à Versoix-la-Ville. Les secteurs Bon-Séjour/Ami-Argand ont été fusionnés ; le nouveau secteur comprend désormais les 2 écoles, la Villa Argand (parascolaire), la Galette et le nouveau restaurant scolaire, le parking, l'ancienne préfecture, l'ancienne Ferme et les Caves, ainsi que l'ancienne école et la Tourelle. Ces réorganisations sont effectuées à la suite du départ en retraite de collaborateurs.

Le rôle des concierges responsables de secteur est de garantir l'entretien courant, la logistique et le nettoyage des bâtiments, infrastructures et préaux, mais également d'être la personne de contact pour tout type de demande des nombreux usagers (DIP, GIAP, restaurants scolaires, associations, clubs sportifs, locataires, fournisseurs, partenaires internes, etc.).

### Restaurants scolaires

Le nombre d'enfants dans les écoles et inscrits au parascolaire est resté relativement stable pour l'année 2019/2020.

La différence de 14'521 repas entre 2018/2019 (65'121 repas servis) et 2019/2020 (50'600) s'explique par l'impact de la pandémie qui a entraîné la fermeture des écoles du 16 mars au 8 mai, avant une réouverture partielle du 11 au 22 mai, pour une reprise complète le 25 mai 2020.

### Ouverture du restaurant scolaire de Bon-Séjour

Le restaurant a ouvert le 17 février 2020 avec une capacité limitée pour des raisons de sécurité, le chantier du site n'étant pas terminé. Il accueille depuis le 24 août 2020 les enfants avec sa capacité maximum de 96 places.

Les enfants (tout comme les adultes) sont contents de prendre leurs repas dans un cadre clair et accueillant qu'ils ont d'ailleurs commencé à s'approprier en le décorant de dessins.

### Création de postes de coordinatrices

3 coordinatrices ont été engagées au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour gérer les différents sites. La première pour Lachenal, la seconde pour le site de Bon-Séjour (nouveau réfectoire et Galette), la dernière pour le Radis / Montfleury.

Elles sont chargées de garantir le fonctionnement et l'organisation du site d'affectation. Elles collaborent également au niveau opérationnel avec les différents partenaires (GIAP, DIP, fournisseurs et collaborateurs internes) et se sont vu confier la délégation de tâches spécifiques telles que l'organisation des remplacements, l'annonce des sorties scolaires, etc.



## Impact de la crise sanitaire

### Administratif

Au vu de la configuration en open-space de la partie administrative du service, la pandémie a eu un fort impact. Les nombreux changements de directives impliquent de revoir le fonctionnement et la collaboration du service. Dès que possible, le télétravail est mis en place au fur et à mesure de l'évolution des recommandations ainsi que des outils informatiques mis à disposition. L'ensemble des prestations est maintenu et une nouvelle manière de collaborer émerge et donne satisfaction. Ces changements de procédures de travail génèrent un stress parfois exacerbé par le ressenti personnel de chacun. Cependant cette réorganisation est stable et parfaitement fonctionnelle. Elle est possible grâce aux évolutions mises en place ces dernières années (site internet, système de gestion des locations, gestion électronique des documents, etc.), ainsi que grâce au professionnalisme et aux compétences des collaborateurs du service. Durant la période de confinement, des collaborateurs ont appuyé le service de la Cohésion sociale dans le cadre du plan de solidarité.

Le service bénéficie également du soutien du service Sports et manifestations qui a spontanément proposé son aide notamment dans le cadre de la gestion du Centre Sportif. Le service s'est également vu confier la tâche d'acheter, équiper, fournir, remplacer, entretenir et ravitailler les moyens

de protection sanitaire pour l'ensemble des collaborateurs de l'administration (affichage, savon, distributeurs d'eau-suie-mains et de gel hydro alcoolique, gants, masques, protections plexiglass, matériel de désinfection). Cette mission a été compliquée au vu des nombreuses ruptures de stock des fournisseurs et de l'augmentation conséquente des consommations et des prix.

### Locations

Cette année, bien particulière face à la crise sanitaire que nous vivons, empêche la tenue de nombreux événements d'ordre associatif, culturel ou récréatif ; les annulations et les reports de réservations de salles et matériel se succèdent tout au long de l'année.

- Salles polyvalentes : 124 annulations sur 233 demandes.
- Matériel : 52 annulations sur 98 demandes.

Les mesures sanitaires annoncées impactent considérablement les prestations proposées par le Service Gérance & Ecoles en charge des locations qui, en application des directives en vigueur de l'OFSP et du canton par rapport à la crise sanitaire-19, limitent le nombre de personnes autorisées dans ses locaux tout en respectant la distanciation sociale et recommande le port du masque. Durant les périodes plus difficiles et sur présentation d'un plan de protection,

*Durant la période de confinement un accueil minimum est maintenu dans les crèches et écoles pour les enfants de parents pratiquant des professions régaliennes.*

seuls quelques clubs sportifs sont autorisés à utiliser les salles et infrastructures.

Cette situation évolutive nécessite une réadaptation constante du suivi des tâches administratives en lien avec les différents intervenants tels que les utilisateurs, responsables de sites, sociétés de nettoyage, services communaux dont particulièrement le service comptabilité et la Police municipale.

### **Restaurants scolaires**

L'impact de la crise sanitaire sur le fonctionnement des restaurants scolaires est important.

Outre les règles d'hygiène encore renforcées qui chargent l'emploi du temps des collaborateurs, l'équipe des restaurants scolaires fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour gérer les fonctionnements des réfectoires régulièrement revus pour répondre aux mesures sanitaires imposées par la Confédération et le Canton.

L'équipe des restaurants scolaires bénéficie également du soutien du service Sports et manifestations pour assurer des remplacements.

Lors de la fermeture des écoles du 16 mars au 8 mai 2020, notre fournisseur Novae Restauration ferme ses cuisines de production et n'assure donc plus les livraisons des repas durant l'accueil minimum des enfants de parents ayant

des professions régaliennes. A notre demande, le restaurant Les Régates a préparé les repas nécessaires durant cette période à la grande satisfaction du service et des enfants ; les livraisons de ces repas ont été effectuées par les coordinatrices. Après la réouverture partielle des écoles du 11 au 22 mai, la reprise à partir du 25 mai des écoles à temps plein a vu la mise en place d'une alternance de repas chauds et de pique-niques afin de limiter les concentrations de personnes dans des espaces clos. Depuis le 24 août 2020 et jusqu'à nouvel avis, le service des repas a repris normalement, mais pour limiter les déplacements et les risques de contagion, il n'est servi qu'une seule assiette bien remplie.

### **Conciergerie**

Durant la période de confinement, un accueil minimum est maintenu dans les crèches et écoles pour les enfants de parents pratiquant des professions régaliennes. Le travail de conciergerie s'est alors fortement réduit et les concierges ont alors profité d'effectuer de nombreux travaux d'entretien ou d'amélioration généralement réalisés durant les vacances. Certains concierges ont appuyé la Cohésion sociale dans le cadre du plan de solidarité. En revanche, dès la réouverture, les tâches se sont intensifiées pour répondre aux recommandations de l'OFSP et aux directives de l'Etat de Genève. En effet, le nettoyage quotidien est doublé et la désinfection est devenue systématique.

Le papier essuie-main a fait son grand retour dans l'ensemble des points d'eau des écoles, locaux parascolaires et lieux publics. Les pupitres, vestiaires, points d'eau, poignées de portes, interrupteurs et rampes d'escaliers sont désinfectés plusieurs fois par jour. Au vu du manque de temps et d'effectifs, les enseignants sont mis à contribution et se sont vu fournir le matériel nécessaire pour désinfecter le mobilier dans leurs classes. Le service a également fourni du gel désinfectant aux enseignants afin de pouvoir garantir les réunions de parents dans de bonnes conditions étant donné que le DIP n'a pas fourni de matériel à cet effet. Des barrières ont été mises en place dans les préaux afin d'empêcher l'entrée des parents d'élèves dans les enceintes d'écoles. Une présence est assurée aux abords des écoles afin de canaliser les flux des parents en début et fin d'horaire scolaire grâce à l'appui du STVEP et de la Police municipale venus en renfort.

Les actes de malveillance et de vandalisme se sont particulièrement intensifiés depuis le mois de mars, particulièrement sur le secteur Ami-Argand. Une quinzaine de plaintes contre inconnus ont été déposées en 2020 uniquement pour ce secteur. Les dégâts matériels sont estimés à plus de CHF 40'000.-, sans compter les heures de travail supplémentaires afin de nettoyer et permettre l'accueil sécurisé des élèves.





# Finances et comptabilité



Le service est composé de 5 personnes assume la tenue de la comptabilité de la commune et, plus largement de sa gestion financière. Plus concrètement, les collaborateurs du service gèrent l'enregistrement et le paiement des factures des fournisseurs, la facturation des taxes et autres prestations fournies par la Mairie et enregistre l'ensemble des mouvements financiers dans la comptabilité. Ces activités nécessitent une collaboration constante avec l'ensemble des services de la Mairie.

En marge de la comptabilité, le service gère également la taxe professionnelle communale, qui inclut principalement l'envoi et le contrôle des déclarations et la tenue du rôle des contribuables tout au long de l'année.

En matière de gestion financière, le service doit garantir la trésorerie nécessaire aux activités de la commune et intervient de façon transversale dans les projets menés par l'administration. Il est également responsable de la coordination du processus budgétaire et des différentes planifications financières (plan des investissements, plan financiers quadriennal).

## Crise sanitaire

Le service n'offrant pas de prestations directes à la population, le plan de protection mis en place dans le cadre de la crise sanitaire est centré sur la protection des collaborateurs et le respect des mesures imposées par les autorités cantonales et fédérales.

Du 18 mars au 28 mai, l'ensemble des collaborateurs, ont effectué du télétravail. La présence au bureau d'une collaboratrice, deux jours par semaine, a été nécessaire pour assurer la numérisation des factures et des autres documents permettant le travail à distance.

Les travaux liés à la taxe professionnelle n'ayant pas été retenus dans les tâches essentielles définies par le Conseil administratif, celles-ci ont été interrompues jusqu'au début du mois de mai.

Les séances de coordination hebdomadaires ont quant à elles été effectuées en vidéoconférence.

Il a rapidement été constaté que cette organisation permettait d'aller au-delà des tâches essentielles fixées par le Conseil administratif et le service a pu maintenir une activité normale durant cette période, à l'exception de la taxe professionnelle dont les activités ont été reprises au début du mois de mai. Si le manque de contact au sein du service n'a pas entravé son fonctionnement, il a toutefois pesé sur le moral de l'équipe.

*Dans le contexte de grande incertitude qui a plané sur l'ensemble de l'année et face aux nombreux défis qu'il a fallu relever dans tous les secteurs, ce déficit a toutefois pu être contenu à un niveau qui reste acceptable.*

Dès le mois de mai et jusqu'à l'automne, les activités ont pu être menées en grande partie avec une présence au bureau de toute l'équipe, le télétravail restant possible à raison d'un jour par semaine. Les mesures de protection en vigueur depuis le mois de février ont été bien entendues et maintenues durant toute l'année.

Dès la fin de l'automne, le télétravail a été pratiqué plus largement par l'ensemble du service, afin de limiter la présence simultanée de toute l'équipe au bureau. Le fait que l'ensemble du service travaille à temps partiel et que les locaux soient décentralisés de la Mairie a également facilité la réduction des contacts. Aucun cas d'isolement ou de quarantaine lié au coronavirus n'a été nécessaire au sein du service durant l'année.

Les répercussions financières de la crise sanitaire font l'objet d'une revue détaillée dans l'annexe aux comptes annuels et ne sont donc pas traitées dans le présent document.

## Comptes 2020

En novembre 2019, le Conseil municipal acceptait le budget 2020 prévoyant un déficit de CHF 1.7 million. En décembre 2020, il acceptait un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 290'000.- pour la distribution de bons d'achat dans les commerces de la ville, portant ainsi, sur le papier, le déficit budgétaire à CHF 2 millions.

A l'heure du bilan de cet exercice 2020, force est de constater qu'un excédent de charges au compte de résultat n'a pas pu être évité. Dans le contexte de grande incertitude qui a plané sur l'ensemble de l'année et face aux nombreux défis qu'il a fallu relever dans tous les secteurs, ce déficit a toutefois pu être contenu à un niveau qui reste acceptable. Ainsi, l'excédent de charges se monte CHF 199'547.-, soit 0.5% des charges totales et en amélioration de CHF 1.8 million par rapport au budget.

Les charges sont sous contrôle, avec une économie globale de CHF 460'000.- par rapport au budget. Dans le détail, ce chiffre se compose de lignes budgétaires présentant un montant non utilisé pour CHF 2.2 millions et d'autres présentant un dépassement pour CHF 1.7 million. Ces dépassements sont dus, pour plus de 50%, à la comptabilisation des subventions en nature accordée aux sociétés locales pour la mise à disposition d'infrastructures et de matériel (CHF 970'000.-). Ce type de subventions, qui ne figurait pas au budget, est toutefois compensé par un montant identique dans les revenus financiers et n'a donc pas d'impact sur le résultat annuel. L'ensemble de ces dépassements est détaillé dans l'annexe aux comptes. En ce qui concerne les économies réalisées, une partie importante est due aux événements qui n'ont pas été organisés en 2020, en raison des restrictions qui étaient en vigueur.



L'ensemble des manifestations annulées représente approximativement la moitié des CHF 2.2 millions d'économies réellement constatées. Il est toutefois difficile de chiffrer précisément ce montant, en particulier dans les charges du personnel qui représentent à elles seules CHF 500'000.- de non dépensé.

Les événements annulés ont également entraîné des pertes de revenus à hauteur CHF 500'000.- environ. Heureusement, ces diminutions sont compensées par d'autres recettes qui ont été plus importantes que prévues, comme la part de l'impôt fédéral direct versée en compensation de la réforme fiscale des entreprises (+ CHF 100'000.-), la contribution de la Fondation pour le développement de l'accueil de jour (+ CHF 70'000.-), les loyers versés par le Fond intercommunal d'assainissement (+ CHF 180'000.-) ou la redevance des SIG pour l'usage du domaine public (+ CHF 215'000.-).

Globalement, les revenus ont été supérieurs au budget de CHF 350'000.- environ, mais sont en diminution de CHF 2 millions par rapport à 2019. Cette baisse s'explique par des revenus fiscaux, certes équivalents aux montants budgétés, mais en diminutions de CHF 2.6 millions par rapport à 2019. Si les effets de la réforme fiscale des entreprises ont été plus importants que ce qui était attendu au budget, les impôts des personnes morales sont tout de même plus élevés que l'année dernière (+ CHF 370'000.-), en raison de correc-

tifs sur les années précédentes plus favorables.

La baisse de la fiscalité provient donc essentiellement des impôts sur les personnes physiques et en particulier des correctifs des années précédentes, qui étaient particulièrement élevés en 2019. Cette part des recettes fiscales est toutefois fluctuante d'une année à l'autre et la baisse constatée n'est en soi pas alarmante. A l'inverse la stabilité de l'impôt sur le revenu et la fortune, depuis plusieurs années, est quant à elle extrêmement positive.

Au chapitre des autres recettes fiscales, la taxe professionnelle communale reste stable à CHF 1.7 million, alors que le budget avait été fixé à CHF 1.2 million. Cet écart n'est pas surprenant, puisque le budget avait été fixé relativement bas en raison de plusieurs incertitudes. Quant au fonds de péréquation des personnes morales, il est légèrement inférieur au montant annoncé au moment du budget.

L'ensemble de ces éléments permet ainsi de dégager du compte de résultat un montant d'autofinancement de CHF 4.6 millions, ce qui représente un taux d'autofinancement de 11.5%. Bien qu'en diminution par rapport aux années précédentes, ce taux reste tout à fait satisfaisant. Il demeure cependant trop bas par rapport aux investissements nets de CHF 8.6 millions pour l'année 2020. Avec un degré d'autofinancement de 53%, l'insuffisance de financement de CHF 4 millions a été compensé par la dette, qui augmente de CHF 5 millions en 2020.

*Les événements annulés ont également entraîné des pertes de revenus à hauteur CHF 500'000.- environ. Heureusement, ces diminutions sont compensées par d'autres recettes.*

Le montant total de la dette brute, qui atteint CHF 50 millions, n'est certes pas négligeable et reste important par rapport aux revenus courants. Il reste toutefois largement acceptable au regard de l'ensemble du patrimoine communal, en particulier avec les terrains et bâtiments du patrimoine financier qui, à eux seuls, représentent CHF 52 millions de l'actif du bilan.

Les finances de la commune ne sont pas optimales pour autant et, au vu de la situation sanitaire et économique actuelle, le Conseil administratif devra faire preuve de prudence. Toutefois, s'il est généralement admis que les collectivités publiques accumulent des excédents de recettes lorsque la conjoncture est bonne, il faut aussi accepter de puiser dans les réserves accumulées en périodes moins favorables. En ce sens, la situation financière de la commune est suffisamment solide pour traverser une période de turbulences.

- Bilan au 31 décembre 2020.....98
- Compte de résultats.....99
- Compte des investissements .....100
- Flux de trésorerie.....101



# Police municipale



Le service est composé d'un Sergent-major chef de poste, d'un Sergent remplaçant du chef de poste, de trois appointés et d'une agente. Deux contrôleurs du stationnement viennent compléter le personnel de ligne.

L'administration est assurée par deux secrétaires, chargées également de la logistique des 16 patrouilleurs scolaires.

Le service est assuré par une présence du lundi au vendredi de 7h00 à 19h, et par un agent de 8h à 16h chaque samedi.

En période estivale, des patrouilles sont effectuées jusqu'à 22h afin de garantir un service de proximité visant à lutter contre la petite criminalité, les incivilités et renforcer le sentiment de sécurité. Une présence policière est également assurée un dimanche sur deux de 11h à 15h pour lutter contre le stationnement illicite aux abords des aires de délassement de la ville, des plages, du centre sportif et de la cabane des Bûcherons.

## Implications de la crise sanitaire

Cette situation sans précédent touche humainement le personnel car rien ne prépare à faire face, tous les jours, aux changements et adaptations spécifiques liées aux décisions fédérales, cantonales et communales. Le service s'adapte pourtant à un nouveau fonctionnement et se doit de rester exemplaire au regard de la population.

Malgré cette crise sanitaire hors norme, l'essentiel est assuré et toutes les missions et tâches administratives ont été garanties.

La 1<sup>ère</sup> vague, a fait l'objet d'un arrêté du Conseil d'Etat, imposant une subordination cantonale. Une semaine sur deux, le service met à disposition une patrouille de deux agents, chargés des réquisitions et des interventions sur l'entier du Canton. Tous les jours avant 09h00, des rapports de situation sont transmis à la Police cantonale.

La 2<sup>ème</sup> vague fait l'objet d'un arrêté du Conseil d'Etat, permettant une collaboration sectorisée en trois zones (rive gauche, centre-Ville et rive droite) ce qui en termes d'effectifs est similaire à la première. Cette patrouille a pour ordre de répondre aux réquisitions de la rive droite, liées aux normes sanitaires et cela a permis au service de ne pas renoncer au travail courant.

Le service termine cette année sans une perte dans les rangs et avec une expérience et un esprit d'équipe affirmés.





## Objectifs fixés par le Conseil administratif

Renforcer le travail d'îlotage en allant à l'information, afin de lutter contre la petite délinquance et apporter dans les meilleurs délais une réponse par la résolution de problèmes.

Maintenir le bon voisinage par une présence accrue et visible sur le terrain, en effectuant des patrouilles pédestres régulières visant l'anticipation des situations perturbées ou à risques.

Lutter contre les infractions à la loi sur la circulation routière et au stationnement afin d'être en adéquation avec la requalification de la route de Suisse, ainsi que la mise en service du nouveau régime en matière de stationnement.

### Contrôle du stationnement

De mars à fin avril 2020, les contrôleurs du stationnement jouent de bon sens. En effet, en raison de la crise sanitaire, seuls les véhicules gênants ou mal stationnés sont verbalisés.

La priorité est mise sur l'appui à leurs collègues de la police municipale pour faire respecter les directives de l'OFSP.

Courant mai, suivant l'évolution de cette pandémie, le service reprend ses missions quotidiennes, à savoir :

- le contrôle du stationnement sur l'entier de la commune
- les patrouilles préventives et de proximité

- la gestion des horodateurs sur la voie publique
- la gestion des radars pédagogiques
- le remplacement de la patrouille scolaire
- l'appui à la Police cantonale dans différentes missions
- l'administratif du poste, relatif au fonctionnement du service

Les parkings privés communaux (la Scie, Bordier, Lachenal, Bon-Séjour, Ecogia) sont quant à eux, gérés par la Fondation des Parkings et contrôlés par la société Securitas.

La Fondation des Parkings gère les macarons annuels pour la commune sur trois secteurs distincts ([www.geneve-parking.ch](http://www.geneve-parking.ch)) et découpés comme suit :

#### Zone 44 A

Tronçon compris entre la route de Sauvigny et le chemin de Montfleury

#### Zone 44 B

Route de Suisse, tronçon compris entre la route des Fayards et la route de Sauvigny,

#### Zone 44 C

Tronçon compris entre la route de Sauvigny et la route de Saint-Loup

*La fusion des forces permet de démontrer une fois de plus aux citoyens que le travail en partenariat est important afin de maximiser le sentiment de sécurité de notre population.*

#### **Zones blanches avec horodateur :**

Ces zones équipées de 8 horodateurs sont situées :

Quai de Versoix,

Rue de l'Industrie,

Avenue Adrien-Lachenal hauteur du n° 21-23,

Port-Choiseul.

Depuis le mois de septembre 2020, la Fondation des Parkings a développé une application pour l'achat de macarons journaliers dématérialisés. Ils sont accessibles sur le site : [www.multipark.ch](http://www.multipark.ch)

Ces droits de stationnement sont contrôlés par la nouvelle application Gecontrol.ch. Elle requière simplement l'activation de la caméra frontale et du GPS du smartphone, afin de pouvoir géolocaliser et scanner les plaques des véhicules.

## **Travail réseau Police cantonale, transport et CGFR**

En collaboration avec la Police cantonale, la Police des Transports (TPO) et le Corps des gardes-frontières (CGFR), la Police municipale effectue plusieurs contrôles de circulation préventifs et répressifs sur les divers axes routiers de la

commune. La fusion des forces permet de démontrer une fois de plus aux citoyens que le travail en partenariat est important afin de maximiser le sentiment de sécurité de notre population.

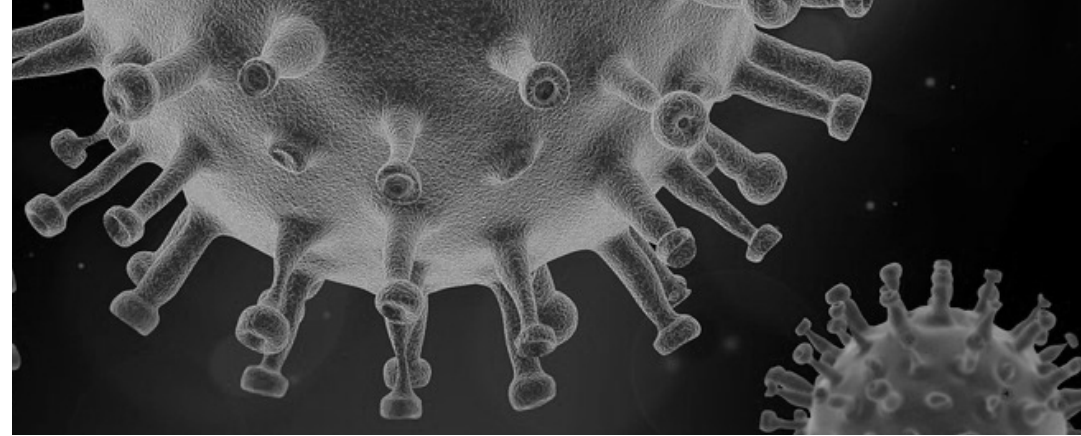
En parallèle, des patrouilles pédestres, réalisées occasionnellement en soirée et en collaboration avec la TPO, ainsi que plusieurs actions préventives relatives à la petite criminalité sont mises en place. A cet effet, la Police municipale ainsi qu'une patrouille de la TPO se réunissent afin d'effectuer des passages aux abords des gares ainsi qu'à proximité des écoles et agorespaces, mais aussi en vue de procéder à des patrouilles ferroviaires sur Versoix.

Ces actions ont pour but de réunir les différents cadres de compétence des deux Corps, élargissant ainsi le panel d'intervention et renforçant ainsi la visibilité des services.

#### **Partenariat inter service**

La collaboration entre les services communaux constitue un facteur déterminant et permet de valoriser le rôle de chacun.

Les projets menés entre la Police municipale et les différents services comme par exemple le STVEP ou le service Gérance ont été couronnés de succès.



Afin d'assurer une consultation efficace en amont des dossiers soumis au Conseil administratif, une grande importance est donnée aux réunions périodiques. Les échanges d'informations sur les différentes affaires en cours sont indispensables pour mener à bien les volets techniques et sécuritaires. Les travaux de rénovation de la place du Bourg, où l'accès à l'aire piétonne devenant limité pour les véhicules motorisés à l'aide de bornes escamotables, en est un exemple. Il en est de même avec le service Gérance et le service Cohésion sociale concernant les préaux et places de jeux des écoles. Fruit d'une complémentarité exemplaire, la création et la révision de plusieurs règlements communaux ont été réalisées. Dans ce même esprit de partenariat, lors de la gestion en période de crise sanitaire des rentrées scolaires de mai et de septembre, la Police municipale compte sur l'aide précieuse des collaborateurs du STVEP. Déployés sur le terrain, les binômes formés par un agent de la Police municipale et un employé du STVEP assurent ainsi les rentrées en toute sécurité et permettent de faire appliquer les mesures sanitaires et de distanciation sociale.

Malgré une année pauvre en manifestations communales, la Police municipale et le service Sports et manifestations travaillent conjointement afin que la patinoire hivernale de Versoix puisse accueillir les écoliers de Versoix.

## Cohésion sociale - réseau TSHM et assistants sociaux

La jeunesse n'est pas épargnée par la crise et le service constate un accroissement des incivilités et actes de vandalisme, notamment sur le secteur d'Ami-Argand.

Sur ce thème, des actions concrètes comme la mise à jour du « Règlement des préaux et places de jeux des écoles » ou l'installation de nouvelles poubelles sur le site de l'école Ami-Argand sont faites. Ce travail est accompli grâce à une action interservices et la participation de certains jeunes.

Lors de situations particulières, la Police municipale peut également, servir de pont afin de pouvoir orienter les citoyens vers le service pouvant répondre à certains besoins spécifiques.

Le travail en partenariat est donc essentiel afin de pouvoir intervenir de manière efficace sur les phénomènes rencontrés.





## Les radars pédagogiques

L'utilisation des radars durant la période des travaux sur la route de Suisse nous autorise, dans un premier temps, à vérifier que la signalétique mise en place est pertinente et visible. La gestion du trafic traversant Versoix en est considérablement facilitée. Les informations des radars nous permettent de réagir rapidement sur des nœuds de trafic en réorganisant la signalisation au besoin.

Ils sont un appui non négligeable dans les aménagements des zones. En effet, les comptages faits, ainsi que le retour sur les vitesses, nous offrent la possibilité d'aménager les rues en conséquence, ceci pour la sécurité de tous les usagers.

Les radars sont un appui aussi discret que précieux. Dans les zones 20 ou 30 km/h, ils nous indiquent si les mesures de sensibilisation, mises en place avec l'aide de flyers, sont efficaces. Les résultats des vitesses relevées montrent sans équivoque la pertinence de leur présence.

## Sécurité privée, missions données sur la commune à KS e SDS

La Mairie de Versoix mandate des sociétés privées, sous la responsabilité opérationnelle de la Police municipale, pour la surveillance de l'ensemble des bâtiments communaux ainsi que des lieux sensibles d'accès public.

Lors de la crise sanitaire, les missions d'appui à la police municipale augmentent fortement afin d'avoir une couverture optimum et répondre aux arrêtés du Conseil fédéral.

Le chef de poste ou son remplaçant organisent une fois par semaine des séances de coordination afin de ré-axer les missions et les sites à surveiller. La Police cantonale est informée tous les jours des nouveaux phénomènes ou lieux de regroupement.

Une présence d'accompagnement dissuasive est mise en place en fin de journée et pendant la nuit (7 jours sur 7), sur les sites suivants : les plages et bords de lac, les gares, le centre-ville, le centre sportif, la cabane des Bûcherons, les écoles, les zones fortement urbanisées et les parkings.

Plusieurs demandes de renfort sont dirigées auprès de la police cantonale afin de disperser des attroupements et de verbaliser les contrevenants. Sans cet appui, il n'est pas possible de faire respecter les directives fédérales et cantonales.

*La patrouille scolaire contribue également à leur éducation routière en surveillant leur comportement dans le trafic routier. C'est aussi l'occasion de les sensibiliser, dès le plus jeune âge, à la mobilité douce et au respect de l'environnement.*

## Patrouilleuses et patrouilleurs scolaires - missions et besoins scolaires

La Police municipale est en charge de l'organisation, de la planification et de l'engagement opérationnel des patrouilleuses et patrouilleurs scolaires sur le territoire communal.

Ce sont 16 collaboratrices et collaborateurs qui sont répartis sur 9 passages situés aux abords des écoles.

La patrouille scolaire veille à la sécurité des élèves quatre fois par jour, durant l'année scolaire malgré les aléas de la météo. Sa mission au quotidien est de protéger les enfants des dangers de la circulation, en leur facilitant la traversée de la chaussée. Dans ce cadre, elle contribue également à leur éducation routière en surveillant leur comportement dans le trafic. C'est aussi l'occasion de les sensibiliser, dès le plus jeune âge, à la mobilité douce et au respect de l'environnement.

Dans l'exercice de sa fonction, la patrouille scolaire contribue également à la cohésion sociale, en prêtant assistance aux personnes vulnérables et par ses nombreux contacts avec les parents d'élèves.

Durant la période de crise sanitaire, les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires ont fait preuve d'une grande adaptation et flexibilité. En effet, lors des mesures prises pour lutter contre la pandémie, nous avons pu compter sur

leur disponibilité immédiate. Présente en urgence sur les passages piétons pour assurer la sécurité des enfants des écoles primaires bénéficiant de l'accueil minimal, l'équipe est restée joignable en tout temps.

# Sapeurs-pompiers volontaires



La compagnie est composée de 42 sapeurs dont 5 femmes. Durant l'année 2020, 2 sapeurs quittent la compagnie et sont remplacés par 2 nouvelles recrues.

## Formation

Peu d'exercices ont pu avoir lieu cette année en raison de la crise sanitaire :

- 2 exercices de section
- 6 exercices pour les porteurs d'appareils respiratoires
- 2 exercices pour le groupe antichute
- 4 cours de cadres
- 1 contrôle des bornes hydrantes repartit sur 2 matinées

Un exercice commun est pratiqué dans le quartier de Richelien en août, avec une section de la compagnie de Genthod avec qui des entraînements sont régulièrement organisés.

Des sapeurs de la compagnie de Céligny sont désormais formés à la conduite des véhicules poids-lourds par les chauffeurs de Versoix.

Ces exercices représentent 229 heures pendant cette année très spéciale.

Au centre de formation de l'OCPAM, les formations suivantes ont pu cependant être suivies :

- formation de base :
- école de protection respiratoire :
- cours pour préposé à l'entretien des appareils respiratoires
- cours de tronçonnage
- école de sous-officiers
- module 2 Technique – Ecole d'officiers

Cela représente environ 422 heures de formation dans l'année.

## Interventions

41 interventions

9 incendies mineurs et 9 inondations dont 1 en renfort en Ville de Genève, au mois d'août suite à de grosses intempéries.

Hors intervention en Ville de Genève 27 des 47 interventions se sont déroulées en mode «SPV seuls».

Toutes ces interventions représentent 325 heures sur l'année (contre 727 en 2019).





### Crise sanitaire

Le principal fait marquant de 2020 est l'implication de la compagnie pendant la pandémie COVID-19.

Dès le mois de mars, la compagnie a dû restreindre ses activités (exercices, formations). Au mois d'avril la compagnie a sillonné la commune les week-ends afin de rappeler à la population de garder les distances et de limiter le nombre de personnes par groupe. En tout, 24 patrouilles de 2 sapeurs et 1 samaritain entre avril et mai.

Dès le mois d'avril, à tour de rôle avec 9 autres compagnies du Canton, des gardes incendie ont été organisées dans l'ancienne caserne des Vernets où la Ville de Genève avait rapatrié les sans-abris. Par groupe de 4 sapeurs et du véhicule tonne pompe, la compagnie est prête à intervenir dans les différents bâtiments de cette ancienne caserne. Ceci représente 5 fois 24 heures et 2 fois 12 heures (nuit).

Les présences ont pu être garanties grâce au fait que l'activité économique générale était à l'arrêt et que les sapeurs étaient disponibles pour ces gardes.

Ces gardes COVID représentent presque 750 heures de présence entre avril et mai.



# Office de protection civile de Valavran



Pour l'ORPC Valavran, tout a commencé paisiblement avec le « classique » essai des sirènes. C'était peu avant le début de la pandémie et le chamboulement de nos vies. Car dès que le Conseil fédéral a décrété la « situation particulière » au nom de la Loi sur les épidémies, fin février, tout s'est très rapidement enchaîné. La situation d'urgence a été proclamée au niveau fédéral, et la Protection civile a été mise sur pied au niveau cantonal. Un grand nombre d'astreints a été engagé et les abris de la Protection civile ont été préparés. Le tout dans un contexte extrêmement tendu en raison des multiples incertitudes autour de ce nouveau virus.

Alors que la population se confinait, la Protection civile se mobilisait pour se mettre au service de la population. Elle s'est mise en branle avec professionnalisme au fur et à mesure que les missions lui étaient attribuées.

- Livraison de masques et gel aux Etablissements Médicaux Sociaux (EMS) et aux personnes mises en quarantaine, ou médicaments aux personnes dans le besoin.
- Mise à disposition des EMS du personnel pour prendre soin des aînés.
- Soutien à l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) avec la distribution de milliers de repas à domicile, avec plus de 60'000 Km parcourus sur le canton durant 3 mois.

Cette liste de missions n'est pas exhaustive.

Ces missions ont été remplies avec brio. Avec résilience aussi, tant la fatigue physique et psychique s'est faite sentir au fil des semaines. Il faisait froid en mars et avril et l'ambiance générale était particulièrement pesante. Il ne faut pas oublier les généreux soutiens de nombreuses entreprises et institutions locales, qui ont saisi l'importance du travail de la Protection civile en ces temps perturbés. Répondre à toutes ces demandes avec réactivité a demandé une organisation irréprochable et rassurante, notamment d'un point de vue sanitaire, pour les quelque 200 astreints de l'ORPC Valavran ayant revêtu l'uniforme de la Protection civile en 2020, pour un total d'environ 6500 jours de service.

L'ORPC Valavran n'avait jamais fait face à un tel défi. C'est avec fierté qu'il est possible de dire que la Protection civile n'a jamais été aussi utile à la population. Le rapport complet produit pendant, et à la suite, de cet engagement exceptionnel est d'ailleurs disponible sur le site internet. Il a aussi bénéficié d'un très bon accueil dans la presse régionale.

Au 1<sup>er</sup> juin, la quasi-totalité des effectifs de l'ORPC Valavran a été licenciée. La deuxième partie de l'année a ainsi été plus calme, bien que la grande majorité des astreints était prête à reprendre du service au besoin.



Enfin, le groupe des constructions a effectué un entretien général des abris communaux en fin d'année afin que tout soit prêt pour d'autres éventuelles mobilisations.

En résumé, une année 2020 particulièrement difficile, mais ô combien importante, riche et instructive. L'ORPC Valavran sort grandie de cette expérience marquante.

# Fondations communales

## Fondation communale de Versoix-Samuel May

Président du Conseil de Fondation: D. Ricci

Conseiller administratif délégué: P. Malek-Asghar

Membres nommés par le Conseil municipal: A. Angelo, D.

Ricci, J-C. Rothlisberger, A. Susini

Membres nommés par le Conseil administratif : M. Croubalian,  
F. Ricci

## Fondation communale de Versoix pour la petite enfance (EVE)

Présidente du Conseil de Fondation: L. Monnot-Crespi

Conseillère administrative déléguée: O. Enhas

Membres nommés par le Conseil municipal: L. Chaoui, V. Schmied,  
L. Monnot-Crespi, M. Zimmermann, E. Tamone

Membres nommés par le Conseil administratif: L. Merz

Représentante du personnel: L. Sicuranza

Représentants des parents : M. Balomenos, T. Flückiger

Directeur de secteur : D. Barbagallo

## Fondation pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC)

Président du Conseil de Fondation: G. Chappatte

Conseiller administratif délégué: P. Malek-Asghar

Membres nommés par le Conseil municipal: B. Balland, G.  
Chappatte, C. Varonier, H. Enhas, J. Jausi

## Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix

Président du Conseil de Fondation: S. Pellaton

Conseillère administrative déléguée: O. Enhas

Membres nommés par le Conseil municipal: A. Angelo, M. de  
Terwangne, A. Riat, P. Marro, Y. Richard

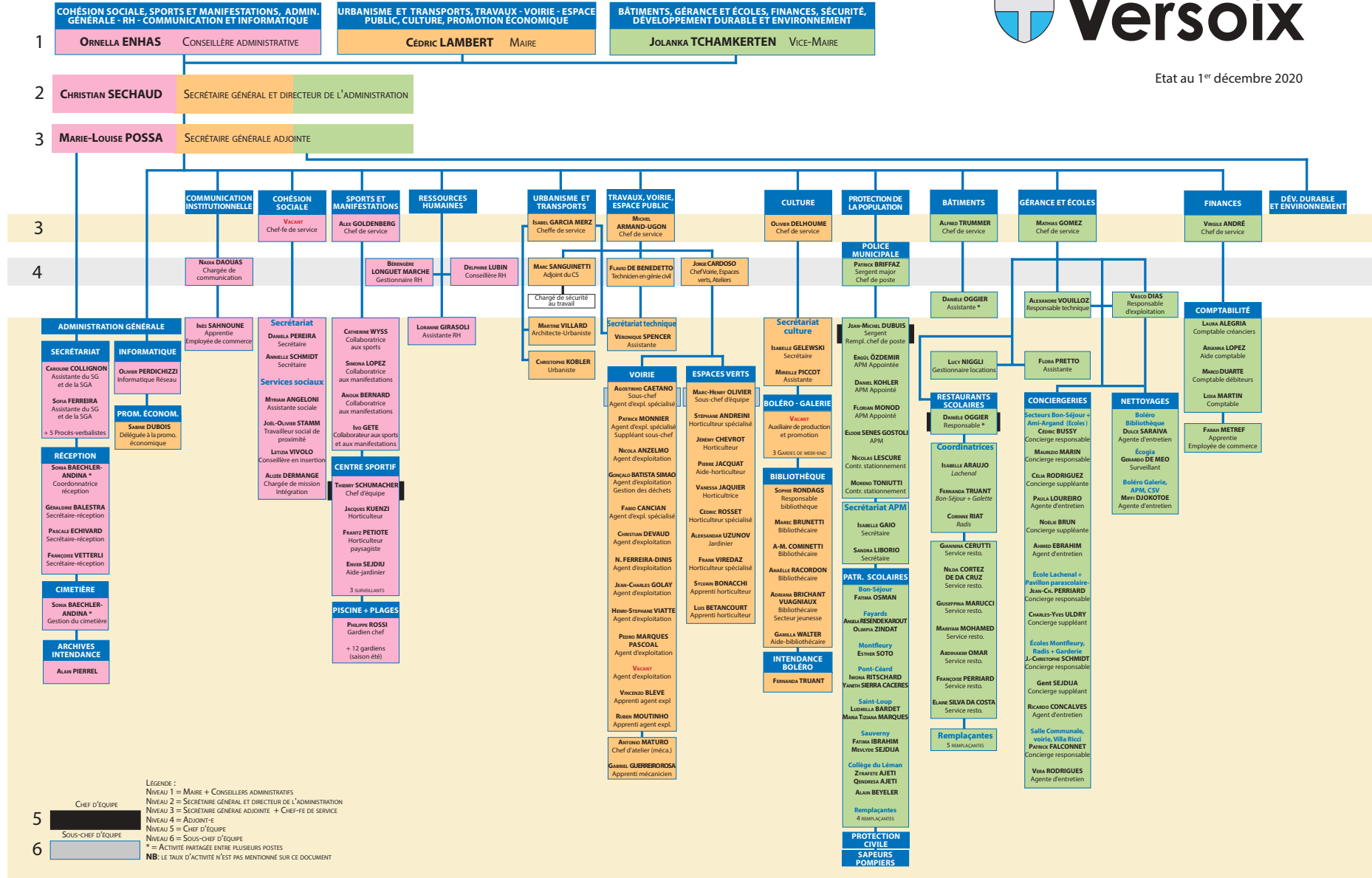
Membres nommés par le Conseil administratif: S. Pellaton, C.  
Ricci, M-L. Rageth, G. Seramondi, J-C. Rothlisberger

Membres au 31 décembre 2020

# Organigramme de la Mairie de Versoix | Décembre 2020



Etat au 1<sup>er</sup> décembre 2020





## BILAN AU 31.12.2020

		01.01.2020	31.12.2020
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>	<b>132'170'669</b>	<b>135'519'301</b>
<b>10</b>	<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>74'813'739</b>	<b>74'373'077</b>
100	Disponibilités et placements à court terme	1'549'199	2'515'541
101	Créances	19'321'167	17'032'688
102	Placements financiers à court terme	4'307	-
104	Actifs de régularisation	188'936	1'098'535
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	23'585	23'585
107	Placements financiers	1'006'226	822'559
108	Immobilisations corporelles PF	51'944'000	52'103'850
109	Créances envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux de tiers	776'320	776'320
<b>14</b>	<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>57'356'930</b>	<b>61'146'224</b>
140	Immobilisations corporelles du PA	49'084'162	52'542'135
142	Immobilisations incorporelles	103'655	100'653
144	Prêts	923'000	840'000
145	Participations, capital social	5'736'800	5'703'500
146	Subventions d'investissements	1'509'313	1'959'936
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>132'170'669</b>	<b>135'519'301</b>
<b>20</b>	<b>CAPITAUX DE TIERS</b>	<b>53'684'906</b>	<b>57'233'085</b>
200	Engagements courants	2'037'712	1'830'213
201	Engagements financiers à court terme	3'000'000	11'000'000
204	Passifs de régularisation	986'395	885'911
205	Provisions à court terme	3'710'051	2'844'115
206	Engagements financiers à long terme	42'000'000	39'000'000
208	Provisions à long terme	392'000	108'193
209	Engagements envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux de tiers	1'558'748	1'564'653
<b>29</b>	<b>CAPITAL PROPRE</b>	<b>78'485'763</b>	<b>78'286'216</b>
291	Fonds enregistrés comme capital propre	223'076	174'555
299	Excédent du bilan	78'262'687	78'111'660

<b>COMPTE DE RÉSULTATS</b>		<b>Comptes 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Comptes 2020</b>	<b>Ecart CO/BU</b>	
<b>3</b>	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>39'131'842</b>	<b>39'958'861</b>	<b>39'350'470</b>	<b>-608'391</b>	<b>-1.5%</b>
	30 Charges de personnel	13'817'288	14'425'666	13'900'747	-524'919	-3.6%
	31 Biens, services et autres charges d'exploitations	9'299'936	9'438'707	8'855'288	-583'419	-6.2%
	33 Amortissements du patrimoine administratif	4'974'189	5'005'375	4'688'490	-316'885	-6.3%
	35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	11	-	19'383	19'383	
	36 Charges de transfert	11'037'419	11'089'113	11'886'563	797'450	7.2%
	37 Subventions redistribuées	3'000	-	-		
<b>4</b>	<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>38'397'270</b>	<b>35'975'292</b>	<b>36'323'125</b>	<b>347'833</b>	<b>1.0%</b>
	40 Revenus fiscaux	33'380'700	30'670'910	30'815'123	144'213	0.5%
	42 Taxes	1'919'114	1'795'639	1'495'979	-299'660	-16.7%
	43 Revenus divers	108'591	9'000	28'136	19'136	212.6%
	45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	1'718	-	12'816	12'816	
	46 Revenus de transfert	2'984'147	3'499'743	3'971'071	471'328	13.5%
	47 Subventions à redistribuer	3'000	-	-		
<b>4-3</b>	<b>Résultat d'exploitation (RE)</b>	<b>-734'572</b>	<b>-3'983'569</b>	<b>-3'027'346</b>	<b>956'223</b>	<b>-24.0%</b>
	34 Charges financières	2'844'714	764'600	911'015	146'415	19.1%
	44 Revenus financiers	5'659'508	2'689'815	3'738'813	1'048'998	39.0%
<b>44-34</b>	<b>Résultat financier (RF)</b>	<b>2'814'794</b>	<b>1'925'215</b>	<b>2'827'798</b>	<b>902'583</b>	<b>46.9%</b>
<b>RE+RF</b>	<b>RESULTAT OPERATIONNEL (RO)</b>	<b>2'080'222</b>	<b>-2'058'354</b>	<b>-199'547</b>	<b>1'858'807</b>	<b>-90.3%</b>
	38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	
	48 Revenus extraordinaires	-1'335'876	-	-	-	
<b>48-38</b>	<b>RESULTAT EXTRAORDINAIRE (REXT)</b>	<b>-1'335'876</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>RO+REXT</b>	<b>RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>744'346</b>	<b>-2'058'354</b>	<b>-199'547</b>	<b>1'858'807</b>	<b>-90.3%</b>
	<b>Autofinancement</b>	<b>5'819'958</b>	<b>3'357'151</b>	<b>4'616'586</b>	<b>1'259'435</b>	<b>37.5%</b>
	Dépenses d'investissement	12'357'472	9'245'000	9'348'715	103'715	1.1%
	Recettes d'investissement	-1'622'771	-183'000	-749'855	-566'855	309.8%
	<b>Investissements nets</b>	<b>10'734'701</b>	<b>9'062'000</b>	<b>8'598'860</b>	<b>-463'140</b>	<b>-5.1%</b>
	<b>Excédent / Insuffisance de financement</b>	<b>-4'914'743</b>	<b>-5'704'849</b>	<b>-3'982'274</b>	<b>1'722'575</b>	<b>-30.2%</b>

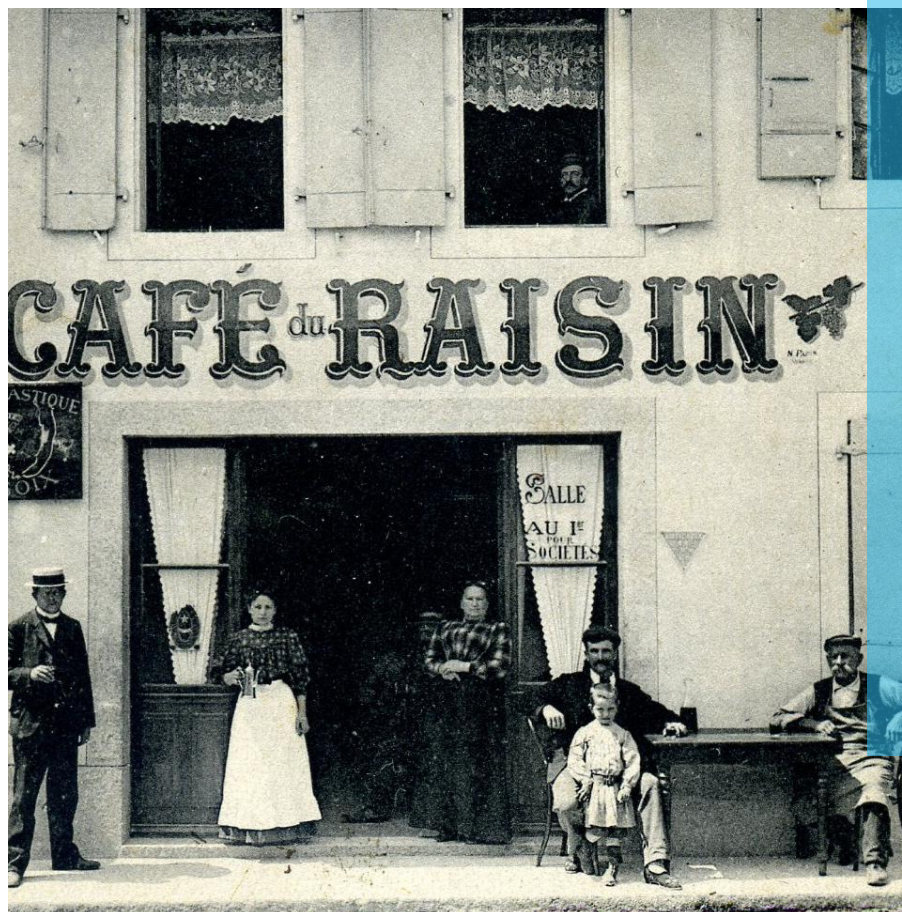
## COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart CO/BU
<b>50 Immobilisations corporelles</b>	<b>11'740'194</b>	<b>8'436'600</b>	<b>8'799'931</b>	<b>363'331</b>
500 Terrains non bâtis	1'066'817	300'000	250'274	-49'726
501 Routes / voies de communication	4'339'083	2'461'600	3'188'471	726'871
502 Aménagement des eaux	-	-	16'543	16'543
503 Autres ouvrages de génie civil	1'372'445	1'200'000	1'035'082	-164'918
504 Terrains bâtis	4'529'285	4'175'000	4'024'914	-150'086
506 Biens meubles	432'565	300'000	245'521	-54'479
509 Autres immobilisations corporelles	-	-	39'125	39'125
<b>52 Immobilisations incorporelles</b>	<b>9'377</b>	<b>270'000</b>	<b>10'385</b>	<b>-259'615</b>
529 Autres immobilisations incorporelles	9'377	270'000	10'385	-259'615
<b>56 Subventions d'investissements propres</b>	<b>607'900</b>	<b>538'400</b>	<b>538'400</b>	<b>-</b>
562 Subvent. aux communes et syndicats intercommunaux	507'900	538'400	538'400	-
566 Subvent. aux organisations privées à but non lucratif	100'000	-	-	-
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>12'357'472</b>	<b>9'245'000</b>	<b>9'348'716</b>	<b>103'716</b>
<b>63 Subventions d'investissements acquises</b>	<b>1'539'771</b>	<b>100'000</b>	<b>666'855</b>	<b>566'855</b>
<b>64 Remboursement de prêts</b>	<b>83'000</b>	<b>83'000</b>	<b>83'000</b>	<b>-</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1'622'771</b>	<b>183'000</b>	<b>749'855</b>	<b>566'855</b>
<b>INVESTISSEMENTS NETS</b>	<b>10'734'701</b>	<b>9'062'000</b>	<b>8'598'861</b>	<b>-463'139</b>
Résultat de l'exercice	744'346	-2'058'354	-199'547	1'858'807
Amortissements du patrimoine administratif	5'077'319	5'125'505	4'809'567	-315'938
Attributions aux fonds et financements spéciaux	11	-	19'383	19'383
Prélèvements sur les fonds et financem. spéciaux	-1'718	-	-12'816	-12'816
<b>Autofinancement</b>	<b>5'819'958</b>	<b>3'067'151</b>	<b>4'616'587</b>	<b>1'549'436</b>
<b>INSUFFISANCE (-) / EXEDENT (+) DE FINANCEMENT</b>	<b>-4'914'743</b>	<b>-5'994'849</b>	<b>-3'982'274</b>	<b>2'012'575</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Comptes 2019	Comptes 2020	
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>744'346</b>	<b>-199'547</b>	
+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	5'044'019	4'776'267	
+ Amortissement des prêts et participations du PA	33'300	33'300	
- Augmentation / + diminution des créances	-3'344'864	2'288'479	
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	171'633	-909'599	
+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	297'068	183'667	
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	-313'331	-207'499	
+ Augmentation / - diminution des provisions	603'456	-1'149'743	
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	351'186	-100'484	
+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spé	-1'707	5'905	
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)</b>	<b>3'585'107</b>	<b>4'720'746</b>	
+ Subventions acquises	1'539'771	666'855	
+ Remboursements des prêts et de participations	83'000	83'000	
<b>Recettes d'investissement ayant une influence sur les liquidités (RI)</b>	<b>1'622'771</b>	<b>749'855</b>	
- Immobilisations corporelles	-11'740'194	-8'799'931	
- Immobilisations incorporelles	-617'277	-548'785	
<b>Dépenses d'investissements ayant une influence sur les liquidités (CI)</b>	<b>-12'357'472</b>	<b>-9'348'716</b>	
<b>RI+CI</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'invest. dans le PA</b>	<b>-10'734'701</b>	<b>-8'598'861</b>
	+/- Variation des placements financiers à court terme (PF)	-4'307	4'307
	- Investissements dans le patrimoine financiers	0	-159'850
	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF</b>	<b>-4'307</b>	<b>-155'543</b>
<b>PA+PF</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'invest. et de placement</b>	<b>-10'739'008</b>	<b>-8'754'404</b>
	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	500'000	8'000'000
	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	0	-3'000'000
	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)</b>	<b>500'000</b>	<b>5'000'000</b>
<b>FTO+FTI+ FTF</b>	<b>VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME</b>	<b>-6'653'901</b>	<b>966'342</b>
	Liquidités et placements à court terme au 01.01.2020	8'203'100	1'549'199
	Liquidités et placements à court terme au 31.12.2020	1'549'199	2'515'541
	<b>VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME</b>	<b>-6'653'901</b>	<b>966'342</b>





## IMPRESSUM

### Editeur:

Commune de Versoix

### Impression :

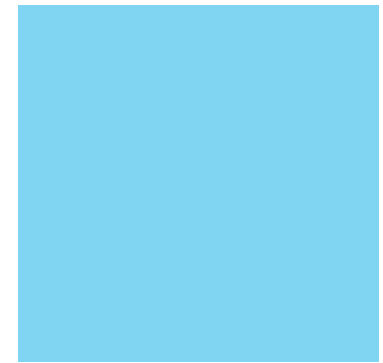
Imprimerie de Versoix

Mai 2021

Les illustrations historiques proviennent des ouvrages suivants:

- *Histoire de Versoix*, Jean-P. Ferrier, Slatkine, 1989
- *Versoix genevoise*, Marcel Lacroix, Commune de Versoix, 1984
- *Versoix hier, 114 photographies et autres documents anciens*, Groupe Patrimoine sous la direction de Martine Melo, Mairie de Versoix, 2000
- Groupe Facebook «*Versoix Autrefois*»

Illustration de couverture  
Versoix, La Grand'Rue  
1899







# Rapport administratif

et compte rendu  
financier de l'exercice  
2020